

# Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère

Trimestriel



A la recherche de la sépulture de Huon de Kermadec (2<sup>e</sup> partie) - Faute de BMS : familles Le Guen - Elections et élus municipaux à St-Thegonnec pendant la Révolution  
Deux familles d'officiers de marine dans la guerre d'Indépendance (3<sup>e</sup> partie) - Athanase L'Hostis, héros de la guerre 1914-1918, moine de Timadec - Généalogistes et chercheur : un mariage heureux à la descendance féconde - Marins finistériens dans la guerre d'Indépendance - Le coin des lecteurs - Entraide - Questions - Réponses

# CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU FINISTÈRE

Siège social : Salle municipale, Rue du Commandant-Tissot, 29200 BREST.  
Tél. : 02 98 44 00 64 Courriel : cg29@cgf.asso.fr

Association régie par la loi de 1901, fondée en 1979.  
Membre de la Fédération Française de Généalogie : [www.genefede.fr](http://www.genefede.fr)  
et de l'Union Généalogique de la Bretagne Historique

Site général du CGF et des bases informatiques (Généabank) : <http://www.cgf.asso.fr>

Membres fondateurs : Allain GUIANVARC'H (+), Denise FOULON (+), André-Jean JOGUET, Marie PERSON (+)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président :** Jean François PELLAN (M, 2016). Courriel : [jf.pellan@orange.fr](mailto:jf.pellan@orange.fr)  
**Vice-présidents :** Michel DUROSE (B, 2016) et les Présidents d'Antennes, membres de droit : André LE GOFF (B), Serge HAMEURY (M), Christian BOLZER (Q).  
**Secrétaire générale :** Marie-Yvonne LOPES-CURVAL (Q, membre de droit)  
**Secrétaire générale-adjointe :** Annik FOLGOAS (Q, 2016)  
**Trésorier :** Alain GAUDÉ (M, 3627)  
**Trésorier-adjoint :** Marcel JACOB (M, membre de droit)  
**Les secrétaires et chargés de comptes des Antennes,**  
**Autres membres :** Jean-Yves BARVEC (Q, 2016), Danielle CREACH (B, 2018), Michel DUROSE (B, 2016), Annick FOLGOAS (Q, 2016), Hervé LE BOT (Q, 2018), Marie-Claire LE QUELLEC (Q, 2014), Marie-Yvonne LOPES-CURVAL (Q, 2013), Thierry MARTIN (B, 2014), Jean François PELLAN (M, 2016), Renée PESTEL-LARSONNEUR (B, 2014), Joseph POTIN (B, 2016), Pierre ROUDAUT (M, 2014), Didier ROUSVOAL (M, 2018), Maryvonne SCOARNEC (Q, 2014), Jean TOULHOAT (Q, 2014), Renée VANOVERSHELDE (Q, 2018). (Les dates indiquent l'année où le mandat du membre du CA est renouvelable)

ANTENNES	PERMANENCES	PRESIDENTS	SECRETAIRES	CHARGES DE COMPTES
<b>BREST (B)</b>	Jeudi et samedi, 9 h-12 h et 14 h-18 h, Nocturne 3ème vendredi du mois, 19-22h rue Commandant Tissot, BREST Tél. 02 98 44 00 64 Courriel : <a href="mailto:cgbrest@wanadoo.fr">cgbrest@wanadoo.fr</a> Site Internet : <a href="http://brest.cgf.asso.fr">http://brest.cgf.asso.fr</a> Annexes CGF BREST : LE RELECQ-KERHUON : Allée des Pêcheuses Kerhorres, Tél : 02 98 28 00 43 mardi 14h-18h, jeudi, 9h-12h et 14h-18h, 1er et 3è samedi du mois : 9h-12h. CROZON : Maison du Temps Libre - Salle n° 3 lundi 20 – 22 h, mardi 14h-16h 30 et jeudi 9h-12h.	André LE GOFF	Véronique GUENEGUES	Corinne TOUZE
<b>MORLAIX (M)</b>	Lundi, mercredi et vendredi, 14 h-18 h 17 rue Général Le Flô, 29600 MORLAIX Tel. 02 98 63 81 26 Courriel : <a href="mailto:CGFMX@wanadoo.fr">CGFMX@wanadoo.fr</a> Site Internet : <a href="http://morlaix.cgf.asso.fr">http://morlaix.cgf.asso.fr</a>	Serge HAMEURY	Patricia GAUDÉ	Marcel JACOB
<b>QUIMPER (Q)</b>	Lundi : 13h30-18h Tous les autres jours, sauf dimanches et jour fériés : 8h30 à 18h 4, rue Félix Le Dantec (Zone de Creac'h Gwen) 29000 QUIMPER Tel : 02 98 64 29 82 Courriel : <a href="mailto:cgf-quimper@orange.fr">cgf-quimper@orange.fr</a> Site Internet : <a href="http://quimper.cgf.asso.fr">http://quimper.cgf.asso.fr</a> Annexe CGF QUIMPER : Maison de retraite Tal ar Mor, 6 rue St Melaine 29350 MOËLAN SUR MER Tel : 02.98.96.50.74 - Courriel : <a href="mailto:cgfmoelan@orange.fr">cgfmoelan@orange.fr</a> Permanences: jeudis & samedis 10-17 h	Christian BOLZER	Danièle TANGUY	Danièle KERAVEC

### Commission informatique :

Robert MARHIC (QUIMPER), Pierre ROUDAUT (MORLAIX), Thierry GOAOC (BREST), Hervé LE BOT (QUIMPER)

Pour 2012 : Cotisation individuelle : 24 € - Cotisation couple 40 € - Abonnement adhérent : 16 € - Abonnement extérieur (non adhérent) : 27 €

Cotisation individuelle + abonnement pour un an (4 n°) : 40 €\* - Cotisation couple + abonnement pour un an (4 n°) : 56 €\*.

\* dont 1,25 € pour la Fédération Française de Généalogie et 0,20 € pour l'Union Généalogique de la Bretagne Historique

Ce paiement de 40 € ou de 56 € vous permet de recevoir vos codes d'accès personnalisés pour consulter gratuitement, via Internet, la base du CGF, riche de 7 688 300 actes. Il permet aussi l'accès aux bases informatiques dans nos locaux.

Droit d'entrée (exigible la 1ère année d'inscription) : 20 €

Le numéro du LIEN, port non compris : 8 €

Toute demande d'insertion dans LE LIEN est à transmettre aux membres du Comité de Rédaction  
(MORLAIX : M. Didier ROUSVOAL ; QUIMPER : M. Christian BOLZER)

ou à adresser à : Jean François PELLAN, 51 rue Saint-Guenal, 29400 LANDIVISIAU

Courriel : [jf.pellan@orange.fr](mailto:jf.pellan@orange.fr)

Les questions, réponses, demandes d'entraide sont à adresser à [cq29@cgf.asso.fr](mailto:cq29@cgf.asso.fr)

Impression : Bureau 2000, Plougastel-Daoulas

Tirage de ce n° 122 de juin 2012 : 5 450 exemplaires

Directeur de la Publication du LIEN : Jean François PELLAN

CPPAP n° 0508 G 88054

## Sommaire du LIEN n° 122

- \* Sommaire et éditorial p. 1
- \* Le coin des lecteurs p. 2
- \* A la recherche de la sépulture de Huon de Kermadec (2<sup>e</sup> partie) : l'expédition de 2010, par Charles Merger p. 4
- \* Cousinages avec Jean Michel Huon de Kermadec, par Carl Rault p. 8
- \* Deux familles bretonnes d'officiers de marine dans la guerre d'Indépendance des Etats-Unis (3<sup>e</sup> partie), par Dominique Lemaire p. 14
- \* Faute de BMS : à la découverte de quelques familles Le Guen, marchands toiliers, et de leurs alliés, par Paul Perrot, en collaboration avec Marie-Madeleine Chauris, Danièle Ollivier et Marc Faujour p. 18
- \* Généalogistes-chercheur : un mariage heureux à la descendance féconde, par Nadine PELLEEN p. 29
- \* Elections et élus municipaux à St-Thégonnec pendant la Révolution, par Pierre Nicolas Terver p. 33
- \* Athanase L'Hostis, héros de la guerre 1914-1918, moine à Timadec, par François ABJEAN. p. 43
- \* Faits divers, faits d'hier, par Carl Rault p. 57
- \* Marins finistériens dans la guerre d'Indépendance des Etats-Unis, par Carl Rault p. 58

### Page 1 de couverture :

La fontaine Sainte-Pétronille, près de Lannouasoc en Ploudaniel  
(Photo : Jean François Pellan)

### Page 2 de couverture :

L'organigramme du CGF

### Page 3 de couverture :

L'UGBH et ses revues.

### Page 4 de couverture :

Carte des paroisses et trèves avant 1789.

Tous droits de reproduction réservés.  
Les articles publiés dans *LE LIEN* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

## LE MOT DU PRESIDENT

Commençons par les bonnes nouvelles !

Le site des Archives départementales a enfin vu le jour. Vous pourrez découvrir dans ce numéro le reportage photographique que nous avons fait lors de l'inauguration du site. Tous les généalogistes ne peuvent que se réjouir de cette ouverture, longtemps différée. Le Finistère était le grand département absent dans le grand ouest et on nous le reprochait souvent avec une certaine véhémence, bien qu'à notre niveau nous n'y puissions rien. Certes, toutes les communes ne sont pas encore au rendez-vous en ce qui concerne l'état-civil, mais avec le temps tout cela finira par s'arranger.

Le site de votre association a été complètement remanié, fin mai, grâce à l'important travail de notre adhérent, Nicolas Lanniell, que je remercie au nom de tous. La présentation est plus moderne et gère des flux dits RSS. Chacun devrait y trouver les informations qu'il recherche facilement, après sans doute une petite période d'adaptation. L'accès aux indispensables bases du CGF est possible à partir de plusieurs endroits du site.

Au même moment, est intervenue la mise à jour de la base RECIF qui atteint maintenant 7 649 300 relevés d'actes en ligne. Ce sont un peu plus de 200 000 nouveaux relevés qui ont été informatisés, sans compter les compléments et rectifications. Nous sommes toujours à la recherche de volontaires pour faire progresser cette base. Les mises en ligne sont certainement une bonne chose, mais l'indexation des actes en est le corollaire indispensable. Sans votre participation active, rien n'est alors possible.

Les mauvaises nouvelles nous parviennent, par contre, de la CNIL.

La CNIL, dans une délibération du 12 avril 2012, concernant les services d'archives publiques vient de décider que ceux-ci pourraient mettre en ligne les documents d'archives dans les conditions et délais suivants :

Les actes de naissance publiés sur Internet soixante-quinze ans à compter de la clôture du registre avec occultation des mentions marginales.

Les actes de mariage et de décès respectivement soixante-quinze ans à compter de la clôture des registres de mariage et vingt-cinq ans pour les actes de décès.

Les autres archives publiques contenant des données à caractère personnel ne peuvent être publiées sur Internet qu'en respectant un délai de cent ans, à compter de la date du document.

Quant aux données sensibles, elles ne pourront être consultables sur Internet qu'en respectant un délai de cent cinquante ans.

Mais cerise encore plus amère sur le gâteau, l'indexation par des services d'archives n'est possible, par l'outil de recherche interne des archives, qu'en respectant un délai de cent vingt ans pour les actes de naissance, cent ans pour les actes de mariage et soixante-quinze ans pour les actes de décès et cent vingt-ans pour les autres documents contenant des données à caractère personnel. Si l'outil de recherche est externe aux Archives, le délai est alors de cent-vingt ans sans aucune distinction. Cela ne va certainement pas inciter les services d'archives à se lancer dans l'indexation !

Cette décision concerne uniquement les services d'archives. Il faut donc s'attendre à des retraits de certains documents qui avaient été mis en ligne, car on ne voit pas une administration des archives aller à l'encontre de cette décision.

Le délai de cent vingt ans était déjà apparu dans une autre délibération de la CNIL du 9 décembre 2010, mais celui-ci apparaissait comme étant une recommandation émise à l'encontre des sociétés commerciales qui mettaient à disposition des indexations.

Les délais permettant les accès aux archives physiques dans les dépôts d'archives ont été réduits. La CNIL les allonge considérablement à partir du moment où l'on touche aux données personnelles dès qu'il y a consultation par Internet.

Il est à craindre que les associations ne soient bientôt, à leur tour, dans le collimateur de la CNIL, ce qui serait assez catastrophique et une grande entrave à nos travaux. La Fédération française de généalogie s'en préoccupe d'ores-et-déjà et va mener des actions contre cette décision plutôt liberticide.

Jean François PELLAN

PS : Pour plus d'information, vous trouverez dans le site de la FFG, le commentaire que je viens de faire, le 12 mai, sur cette délibération de la CNIL à l'adresse suivante : <http://leblog-ffg.over-blog.org/>

# Le coin des lecteurs

## **Le dernier combat de la Cordelière**

Max Guérou  
Editions Le Télégramme  
ISBN 978-2-84833-269-7

Ancien officier de marine, Max Guérou, se consacre à l'archéologie sous-marine depuis 1987. Il a dirigé plusieurs fouilles importantes, dont celles consacrées à la recherche de la Cordelière, nef d'Anne de Bretagne et du Regent, navire amiral de la flotte d'Henri VIII, roi d'Angleterre. Ces deux vaisseaux se sont opposés, le 15 août 1512, à la sortie du goulet de Brest dans un combat sans merci. Leurs capitaines respectifs se vouent une haine farouche, Edward Howard veut venger les vaisseaux anglais régulièrement arraisonnés par les navires bretons et Hervé de Portzmoguer son manoir pillé et détruit par un raid anglais deux mois auparavant.

Les épaves n'ont pu être retrouvées à ce jour. Néanmoins l'auteur restitue ce combat naval dans toute son intensité. Il décrit les grandes nefes et la vie maritime de l'époque, situe le combat dans son contexte où la Bretagne est intégrée au royaume de France et l'Angleterre une formidable puissance navale en devenir.

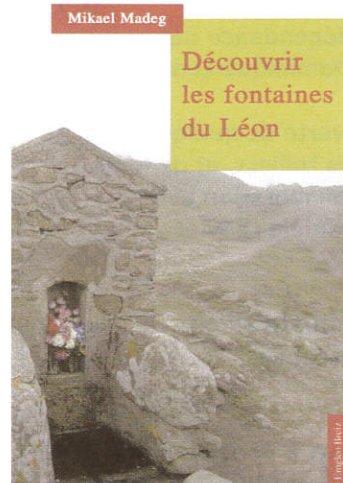


et Nolwenn Leroy... et bien d'autres encore.

Plus qu'une simple succession de biographies, cet ouvrage tente de cerner cette mentalité léonarde si particulière quitte, au passage, à bouleverser quelques idées reçues...

## **Découvrir les fontaines du Léon**

Mikael Madeg  
Editions Emgleo Breiz  
ISBN : 978-2-911210-58-1



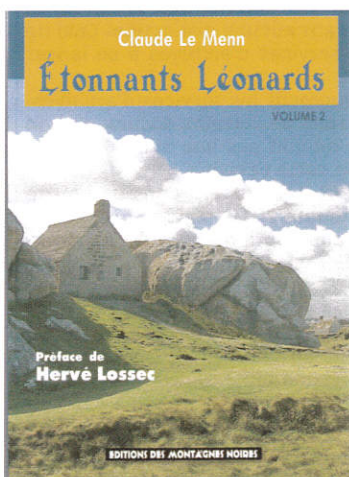
Dans le Léon, il y a les fontaines guérisseuses : elles ont la réputation de pouvoir améliorer la santé de ceux qui les fréquentent. D'autres étaient consultées comme des oracles : les jeunes célibataires vont-ils se marier dans l'année ? Il y a enfin celles qui se rattachent à des légendes, dont les plus anciennes remontent aux origines de la Bretagne.

Ce livre est un guide des fontaines réputées du Léon, dont plusieurs sont fascinantes ou peu fréquentées. Il en présente quatre-vingt-six

qui, outre leur réputation, se signalent par leur cachet, au sens virtuel du terme, ou qui sont d'un accès facile. Il rend compte également des traditions orales qui s'attachent aux fontaines, après une enquête menée en breton auprès des gens du cru.

## **Etonnants Léonards (volume 2)**

Claude Le Menn  
Editions des Montagnes noires  
ISBN : 9-782919 305209



Ce second volume d'*Etonnants Léonards* propose une nouvelle galerie de portraits de personnages, souvent hauts en couleur, qui se sont distingués, du VIe siècle à nos jours, dans des domaines aussi variés que la politique, l'armée, le clergé, la marine, la science, la littérature, la musique, l'économie, le journalisme, le droit, la gastronomie, le sport...

Vous y retrouverez Eodez du Chastel, une cendrillon léonarde, Guillaume Le Breton, le biographe de Philippe Auguste, Jehan Coatanlem, le "Roi de la Mer", Michel Le Nobletz, le prêtre fou, François-Julien du Dresnay, gouverneur des Mascareignes, Max Radiguet, chez les derniers sauvages, Nathalie Le Mel, communarde et féministe, Auguste Le Breton, du rifici, Louis Lichou, le banquier coopératif, Paul Le Guen, la "Patatate de Pencran"

## **La fortune venait de la mer ; Landerneau et le commerce maritime au temps de Barthélémy Kerroz,**

par Jean Pierre Thomin  
Emgleo Breiz  
ISBN : 978-2-35974-040-0

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Landerneau est un port actif et dynamique : il existait alors une véritable ligne maritime et commerciale entre Landerneau et Bilbao, en Espagne. Cette ligne, on la doit à Barthélémy Kerros (1727-1805).

Issu du milieu des maîtres de barque de la côte de l'Iroise, il trouve son premier commandement à Landerneau à vingt-deux ans, avant de s'y installer comme armateur et négociant.

Il devient rapidement la première fortune de la ville et s'impose en tant que notable, jusqu'à devenir maire en 1780. Cet homme, dont le parcours personnel est remarquable, est aussi



un bourgeois léonard du siècle des Lumières, ouvert aux idées nouvelles, roturier et fier de l'être : il sera un sympathisant actif de la Révolution naissante.

**Fichés ? Photographie et identification, 1850-1960**

Editions Perrin  
ISBN : 978-2-262-03675-1



Quoi de commun entre la "femme galante" Emma C., le "communard" Armand H., "l'opio-mane" Jeanne B. et "l'apatride" Andronik E. ? Ils ont tous été fichés, leur photographie figure dans un registre, un dossier ou une fiche signalétique. Généralement promis à la destruc-

tion, des millions de ces documents sont conservés par les services d'archives.

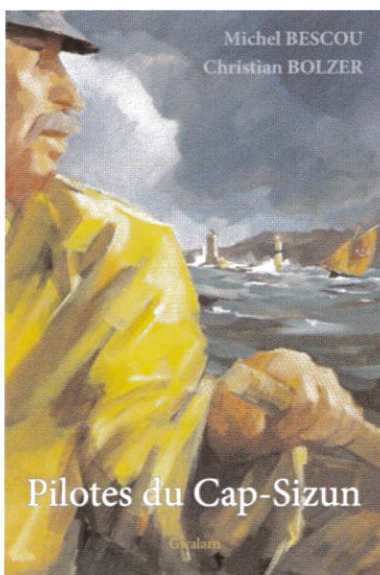
Retraçant les étapes marquantes de cette histoire de l'identification à travers la photographie, des premiers essais maladroits du Second Empire jusqu'au recensement de 1960 en Algérie, ces documents révèlent toute la complexité des rapports entre l'Etat et les citoyens, entre résistance et consentement, protection et répression, indulgence et violence. Au sein de cette multitude d'individus identifiés, les visages photographiés, aux regards tantôt inquiets, tantôt stupéfaits, fermés, déducteurs, insolents, parfois bouleversants, restituent à ces destins obscurs ou célèbres leur inaliénable dignité individuelle.

Ce livre vous raconte l'histoire inconnue des politiques de fichage à travers une iconographie riche et inédite.

**Pilotes du Cap-Sizun,**

par Michel Bescou et Christian Bolzer  
Editions Gwalarn

Si le métier de pilote maritime existe depuis que l'homme navigue, il n'est vraiment réglementé que depuis 1681, date des Ordonnances de la Marine de Colbert. Cet ouvrage retrace l'histoire de la réglementation de ce métier et recense dans le Cap-Sizun, de 1700 à 1930, plus de cent cinquante pilotes, tant civils que militaires. Les auteurs se sont attachés, à décrire la vie de ces pilotes, leur implication dans la vie sociale et le sauvetage en mer, les bateaux et outils qu'ils utilisaient ainsi que leurs modes de navigation. Souvent esquissé, l'exploit réalisé en 1777 par deux pilotes de l'île de Sein en sauvant le navire amiral *Le Magnifique*, est ici développé.



Audiernne a eu, au couvent des Capucins, l'une des toutes premières écoles d'hydrographie en France. Elle fut durant de nombreuses années le seul centre d'examen pour obtenir le brevet de pilote entre Lorient et Brest. On doit à un Audiernais, Hippolyte Fénoux, l'invention en 1832 d'un mât à signaux à l'usage des pilotes qui est toujours en service à Etel.

Bien qu'il n'y ait plus de pilotes en activité dans le Cap-Sizun, il y a toujours des capistes pilotes qui exercent leur métier dans les grands ports de l'hexagone. Et si le pilotage n'a pas changé dans l'esprit par rapport à ce qu'il était les siècles passés, il a considérablement évolué quant aux moyens mis en oeuvre et aux technicités requises.

L'ouvrage est préfacé par un audiernais : Jean-Charles Le Gall, pilote de la station de Dunkerque, il en a assuré la présidence de 2007 à 2011.

Les auteurs, tous deux membres du CGF, sont Michel Bescou, auteur en 2009 du livre *Sauvetage en Cap-Sizun*, et Christian Bolzer, auteur de nombreux articles dans *LE LIEN*. Ils ont publié ensemble en 2010 *Sauveteurs du Cap, les Autret*.

L'ouvrage sera disponible en librairie à partir du 16 juin 2012.

Il peut aussi être commandé à l'adresse suivante : Gwalarn, Kergleguer, 29770 Cleden Cap-Sizun, au prix de 24 euros, port inclus. Merci de libeller le chèque de commande à l'ordre de Gwalarn. Livraison sous 8 jours.

**Des minutes qui font l'histoire ;**

**cinq siècles d'archives notariales à Paris**

Co-édition Archives Nationales / Somogy éditions d'art  
ISBN : 978-2-7572-0558-7



Inauguré en 1932 au sein des Archives nationales, le minutier central des notaires de Paris – le plus grand au monde – fête cette année ses quatre-vingt ans et nous convie à une magnifique exposition dans les murs du palais de Soubise. Le minutier conserve 22 millions d'actes attestant des préoccupations des Parisiens, constituant un trésor inestimable. On retrouve dans le catalogue de l'exposition consacrée à ce fonds exceptionnel : le plus ancien document notarié de la capitale, des portraits et caricatures de notaires parisiens, une collection de panonceaux, des testaments, contrats de mariage et inventaires après décès d'hommes célèbres (tels ceux de Richelieu, Molière, Montesquieu, Bonaparte, Eiffel...), le plus ancien minutier au monde, daté de 1154, en provenance de Genova en Italie, prêté exceptionnellement.

Cet ouvrage magnifiquement illustré, va bien au-delà du catalogue et permet d'explorer le notaire autour de son étude, face à la société de son temps et de montrer que les fonds notariaux, sont des sources des sciences historiques.

# A la recherche de la sépulture de Huon de Kermadec (2<sup>e</sup> partie) : l'expédition de 2010.

par Charles MERGER.

Saisissant l'occasion d'une campagne de plongées archéologiques organisées par l'Association Fortune de Mer sur l'épave de la *Seine*, Alain Conan, président de l'association Salomon a organisé la recherche des restes éventuels du squelette de Huon de Kermadec, commandant de *L'Espérance*.

Le groupe de recherche était composé d'Alain et Catherine Conan, Jean Guillou, Michel Top, Raymond et Véronique Proner, Charles et Sylvie Merger et Nicolas Pachot. Les recherches portaient sur la détection d'éventuels débris métalliques provenant du sabre et des boutons d'uniforme de Huon de Kermadec.

## La mise en oeuvre :

Vendredi 19 novembre 2010, Alain Conan et Charles Merger se rendent au relais Ouane Batch, au lieu dit de la Cascade Colnett, à vingt-deux km au sud de la gendarmerie de Pouébo. Proner et Nicolas Pachot, sont au camping de Laurent Tiavoine à Pouébo, où ils ont établi le camp de base des plongées archéologiques de Fortune de Mer. Alain, Guillou et Michel Top campent sur le terrain de Fernando, non loin du banian<sup>1</sup> dit de la première messe.

## Les recherches de la tombe :

Sous le soleil, le convoi se dirige vers la plage de Koulnoué-M'Balan', signifiant *plage des Blancs* en langue locale. Ce seul rivage sans récif côtier de la côte nord-est, est atteint en empruntant une piste à partir de la RT 3. C'est une belle plage arborée s'étirant sur sept cents mètres. Sous l'ombrage de la plage de sable fin, de couleur légèrement ocre, semé de paillettes de mica et de micro fragments de quartz, face à une trouée du platier<sup>2</sup> de corail, s'étale "la baie de Cook", où celui-ci mouilla en 1774, puis d'Entrecasteaux en 1793. C'est avec émotion, que l'on imagine les chaloupes anglaises, puis françaises accoster au rivage, sans contrainte des marées.

Une "coutume" doit être faite pour le droit à laisser les véhicules près du bord de mer et se rendre à l'îlot Poudioué. Il est bien visible et situé à environ un demi-mile de la plage, au nord est.

Au delà se trouve le plateau Freycinet, séparé de l'îlot Poudioué et de son platier par le canal du Capitaine Cheyne qui, en 1842, dut livrer bataille navale aux autochtones qui lui avaient tendu un piège. En manoeuvrant dans le havre de Balade au nord du plateau Freycinet, de Trobriand<sup>3</sup>, commandant les manoeuvres de *L'Espérance*, s'échoua par l'avant sur un banc de sable corallien. Le navire fut remis à flot par la marée haute, sans dommage sur sa coque. Depuis, il porte le nom du *banc de l'Echouage*.

Deux voyages sont nécessaires pour le transport des neuf personnes sur l'îlot Poudioué. La recherche de débris métalliques inhumés avec le corps de Huon de Kermadec débute aussitôt.

Deux groupes se forment. L'un passe méthodiquement le détecteur non étanche par grandes oscillations transversales sur la partie sableuse émergée de l'îlot, en décrivant des cercles concentriques de la périphérie, vers le centre. Le détecteur étanche, immergé dans l'eau du platier, est déplacé selon des radiales dirigées des restes du monument de 1943, détruit par un cyclone vers le centre de l'îlot. L'exploration du platier selon les radiales partant du monument ancré dans le corail et érigé en 1953 par Bernard Brou, est abandonnée en raison de la marée montante. Les détecteurs sonnent à de nombreuses reprises suscitant un espoir faisant battre le coeur. Le sondage du sable de l'îlot et du corail du platier découvre des débris métalliques, sous forme de tiges de fer annelées provenant probablement du ferrailage des monuments détruits par la houle et d'opercules en aluminium de boîtes de bière.

Quatre os plats, longs et courbes sont sortis de l'eau du



Charles Merger à Poudioué

<sup>1</sup> Le banian est un grand figuier aux racines adventives aériennes.

<sup>2</sup> Platier : Face supérieure généralement horizontale, ou légèrement inclinée vers la mer, du récif.

<sup>3</sup> Jean François Sylvestre Denis de Trobriand est le fils de Jean François Sylvestre Denis, comte de Trobriand (1729-1810) et Jeanne Charlotte Le Gris du Clos. Page du comte d'Artois en 1778, il entre dans la Marine royale et devient garde-marine en 1780. Il sert sous les ordres de Bougainville et prend part à la guerre d'indépendance des États-Unis. Le 29 septembre 1791, il embarque comme premier lieutenant sur *L'Espérance*, sous les ordres de Huon de Kermadec.

platier. Leur examen reconnaît des côtes de lamantin (dugong)<sup>4</sup>. Avec la marée montante les recherches s'interrompent.

Avant le départ, des photos souvenir du groupe sont prises au pied du monument.



## Des lieux de mémoire :

La mémoire de Huon de Kermadec, "premier français mort en Nouvelle-Calédonie", est entretenue dès 1846 par les marins de la corvette *L'Héroïne*, qui érigent une première stèle constituée par un amoncellement de blocs de corail surmonté d'une croix. Pouvant servir d'amer, il est détruit l'année suivante, lors de l'abandon de la mission.

En 1857, quatre ans après la prise de possession, un petit monticule de corail est élevé par le docteur Vieillard et le capitaine Villegeorges. Il est détruit par un cyclone.

En 1875, le commandant de *L'Infernet* fait ériger au centre de Poudioué dans un massif de maçonnerie, une pierre tumulaire devant servir d'encadrement et de protection à une plaque de marbre. Cette troisième stèle, bien que construite en maçonnerie, mais implantée dans le sable, est balayée par un cyclone.

En février 1936, est inaugurée la quatrième stèle par le *Savognan de Brazza*.

Une plaque est ajoutée en 1943 par les Forces Navales Françaises Libres. Implantée dans le sable, cette stèle est détruite par la houle levée par le cyclone de 1949.

Un cinquième monument est édifié, à l'initiative de Bernard Brou, avec la collaboration de Julien Pennel et du père Leroy, en 1953. Profitant des grandes marées basses d'équinoxe, un socle de béton armé est encasté dans le corail du platier. Ce socle est surmonté par un parallélépipède maçonné, portant une plaque de bronze récupérée de la destruction des stèles antérieures.

Au-dessus, une grande plaque est encastrée dans un dossier en béton. Elle porte l'inscription *A la mémoire de Huon de Kermadec, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, commandant la frégate Espérance, Poudioué 6 mai 1793.*

Deux transbordements sont nécessaires pour revenir sur la plage de Koulnoué-M'Balan'.

Le convoi fait ensuite une visite des sites historiques de Balade. Ils se rendent à l'extrémité sud de la plage de Mahamate.

C'est là que, le 21 décembre 1843, débarquent sur cette vaste et belle plage de huit cents mètres, sans interruption du platier côtier, le père mariste Monseigneur Douarre, vicaire apostolique, le père Rougeyron, les frères Marmoiton et Jean Taragnat.

Un autel est dressé sur une construction de pierres sèches, à l'ombre d'un banian. Monseigneur Douarre célèbre le 25 décembre 1843, pour la première fois en Nouvelle-Calédonie "le saint sacrifice de la messe" sous un banian, arbre typique de Nouvelle-Calédonie qui sera ensuite dénommé "le banian de la première messe".

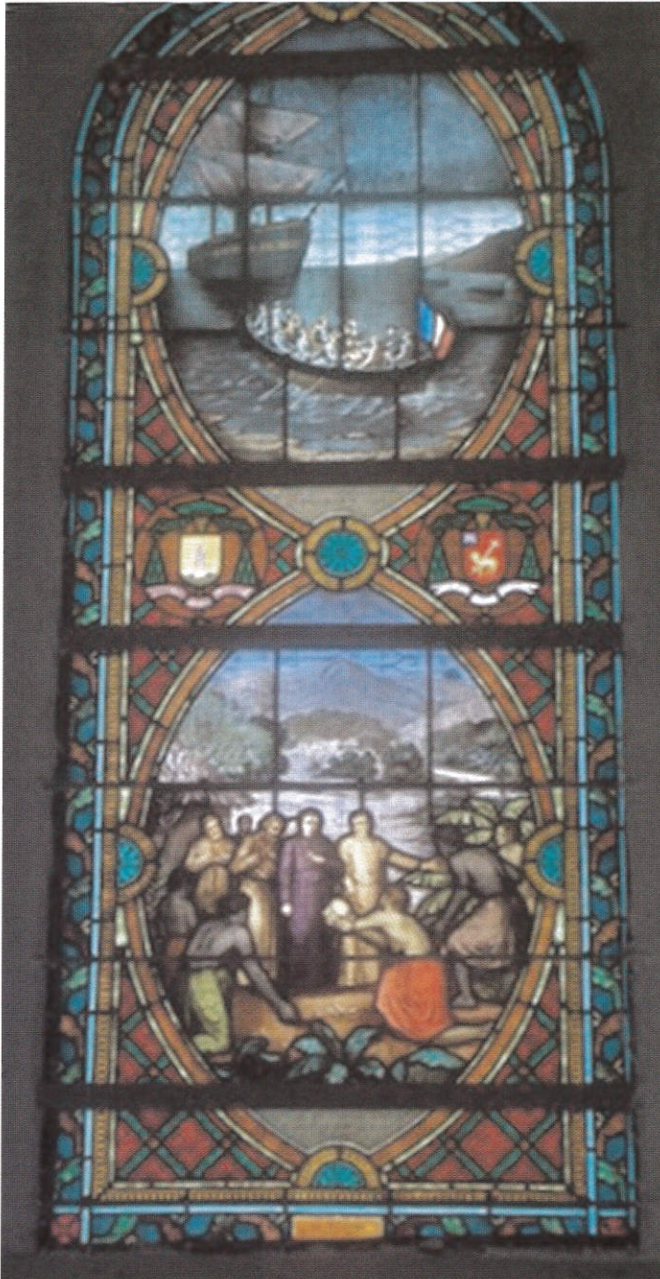
A la différence des protestants, sans aucun soutien financier, la jeune congrégation mariste, avec l'accord du chef Païama, construit un presbytère, le premier de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. En 1845, en raison de l'absence d'eau douce, la mission quitte Mahamate, pour s'établir à Piwé et plus tard à Pouébo, mais le père Rougeyron reste à Balade.

En moins de deux ans, le labeur des missionnaires permet l'aménagement d'un terre-plein où est construite l'église de Balade, sous le contrôle de Jean Taragnat. Cette mission est le point de départ de l'évangélisation du Territoire. L'église



La plaque de bronze scellée sur la stèle de Poudioué

<sup>4</sup> Les lamentins sont de gros mammifères herbivores, au corps fuselé, vivant en eaux littorales peu profondes, dans l'embouchure des fleuves et les marais côtiers de la zone tropicale.



contient un bel autel en bois sculpté par les bagnards, provenant de l'église de Néméara. Les transepts sont éclairés par des vitraux. Celui de droite représente la première messe de Mahamate et le martyr du frère Blaise Marmoiton. Celui de gauche (*photo ci-dessus*) figure le sauvetage des missionnaires en août 1847 et l'achat, en 1849, du crâne de frère Blaise Marmoiton, qui était suspendu comme trophée à l'entrée de la case du chef Bouéone.

Le commandant de la *Seine*, corvette de guerre de huit cents tonnes, armée de vingt-deux canons, avait quitté Brest le 3 septembre 1845, pour transporter des troupes à Tahiti. Il était chargé d'annoncer à Monseigneur Douarre l'absence d'intention de la France de prendre possession de la Nouvelle-Calédonie.

Arrivé à l'entrée de la passe de Balade le 3 juillet 1846, le navire heurte un récif et sombre le 4 juillet. Le naufrage ne fait aucune victime parmi les deux cent trente-deux membres d'équipage débarqués à terre. Cette invasion subite de tant d'hommes blancs effraie les "Canaques", que les missionnaires s'attachent à rassurer. La mission, alors suffisamment implantée économiquement, peut efficacement participer à nourrir les naufragés durant deux mois. Ils sont ensuite embarqués sur le trois-mâts anglais l'*Arabian*.

Sur le terre-plein à gauche de l'église se trouve le presbytère actuellement en ruine, auquel fut ajoutée une terrasse en béton, ayant servi de balcon, au premier étage. Fait du hasard, au moment où les membres de l'association Salomon visitent ces ruines, le Père Lisiata Fataï, mariste, curé de l'église, se meurt à l'âge de quarante-quatre ans. Il est inhumé au cimetière de Saint-Louis quatre jours plus tard.

Tournant le dos à l'église, les regards se portent vers la mer et en contrebas coule la rivière de Balade. Dans la compétition avec les Anglais, la prise de possession de La Nouvelle-Calédonie par la France devenait urgente.

Du terre-plein de l'église, l'esprit imagine cette rivière par laquelle sont arrivés, le 23 septembre 1853, les canots de l'avis à vapeur *Le Phoque*, transportant le contre-amiral Février-Despointes, commandant en chef de la station de l'océan Pacifique.

De cet endroit, le monument de la présence française est visible. La grande pierre verticale, gravée en 1943, fut hissée sur le socle en 1953. Il se lit en haut : *ICI EN 1853 LE 27 AVR. MOURUT Mgr DOUARRE*, et en bas *LE 24 SEPTEMBRE FEBVRIER DESPOINTES FIT LA PRISE DE POSSESSION*.

C'est ici que fut construit le presbytère en 1851, dont il reste un pan de mur, constituant le plus vieux vestige de la présence européenne. C'est le lieu véritable où eut lieu la cérémonie de la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie, le 24 septembre 1853, au nom de l'Empereur Napoléon III. Cette cérémonie regroupait l'amiral, son état-major, celui du *Phoque*, un détachement de vingt hommes, avec la présence des pères Forestier, Rougeyron et Vigouroux, accompagnés de cent cinquante canaques baptisés, auxquels s'ajoutaient plusieurs centaines d'autochtones venus des tribus voisines. C'est l'acte fondateur de la Calédonie française.

L'édifice officiel de la prise de possession, de forme pyramidale, fut construit en 1913 sur une colline à proximité de la RT3, à trois km du lieu historique réel de Balade-Baïao, proche de la berge nord de la plage de Mahamate. Elle est appelée "Colline du Monument".

La plaque de marbre qui fut fixée sur le second monument de l'îlot Poudioué, dédié à Huon de Kermadec, fut brisée par la houle. Ses fragments furent collectés, recollés au ciment et déposés sur la colline du Monument.

L'équipe se sépare ensuite, les uns retournant au camping de Laurent Tiavoine, afin de reprendre les plongées archéologiques sur l'épave de *La Seine*, les autres pour leur retour à Nouméa.



Le banian de la première messe

Il était hautement probable que les restes du squelette de Huon de Kermadec ne seraient pas retrouvés à l'issue des recherches entreprises par l'association Salomon. Ce rendez-vous avec Huon de Kermadec sur son lieu d'inhumation était l'occasion d'un beau voyage dans l'histoire de la recherche de l'expédition Lapérouse par d'Entrecasteaux et dans les prémices de l'histoire européenne de la Nouvelle-Calédonie.

L'absence de découverte des restes du squelette de Huon de Kermadec s'inscrit probablement ainsi dans le sens de ses dernières volontés, désirant que sa sépulture ne soit pas visible, afin de ne pas être profanée. Plus tard, ses restes furent livrés à la mer par les cyclones.

## Ont été consultés pour la rédaction de cet article :

- *D'Entrecasteaux en Nouvelle-Calédonie*, par Georges Pisier. Publication de la SEH N° 13, Nouméa 1976.
- *Lieux historiques de Balade et Pouébo*, par Gaston Barraud et Bernard Brou. Bulletin N° 26 de la SEH
- *Marins et missionnaires – Conquête de la Nouvelle-Calédonie (1843-1853)*. Ed Pierre Tégui, Paris 1927.
- *Naufrages en Nouvelle-Calédonie*. Fortunes de Mer Calédoniennes. Février 2003.

**Photos :** Association Salomon.

## LES RECHERCHES ANCIENNES DE LA TOMBE DE HUON DE KERMADEC

Dans un manuscrit écrit pendant la dernière guerre par Alain de Kermadec, celui-ci rapporte les faits suivants :

Malgré les nombreux témoignages recueillis, on reste dans l'incertitude quant à l'emplacement exact de la tombe primitive du chevalier Jean Michel Huon de Kermadec.

Levot, dans *La Bretagne contemporaine*, écrit : "*il fut inhumé dans l'obscurité et sans aucun signe extérieur indiquant sa tombe de crainte que les naturels anthropophages de ces îles ne voulussent l'exhumer et dévorer ses restes qui furent déposés dans la petite île de Poudioué, au milieu de la baie où se trouve l'Observatoire*".

Ce lieu fut visité par Casimir Huon de Kermadec, commissaire de la Marine, arrière-petit-neveu de Jean Michel, au cours de la deuxième campagne de Dumont d'Urville (1826-1829). Contrairement à l'assertion de Levot, "*un signe extérieur*" devait marquer dès cette époque l'emplacement de la sépulture. C'était un amas de corail. M. Casimir de Kermadec semble, en tout cas, n'avoir éprouvé aucune difficulté pour repérer l'emplacement de la tombe, ce qui laisse supposer qu'elle était clairement marquée sur le terrain par un signe quelconque.

En 1845, les missionnaires se préoccupèrent d'ériger une croix sur la tombe du chevalier ; il était réservé aux missionnaires de l'Océanie de rendre un tardif hommage à la mémoire d'un officier français dont la vie entière fut consacrée à son pays. Au milieu de la petite île située dans le havre de Balade, là où plus d'un demi-siècle auparavant le commandant Huon de Kermadec avait été inhumé, une croix fut plantée à la demande des missionnaires, par les mains réunies des marins de la corvette française *L'Héroïne* et des sauvages convertis". (Lettre du Père du Breuil dans les annales de la Propagation de la Foi – 1847)

Cette croix fut enlevée par les mêmes missionnaires en 1847 lors de leur expulsion par les indigènes, afin d'empêcher par ce signe de paix d'attirer des navigateurs vers ce rivage peuplé d'anthropophages. Pendant vingt-cinq ans un blocage de coraux fut le monument muet qui servit de tombe à Huon de Kermadec (extrait d'une relation de voyage en Nouvelle-Calédonie par Jules Pasquet, ancien chef du service hydrographique en Nouvelle-Calédonie – *Sur terre et sur mer*, n° 76 du 16 octobre 1875).

C'est là, sans doute, une erreur, comme semble le prouver la citation suivante : "*Dès 1857, une pierre tombale fut placée par les soins de M. Tournoux Villegeorge qui commandait le port de Balade. Elle couvrait encore en 1872 l'emplacement de l'inhumation*" (extrait de la Revue française du 30 juin 1872, n° 6, tome 1, 2e année – Paris, 3 rue de la Feuillade)

Le 8 novembre 1894 les officiers de l'avis Loyalty (Commandant Lucas – Lieutenant Moysan), mouillé en rade de Balade, trouvèrent dans l'île de Poudioué les débris d'une sorte de pyramide en corail et une pierre tumulaire dont les morceaux épars ont pu être réunis et sur lesquels les officiers ont relevé l'inscription ci-contre.

Le capitaine de vaisseau Bahezre de Lanlay, arrière-petit-neveu de Jean Michel a laissé de la visite au havre de Balade en 1929 la relation suivante. Elle est d'une grande précision et donne des détails inédits.

### ICI REPOSE

**Le Chevallier JEAN MICHEL HUON DE KERMADEC**

**Fils de JEAN GUILLAUME et d'ANNE du MESCAM**

**Né à BREST le 12 septembre 1748**

**Capitaine de Vaisseau**

**Chevalier de SAINT LOUIS**

**Sa mémoire**

**Est chère à la Marine Française**

**Il se signala**

**Au Combat d'OUESSANT en 1778**

**A la prise de GRENADE**

**ET au Siège de SAVANNAH en 1779**

**Aux combats livrés**

**Par l'Amiral de la MOTTE-PICQUET**

**A l'Amiral PARKER**

**Les 20 et 21 mars 1780**

**Illustre Compagnon de BRUNY D'ENTRECASTEAUX**

**Il commanda l'ESPERANCE**

**L'une des frégates envoyées à la recherche**

**De l'infortuné LA PEROUSE**

**Et succomba aux fatigues de la Campagne**

Jean Michel a été enterré sur le petit îlot de Poudioué dans le havre de Balade à l'intérieur du récif barrière au nord de la Nouvelle-Calédonie sur la côte Est. C'est un coin complètement sauvage. Les Blancs ne sont représentés que par le missionnaire de Balade, petit village indigène qui est à deux ou trois kilomètres à l'intérieur. La côte est déserte.

Poudioué est un petit îlot circulaire de 60 mètres de diamètre constitué par du sable, des débris de coquilles et de corail, sur lesquels pousse une herbe très maigre. Pas un arbre ou un arbuste. L'îlot est aux ras de l'eau et son point le plus haut qui est à peu près au centre n'est guère à plus d'un mètre au dessus de l'eau.

Au centre de l'îlot une plaque de marbre blanc était posée à plat, sans aucun socle, et il fallait arriver auprès pour la voir. Quand j'y suis allé, en novembre 1929, j'ai trouvé la plaque complètement brisée, mais j'ai pu la reconstituer entièrement et je lui ai fait faire par mes chauffeurs un lit de maçonnerie dans lequel les morceaux étaient bien encastés. L'inscription gravée en noir est exactement conforme à ce que nous possédons.

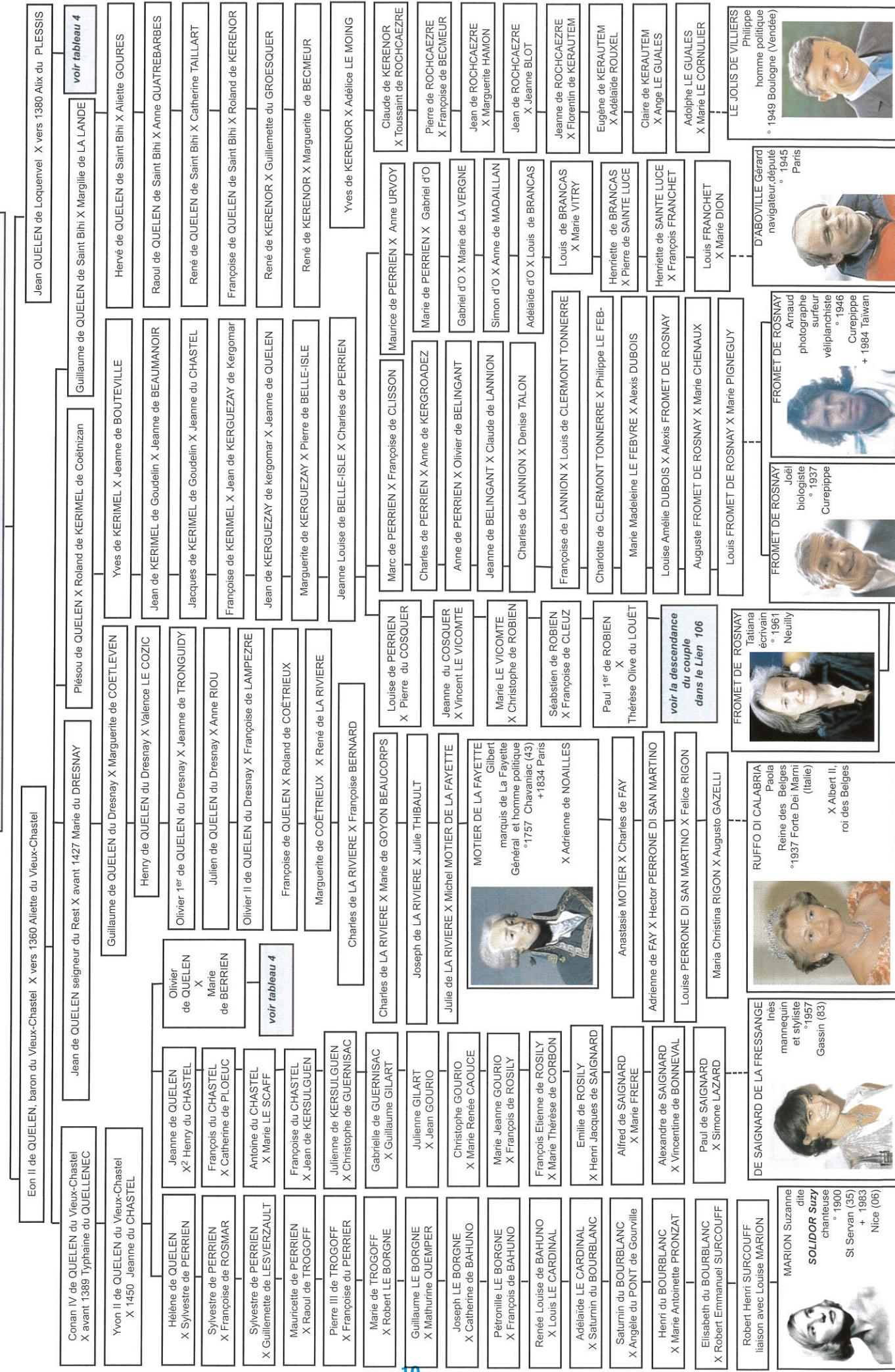
En se baignant après leur travail, mes marins ont vu sous l'eau la marque d'une tombe et ils m'ont conduit au dessus. Dans l'eau très transparente, j'ai nettement vu les quatre côtés d'une tombe rectangulaire, actuellement recouverte de 3 à 4 mètres d'eau et éloignée d'environ 30 mètres du bord de l'îlot.

Je ne doute pas que là ait été la vraie tombe de Jean Michel et ce que j'ai vu confirme ce que l'on m'avait dit de l'enfoncement progressif de Poudioué, qui disparaîtra bientôt.



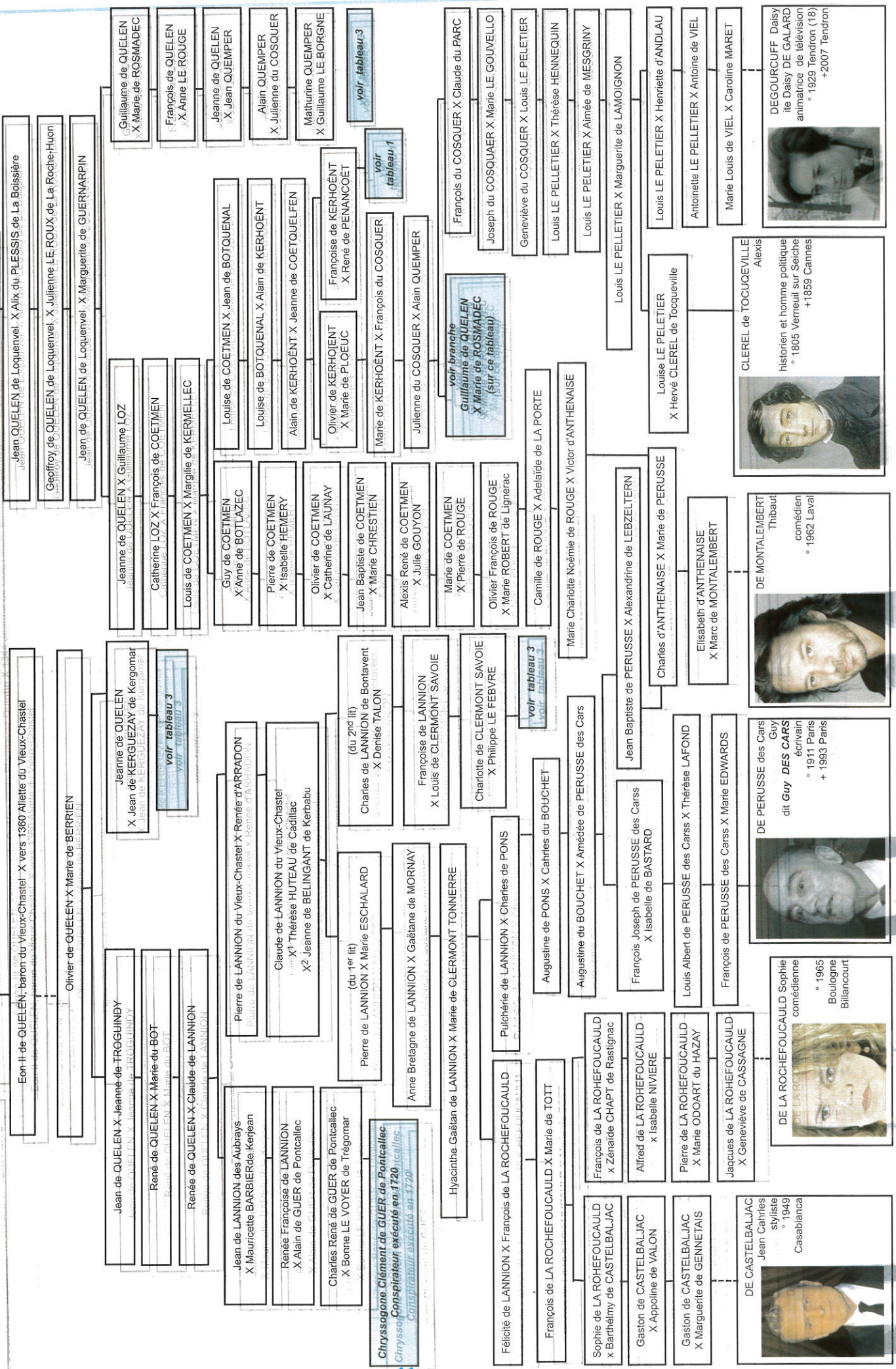


**COUSINAGE HUON DE KERMADEC TABLEAU 3**

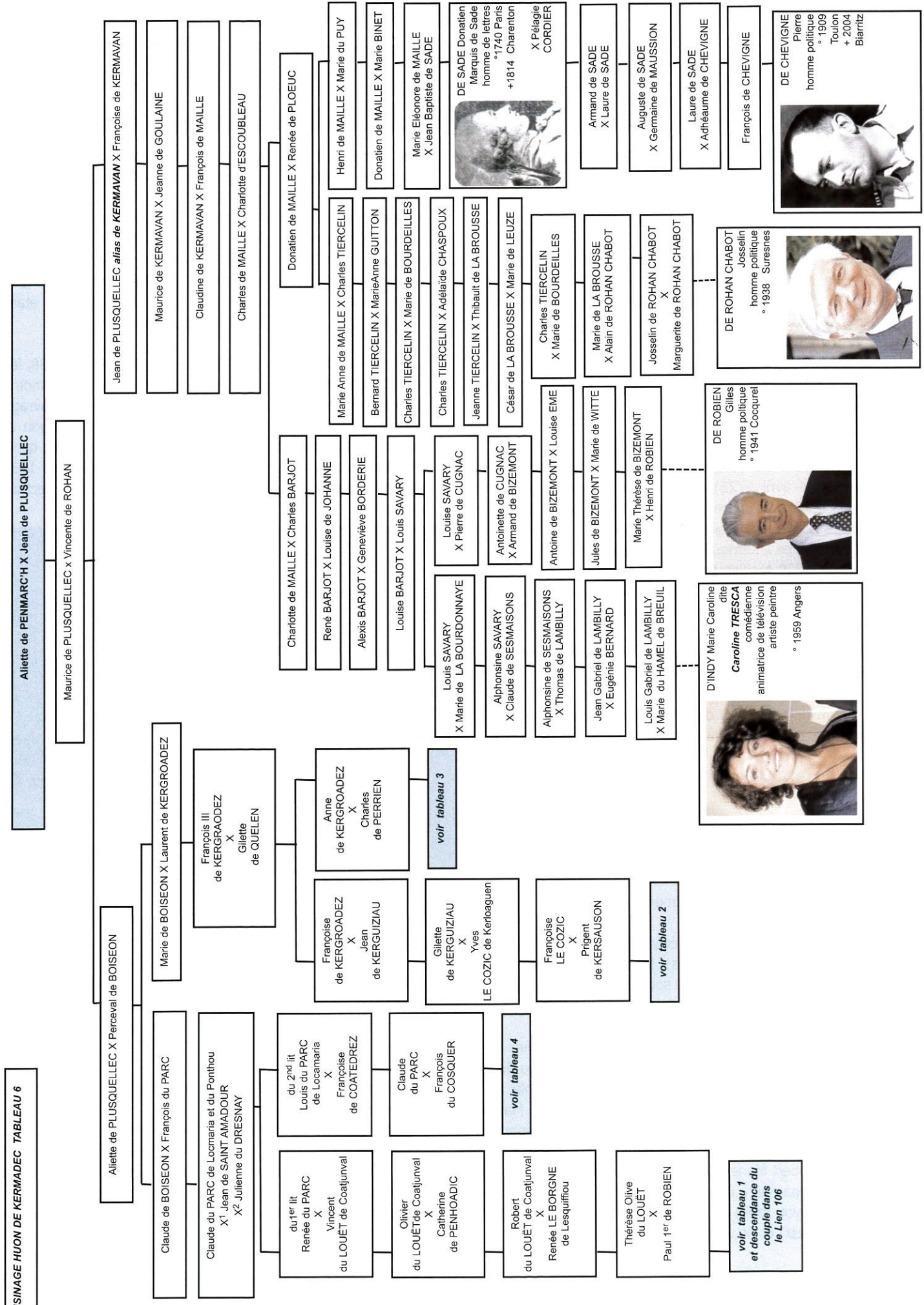


COUSINAGE HUON DE KERMADEC - TABLEAU 4  
COUSINAGE HUON DE KERMADEC TABLEAU 4

Coman III de QUELEN, seigneur de Quélien et de Plounevez Quintin X 1344 Jeanne de COETMEN, dame de Landegonnec. (voir tableau 3)  
Coman III de QUELEN, seigneur de Quélien et de Plounevez Quintin X 1344 Jeanne de COETMEN, dame de Landegonnec. (voir tableau 3)







# Deux familles bretonnes d'officiers de marine dans la guerre d'indépendance des Etats-Unis (3<sup>e</sup> partie)

par Dominique Lemaire, CGF n° 9196

## 3. La famille de Parcevaux

### 3.1. Les membres de cette famille qui ont porté le nom de Parcevaux

Veuf de Suzanne de Kergoët, Louis (de) Parcevaux (né à Saint-Pol de Léon le 23 avril 1615, décédé le 24 janvier 1687), seigneur de Keramear (Keranmear, Kerameal, Kerammeal), demeurant dans la paroisse de Kernouës, se maria à Lesneven le 17 février 1656 avec Claude Billès (Lesneven 4 mars 1626 - Lesneven 10 mai 1710). Il a été déclaré noble d'ancienne extraction par arrêt rendu en la Chambre de réformation le 12 août 1669.

#### Fils de Louis et de Claude Billès :

a) Vincent de Parcevaux (Kernouës 17 janvier 1657 - Lesneven 4 avril 1725), seigneur de Kerameal, se maria à Beuzit<sup>1</sup> le 9 septembre 1685 avec Marie Le Borgne. De ce mariage sont nés plusieurs enfants, dont Marie de Parcevaux (née à Kernouës) qui épousa à Lesneven le 7 janvier 1709 Nicolas Dubuisson de Varenne (né à Paris Saint-Eustache), enseigne des vaisseaux du roi au port de Brest, par la suite capitaine de vaisseau.

b) René Corentin de Parcevaux (Kernouës 8 janvier 1660 - Kernouës 17 janvier 1662).

c) Joseph Gabriel de Parcevaux (Kernouës 6 novembre 1661 - Lannilis 5 janvier 1717), prêtre.

d) Robert Guillaume de Parcevaux (Kernouës le 1er mars 1664 - mort au service du roi sur *Le Magnanime*, 22 janvier 1712)<sup>2</sup>, lieutenant de vaisseau, se maria à Saint-Frégant le 27 avril 1692 avec Marie Madeleine de Kergoët (née à Cléder le 20 décembre 1660), fille de Charles, gentilhomme de la maison du roi, et de Françoise Crouëzé du Mur.

e) René de Parcevaux (décédé à Brest Saint-Louis le 17 janvier 1750 à l'âge de 83 ans), lieutenant de vaisseau du roi à la date de son mariage et de son décès, se maria à Lesneven le 19 mars 1714 avec Jeanne Baptiste Le Coursso.

Robert Marie de Parcevaux (Lesneven 14 janvier 1695 - Brest Saint-Louis 28 mai 1757), enseigne de vaisseau du roi au début des années 1730, lieutenant d'une compagnie franche de la marine, fils de Robert Guillaume et de Marie Madeleine de Kergoët, se maria à Brest Saint-Louis le 2 décembre 1741 avec Dreuze Marie Guyot, fille de Damien et de Françoise Laudren. Robert Marie de Parcevaux, enseigne de vaisseau du roi, a été le parrain à Brest le 6 décembre 1732 d'un enfant de Jacques Guyot (bailli lieutenant général civil et criminel au siège de Brest) et de Françoise Yvonne La Bessière.

Son frère, Claude de Parcevaux (Lesneven 3 avril 1700 -

Brest Saint-Louis 14 février 1775), alors enseigne de vaisseau à Brest, a bénéficié d'une dispense de consanguinité pour se marier à Saint-Pol-de-Léon, le 21 avril 1738, avec Marie Madeleine de Kergoët de Tronjoly (Cléder 3 octobre 1706 - Saint-Pol-de-Léon 22 juillet 1758), fille d'Olivier Gabriel et de Françoise Gabrielle de Gouyon de la Palue. Claude de Parcevaux et Marie Madeleine de Kergoët étaient cousins germains (Olivier Gabriel de Kergoët, père de la mariée, étant frère de Marie Madeleine de Kergoët, mère du marié).

Par le mariage de Marie Madeleine de Kergoët en 1738, les Kergoët se sont fondus dans les Parcevaux, dans le patrimoine desquels est entré le manoir de Tronjoly. Dans leur ouvrage intitulé : *Manoirs et châteaux du Finistère*, Serge Duigou et Yannick Le Gal consacrent quelques pages à ce manoir, qu'ils considèrent comme l'un des plus harmonieux, édifié en 1535 par Christophe de Kergoët, et pourvu d'une belle tour rectangulaire.



Le château de Tronjoly en Cléder

Capitaine de vaisseau, veuf de Marie Madeleine du Kergoët, Claude de Parcevaux se maria en secondes nocces à Lanildut le 14 février 1763 avec Guyonne Geneviève Anne de Carné (décédée à Brest Saint-Louis le 2 janvier 1776), fille de Charles François et d'Angélique Marie Anne de Lantivy.

Claude de Parcevaux a été chef d'escadre des armées navales.

Enfants de Claude de Parcevaux et de Marie Madeleine de Kergoët :

- Anne Marie de Parcevaux (Saint-Pol-de-Léon le 10 juin 1739 - Brest Saint-Louis 27 juillet 1779) épousa à Cléder le 16 mai 1763 Armand François Marie Cillart de Suville (Seglien, 31 janvier 1730 - île de Jersey, 30 juin 1801), originaire du diocèse de Vannes), lieutenant de vaisseau ; le père de la mariée était alors capitaine de vaisseau du roi ; par la suite, Armand François Marie Cillart de Suville a participé à la guerre d'Indépendance américaine, et il est devenu chef d'escadre en

<sup>1</sup> Il ne s'agit pas de Beuzit Conogan

<sup>2</sup> ADB 29 B1797

1786 comme son beau-frère Le Bègue.

- Gabriel Louis Claude Marie (Saint-Pol-de-Léon 23 avril 1741)

- Marie Josèphe de Parcevaux (Saint-Pol-de-Léon 24 juillet 1742 - Tronjoly en Cléder 25 août 1771) épousa à Cléder le 13 janvier 1763 Jean Antoine Le Bègue (Nancy Saint-Epvre 1<sup>er</sup> décembre 1727 - Landerneau 13 mai 1808), lieutenant de vaisseau, par la suite capitaine de vaisseau, nommé chef d'escadre en 1786;

- Ambroise Toussaint de Parcevaux, qui suit.

Ambroise Toussaint de Parcevaux (Saint-Pol-de-Léon 31 octobre 1747 - Tronjoly en Cléder 7 mars 1826) se maria à Brest Saint-Louis le 13 décembre 1774 avec Jacqueline Dreuze (ou Dreuse) de Bullion de Montlouët (Brest Saint-Louis 29 janvier 1748 - Cléder 3 septembre 1826). De ce mariage sont nés plusieurs enfants, dont au moins quatre fils, dont la descendance a continué jusqu'à nos jours.



Ambroise de Parcevaux, lieutenant de vaisseau, émigré en 1792, a pris part dans le régiment d'Hector au débarquement de Quiberon, et échappé de peu à la mort. Dès 1792, sa femme Dreuse Jacqueline Bullion de Monlouët a été dans le collimateur des autorités révolutionnaires. Emprisonnée pendant plusieurs semaines à l'hôpital de Morlaix, relâchée, elle a de nouveau été emprisonnée sous la Terreur, cette fois dans la forteresse du Taureau en baie de Morlaix.

Ambroise Marie Toussaint de Parcevaux a été maire de Cléder sous le Premier Empire, et plusieurs de ses descendants ont été eux

aussi maires de cette commune.

### 3.2. Les alliances

#### Bullion de Montlouët

Claude Bullion, président à mortier au parlement de Paris, se maria le 22 janvier 1612 avec Angélique Faure.

Fils de Claude et d'Angélique Faure, Claude Bullion, comte de Montlouët en Beauce, se maria avec Marie Le Bel.

Fils de Claude et de Marie Le Bel, Rémy Claude de Bullion (Paris 1691 - Brest Saint-Louis 21 avril 1772) seigneur de Montlouët, était aide-major de la marine à Brest au début des années 1730. Capitaine de vaisseau, major de la marine au port de Brest, il se maria à Morlaix Saint-Melaine le 26 juin 1743 avec Marguerite Corentine de Bussy de Merval (née à Saint-Pol-de-Léon le 13 février 1711), fille de Charles, comte de Merval en Normandie (ancien lieutenant de vaisseau), et de Suzanne Le Ny de Coetelez.

Il a été nommé chef d'escadre des armées navales en 1754. En mai 1755, dans la flotte destinée au Canada, commandée par M. de Macnemara, lieutenant général, M. Bullion

de Montlouët, chef d'escadre, secondé par M. de Kermabon, capitaine de vaisseau, commandait *Le Héros*, vaisseau de 74 canons et 750 hommes d'équipage.

En 1763, Rémy Claude de Bullion de Montlouët et Marie Corentine de Bussy ont acquis au prix de neuf mille livres le manoir des Salles et dépendances, à Ploudalmézeau<sup>3</sup>.

Claude de Bullion et Marguerite Corentine de Bussy sont les parents de :

a) Emmanuelle Claude Suzanne de Bullion de Monlouët (née à Brest Saint-Louis le 22 septembre 1745, décédée à Saint-Pol-de-Léon le 21 décembre 1784) épousa à Brest Saint-Louis le 15 juin 1762 Louis Marie de Carné (Keriar en Lanildut 30 janvier 1722, Lanildut 18 avril 1781), chef de nom et d'armes, fils de Charles François (né à Lampaul Ploudalmézeau le 1er juin 1699) et d'Angélique Marie Anne de Lantivy.

Soeur de Louis Marie, Guyonne Geneviève Anne de Carné épousa à Lanildut le 14 février 1763 Claude de Parcevaux, officier de vaisseau à Brest, par la suite chef d'escadre des armées navales, veuf de Marie Madeleine de Kergoët de Tronjoly.

b) Dreuze Jacqueline Bullion de Montlouët (née à Brest Saint-Louis le 29 janvier 1748, décédée propriétaire à Tronjoly en Cléder le 3 septembre 1826) épousa à Brest Saint-Louis le 13 décembre 1774 Ambroise Marie Toussaint de Parcevaux (Saint-Pol-de-Léon 31 octobre 1747 - Tronjoly en Cléder 7 mars 1826), lieutenant de vaisseau, fils de Claude et de Marie Madeleine de Kergoët.

#### Cillart de Suville

Marc Cillart (né le 21 mars 1681 à Tréguier Saint-Sébastien-de-la-Rive), seigneur de Suville, lieutenant de Dragons, par la suite capitaine, se maria à Bourbriac (Côtes d'Armor) le 20 octobre 1727 avec Marie Jeanne Marguerite Gertrude de Bizien du Lezard (née à Bourbriac), fille de René Philippe et de Marie Henriette Saguier de Luigné.

Fils de Marc et de Marie Jeanne Marguerite Gertrude Bizien du Lezard, Armand François Marie Cillart de Suville, lieutenant de vaisseau (commandant vers 1760 la frégate *La Licorne*), s'est marié à Cléder dans la chapelle de Tronjoly le 16 mai 1763 avec Anne Marie de Parcevaux (1739-1779), fille de Claude (alors capitaine de vaisseau) et de Marie Madeleine de Kergoët.

Enseigne de vaisseau en 1754, capitaine de vaisseau en 1776, Armand François Marie Cillart de Suville a été nommé chef d'escadre en 1786, contre-amiral en 1792.

Ayant participé à la guerre d'Indépendance américaine, notamment comme capitaine de vaisseau commandant *Le Réfléchi* (74 canons) à la bataille de la Chesapeake en 1781, il a été membre fondateur de la société des Cincinnati en France.

Armand François Marie Cillart de Suville et son épouse sont les parents de huit enfants, dont six filles. Un de leurs fils Armand, lieutenant de vaisseau, est mort jeune, sans descendance.

#### Le Bègue

L'officier de marine Jean Antoine Le Bègue descend de Vian Pistor Le Bègue, anobli en 1596, conseiller et secrétaire d'Etat des ducs de Lorraine.

<sup>3</sup> ADB 29 B1498.



La bataille de la Chesapeake en 1781  
La ligne des vaisseaux français est à gauche, la ligne britannique à droite

Fils de Vian Pistor et d'Anne de Serre, Charles le Bègue de Germiny, ministre secrétaire du duc Charles IV de Lorraine, se maria à Saint-Mihiel dans la Meuse avec Marguerite Rutant.

Fils de Charles et de Marguerite Rutant, Joseph Le Bègue se maria à Nancy Saint-Epvre le 12 février 1688 avec Jeanne Françoise Rennel.

Leur fils Léopold Joseph Le Bègue (Nancy Saint-Epvre 15 mars 1700 – Vienne en Autriche 14 septembre 1758), ministre du duc de Lorraine, se maria le 29 mai 1724 avec sa petite-cousine Gabrielle Agnès de Hunolstein.

Fils cadet de Léopold Joseph et de Gabrielle Agnès de Hunolstein, Jean Antoine Le Bègue (Nancy Saint-Epvre 1<sup>er</sup> décembre 1727 - Landerneau 13 mai 1808) se maria en premières noces au Cap français (Saint-Domingue) le 4 août 1753 avec Catherine Le Bray ou de Bray, morte en couches sur le vaisseau qui la ramenait en France, fille de François, négociant à Saint-Domingue, et de Marie Lefèvre - dont la soeur Marie Françoise épousa Louis Hyacinthe de Choiseul (1721-1790), fils de Nicolas Antoine, marquis de Choiseul-Beaupré, et frère de Nicolas Antoine capitaine des vaisseaux du roi.

Veuf, lieutenant de vaisseau, Jean Antoine Le Bègue se maria en secondes noces à Cléder au château de Tronjoly le 13 janvier 1763 avec Marie Josèphe de Parcevaux (Saint-Pol-de-Léon 24 juillet 1742 - Cléder 25 août 1771), fille de Claude et de Marie Madeleine de Kergoët. Membre de l'Académie royale de marine à partir de 1771, lieutenant de vaisseau à Brest dans les années 1770, capitaine commandant *Le Magnanime* à la bataille de la Chesapeake et à la bataille des Saintes, il a été nommé chef d'escadre en 1786, et a été officier général de la marine impériale.

Fils de Jean Antoine, Claude Jean Marie Le Bègue (Tronjoly en Cléder 4 novembre 1763 - Guipavas 11 mars 1846), a émigré et fait les campagnes de l'armée des princes. Propriétaire, il se maria à Morlaix le 17 décembre 1808 avec Marie Josèphe Ursule Célestine de Kerouartz (née à Morlaix Saint-Melaine le 21 octobre 1780), fille de Jacques Joseph, propriétaire, et d'Anne Marie Thérèse Thépault du Breignou.

Fils de Claude Jean Marie et de Marie Josèphe Ursule Célestine de Kerouartz, Léonce Marie Joseph Le Bègue de Germiny (Morlaix 28 novembre 1809 - Brest Saint-Marc 6 avril 1883), capitaine de vaisseau dans la marine du Second Empire, se maria à Cléder le 8 décembre 1856 avec sa petite-

cousine (cousins issus de germains) Marie Françoise de Parcevaux (Cléder 18 décembre 1825 - Rennes 4 novembre 1904), fille de Louis Ambroise Claude Marie et de Marie Louise de Goesbriand.

Fils de Léonce Marie Joseph et de Marie Françoise de Parcevaux, Marc Marie Amédée Le Bègue de Germiny (né à Cléder le 4 janvier 1860), lieutenant au 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine en garnison à Brest, se maria à Morlaix le 7 janvier 1889 avec Jeanne Eugénie Amélie Françoise Hermande Marie de Carnot de Cussy (née à Anvers le 24 juin 1862).

## 4. La Révolution et ses conséquences

### 4.1. De 1789 à 1795

La Révolution a désorganisé les institutions navales.

Le comte d'Hector quitte Brest le 6 février 1790, laissant l'intérim au marquis de la Porte-Vézins. Il est remplacé en juillet en qualité de commandant de la marine à Brest par Bernard de Marigny (allié à la famille de Coetnempren de Kersaint).

Des troubles sérieux avaient été fomentés par l'équipage du vaisseau *Le Léopard* ainsi que par les troupes du régiment de Port-au-Prince embarquées sur ce navire. La mutinerie avait aussi gagné *L'America*, premier vaisseau sorti des chantiers américains, offert à la France par le Congrès des Etats-Unis. Le 15 septembre 1790, une potence est dressée devant l'hôtel du commandant de la marine, pendu en effigie par les insurgés. Marigny réussit à ramener l'ordre. En 1791, il est promu contre-amiral. Mais, lassé par les troubles de la Révolution, il démissionne en 1792. Il est emprisonné durant la Terreur, ainsi que sa femme et sa fille.

A Marigny succède, le 1<sup>er</sup> avril 1792, le contre-amiral Le Dall de Quéréon, qui ne commande que par intérim jusqu'à la nomination, en juillet 1792, du vice-amiral Thévenard, ex-ministre de la marine, membre de l'académie de marine. Thévenard, démissionnaire au bout de quatre mois, est remplacé le 2 octobre par le comte Bertrand de Moleville, qui ne tient pas six mois.

La plus grande partie des officiers émigre ou est rayée des cadres. Les équipages doivent être complétés par des conscrits sans entraînement naval. Des troubles éclatent dans les ports. Dans la guerre qui commence, la marine française est dominée par la marine anglaise. Elle parvient néanmoins à faire entrer à Brest un convoi de blé en 1794. Mais elle ne réussit pas à reprendre la Corse. L'arsenal de Toulon est occupé pendant quelques mois par les Anglais qui, en l'évacuant, détruisent vingt-quatre bâtiments et en emmènent quinze autres.

### 4.2. L'échec du débarquement de Quiberon en 1795

L'échec de ce débarquement royaliste a fait environ neuf cent cinquante morts, la plupart fusillés par les Républicains.



fusillés par les Républicains.

En ce qui concerne la famille de Parcevaux, on a déjà noté qu'Ambroise Marie Toussaint de Parcevaux, après avoir émigré en 1792, a pris part à ce débarquement dans le régiment d'Hector, et échappé de peu à la mort.

La famille de Kerouartz a participé de manière beaucoup plus importante à cette opération, d'abord en la personne de l'un de ses organisateurs, le comte d'Hector de la Cheffretière, lieutenant général, commandant de la marine à Brest de 1781 à 1791, qui s'est démis de ses fonctions pour rejoindre l'armée des Princes, où il a commandé un régiment portant son nom. Ce corps, composé d'officiers de marine, s'est fait écraser lors du débarquement de Quiberon. Hector, resté en Angleterre, y est mort en 1808.

Plusieurs membres de la famille de Kerouartz y ont laissé la vie, dont les suivants :

Claude René Paris de Soulange, nommé chef d'escadre en 1786, directeur général du port de Rochefort, a quitté la France en 1791 pour se rendre à Tournai, puis en Angleterre. Il a été fusillé à Auray le 13 thermidor an III après le débarquement de Quiberon.

Jacques Nicolas Le Forestier, comte de Boiséon, gendre du comte de Soulange, blessé, dont il n'a pas voulu se séparer, bien qu'il lui eût été possible de se sauver, a été exécuté à Vannes le 15 thermidor an III.

Claude François Louis de Kerouartz (né à Morlaix Saint-Melaine 22 mai 1771, tué le 16 juillet 1795), fils de François Jacques et de Marie Jeanne Louise Charlotte Toussaint de Kerouartz, sous-lieutenant au régiment de Beauce, était sous-

lieutenant dans la compagnie commandée par son oncle Alexandre Mathurin Auguste de Kerouartz. Ce dernier, blessé le 16 thermidor an III lors du débarquement de Quiberon, est mort de ses blessures à Gosport après avoir rejoint la flotte anglaise.

Etienne Joseph Marie Cillart (né à Tréguier Saint-Sébastien-de-la-Rive le 18 octobre 1755), domicilié à Tréguier, fils de Jacques Marie, chevalier de la Villeneuve, et de Françoise Marie de Kerouzy, épousa à Quemper-Guezennec le 27 juillet 1779 (ban à Loctudy) Jeanne Agathe Le Gentil, fille de René Hyacinthe et de Catherine Jeanne Agathe Fleuriot de Langle (soeur de l'explorateur, second de Lapérouse). Officier dans le régiment du roi, émigré dans l'armée de Condé, Etienne Joseph Marie Cillart a été tué lors du débarquement de Quiberon, ainsi que :

- Son frère Amand Mathieu Marie Cillart de la Villeneuve (né à Tréguier Saint-Sébastien-de-la-Rive le 27 septembre 1766), élève de la marine.

- Son oncle Jean Marie Cillart de la Villeneuve (né à Lanmodez le 15 novembre 1737), capitaine de vaisseau.

Joseph Jean Marie Hyacinthe de Derval (château de Kergos en Plomeur 11 décembre 1765 - Vannes 15 thermidor an III), fils de Joseph Marie et Françoise Angélique Fleuriot de Langle (autre soeur de l'explorateur, second de Lapérouse), lieutenant au régiment du roi, a été tué après le débarquement de Quiberon. Sa soeur Pauline Jeanne Marie de Derval épousa à Trégunc, le 13 fructidor an XI, Philippe Balthazar de Bonnefos, et a eu une fille, Angélique Marie qui épousa Louis Corentin Marie de La Lande de Calan, domiciliée au château de Kerminaouët à Trégunc, près de Concarneau.

## Bibliographie

### Abréviations :

- Annales de Bretagne : AB
- Bulletin de la Société Académique de Brest (Gallica): BSAB
- Bulletin de la Société archéologique du Finistère : BSAF
- Inventaire des fonds de la série B, tome II : Cour royale de Brest et Saint-Renan
- Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne : MSHAB

Aubert de la Chesnaye des Bois (François Alexandre) : *Dictionnaire de la noblesse*, 1770 (Google)

Bonnet (Nathalie) : *Les officiers bretons dans la marine du Directoire*, MSHAB, tome LXIV, 1987

Cambry (Jacques) : *Voyage dans le Finistère* (ou état de ce département en 1794-1795), en trois tomes, Paris, an VII (disponible sur Gallica); et éd. Fréminville, Brest, 1836

Debordes-Lissillour (Séverine): *Les sénéchaussées royales de Bretagne*, Presses universitaires de Rennes, 2006

Delumeau (Jean), sous la direction de : *Histoire de la Bretagne*, Editions Privat, 1987

Dessert (Daniel): *La Royale, vaisseaux et marins du Roi-Soleil*, Fayard, 2002

Doneaud du Plan (Alfred) : *Histoire de l'académie de marine*, Berger-Levrault Paris 1878 (Gallica)

Duigou (Serge) et Le Gall (Yannick) : *Manoirs et châteaux du Finistère*, Editions Palantines, 2008

Dupuy (Roger) : *La Bretagne sous la Révolution et l'Empire (1789-1815)*, Editions Ouest France, 2004

Hozier (Jean François Louis d') : *Recueil de tous les membres composant l'ordre royal et militaire de Saint-Louis*, Paris 1817 et 1818 (Gallica)

Jenkins (H E) : *Histoire de la marine française*, 1973, édition française, Albin Michel, 1977

Joret (Eric) : *L'absentéisme des officiers de la marine à Brest pendant la Révolution 1783-1793*, MSHAB tome LXIV, 1987

Kernéis (A) : *Le Chevalier de Langle*, BSAB, deuxième série, tome XV, pages 221 et suivantes

La Gournerie (Eugène de) : *Les débris de Quiberon, souvenirs du désastre de 1795*, Nantes 1875 (Gallica)

Le Gallo (Yves), sous la direction de : *Le Finistère, de la préhistoire à nos jours*, Editions Bordessoules, 1991

Luzel, Bourde de la Rogerie, Waquet : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, Finistère, tome II, série B, 1921

Machaux (Danielle) : *La bataille d'Ouessant (1778)*, LE LIEN, n° 93, 1<sup>er</sup> trimestre 2005

Meyer (Jean) : *La noblesse bretonne au 18<sup>e</sup> siècle*, Bibliothèque de l'École pratique des hautes études, Vième section, SEVPEN, 1966

Pascal (Jean) : *Les députés bretons de 1789 à 1983*, PUF, 1983

Quéniart (Jean) : *La Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Editions Ouest-France, 2004

Saint-Houardon (Jean de) : *Noblesse de Bretagne hier et aujourd'hui*, éditions Mémoire et Documents, Versailles, 2005

Taillemite (Etienne) : - *Dictionnaire des marins français*, Tallandier, 2002

- *Les hommes qui ont fait la marine française*, éditions Perrin, 2008

Tulard (Jean) : *Napoléon ou le mythe du sauveur*, Fayard, 2003

Vergé-Franceschi (Michel) : *Les officiers de 1789 et leur devenir*, dans "Histoire, économie et société", année 1990, n° 9-2

# Faute de BMS : à la découverte de quelques familles Le Guen, marchands toiliers, et de leurs alliés

par Paul Perrot, CGF n° 2357, en collaboration avec Marie-Madeleine Chauris, CGF n° 7416, Danièle Ollivier, CGF n° 2805, et Marc Faujour, CGF n° 4106.

**A**ux Archives de Brest, nous sommes plusieurs adhérents du CGF en quête de familles Le Guen vivant de part et d'autre de l'axe Landerneau-Lesneven, et la mise en commun de nos recherches a débouché sur de nombreuses découvertes.

Nous avons surtout exploité les séries 6B, 16B et 23B et aussi, bien sûr, les BMS. En relevant les tutelles, émancipations, décrets de mariage, fondations de services et messes et les actes des BMS, nous avons accumulé un ensemble de détails qui nous ont permis d'établir des liens de parenté entre plusieurs de ces familles.

Il s'agit d'honorables paysans marchands des cantons de Ploudiry, Landivisiau, Landerneau, Lesneven, Plabennec et Brest. Toutes les branches remontent au couple Jan Le Guen et Marie Guillou, qui vivait au village de Kerioual à Lanneuffret, au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Guy Le Guen Kerangal, député de la sénéchaussée de Lesneven aux Etats Généraux de 1789, est issu de l'une de ces familles.

D'autres patronymes alliés aux Le Guen apparaissent dans l'article, tel les KERBAOL, ROLLAND, DERIEN, PRIGENT, MARTIN, BREST, MAZÉ, PENGUILLY, SANQUER, MAUBIAN, GUIADER, Le ROUX, GOURMELON, QUÉRÉ, ABILIOU, BERTHOU, GOASDUFF, NICOLAS, ROPARTZIC, DANJOU, KERDELANT, GRALL et JEZEQUEL.

Un tableau de descendance, limité aux générations les plus anciennes, résume le résultat de nos découvertes. Si vous repérez un de vos ancêtres dans ce tableau, vous trouverez dans cet article les preuves qui ont soutenu notre cheminement.

Dans la généalogie de ces familles Le Guen, nous avons rencontré quelques personnages-clés qui ont servi de fils conducteurs pour établir des relations entre diverses branches.

On peut citer Hervé Le Guen (1627-1703), du Quenquismeur en Plouédern, Hamon Le Guen, de Pencreach en Loc-Brevalaire, et ses descendants dont Marguerite Le Guen, sa petite-fille, restée orpheline à l'âge de cinq ans, qui a fait l'objet de plusieurs procédures.

Les sources sont nombreuses. Nous nous limiterons aux extraits qui nous servent de preuves sans tomber dans des citations textuelles.

Dans un premier chapitre, à partir des sources et autour des personnages-clés, nous ferons émerger les relations de parenté entre diverses branches Le Guen.

En deuxième partie, nous établirons un récapitulatif de toutes ces familles en partant des générations les plus anciennes.

Et en dernier lieu, un tableau de descendance résumera nos découvertes.

## I. A la découverte des liens familiaux à partir des sources autour de personnages-clés.

### A. Hervé Le Guen, du Quenquismeur (ou Plessismeur) en Plouédern.

Une fondation ou prière pour les défunts de Plouédern<sup>1</sup> nous apprend qu'Hervé Le Guen, mari en premières noces de Catherine Rolland et en secondes de Marie Bernicot, est le fils de Jan Le Guen et de Marie Guillou. Il est le petit-fils au paternel de Christophe Le Guen et d'Anne Trevien, et au maternel de Guillaume Guillou et de Marie Madec.

La fondation mentionne aussi parmi ses frères et soeurs défunts : Christophe, Jan, Guillaume et Marie Le Guen.

C'est à Lanneuffret que l'on découvre le couple Jan Le Guen et Marie Guillou, où ils vivent au village de Kerioual. Le registre des baptêmes de 1605 à 1655 nous livre les naissances de plusieurs enfants : Jan en 1610, Christophe en 1613, Marie en 1616, Janne en 1622, Guillaume en 1625 et Hervé en 1627.

Hervé Le Guen, né à Lanneuffret en 1627, et cité dans plusieurs actes nous a permis d'établir des liens avec d'autres familles Le Guen :

- le 30.07.1656 : *Aveu d'honorable femme Marguerite Le Hir, veuve de sire Allain Rolland demeurant au Quenquismeur en Plouedern.....sous le signe d'Hervé Le Guen gendre de la dite Le Hir.*

- le 07.01.1665 *ont comparu honorables gens Christophe Le Guen père et garde de Jan et Marguerite Le Guen ses enfants mineurs d'avec feu Françoise Rolland demeurant à Lanneuffret..... Hervé Le Guen père et garde de son enfant Anne Le Guen de son mariage avec feu Catherine Rolland de Plouedern..... la moitié des héritages appartient à Marguerite Le Hir par acquet avec feu Allain Rolland durant sa communauté.*<sup>2</sup>

Christophe Le Guen, né à Lanneuffret en 1613, mari de Françoise Rolland et frère d'Hervé, vit à Kerioual en Lanneuffret, tout comme ses parents avant lui. Il décède en 1675. A ses obsèques sont présents deux gendres, Guillaume Brest, époux de Janne Le Guen, et Nicolas Mazé, mari de Marguerite Le Guen.

Anne Le Guen, seule survivante du premier mariage d'Hervé Le Guen avec Catherine Rolland, épouse Christophe Bertou en 1678, puis Hervé Guiader en 1689. Une fondation à Plouédern nous confirme que ses grands-parents sont au paternel Jan Le Guen et Marie Guillou et au maternel Allain Rolland et Marguerite Le Hir.

Plusieurs enfants du second mariage d'Hervé Le Guen avec Marie Bernicot, fille d'Ollivier et de Marguerite Fily<sup>3</sup>, sont men-

<sup>1</sup> cf fin du registre des mariages de 1657-89

<sup>2</sup> ADB 29 1E 41

<sup>3</sup> (cf fondations de Plouédern)

tionnés lors de l'émancipation d'un de leur fils :

*le 19.05.1703 a comparu Jean Le Guen fils mineur de feu Hervé Le Guen de son mariage avec Marie Bernicot du Plessismeur en Plouedern. Il demande à être émancipé sous l'autorité de Mire Yves Le Guen prêtre son frère. Sont cités :*

*Hervé Guiader mari d'Anne Le Guen my soeur du mineur, de Plessismeur*

*Jan Le Roux mari de Marguerite Le Guen soeur du mineur de Creachmilloc en Plouneventer.*

*Yves Gourmelon mari de Janne Le Guen aussi soeur du mineur de Plessismeur.*

*Jan Quéré mari de Katherine Le Guen soeur du mineur de Boucheozen paroisse de Ploudaniel. (trêve de St Meen)*

*François Le Bras mari de Janne Le Guen nièce née de germain au mineur de Landerneau St Houardon<sup>4</sup>.*

Hervé Le Guen du Quenquismeur a aussi un frère, Yves, époux de Françoise Le Roux à La Martyre, au village du Can.

Le 25.5.1682, tutelle de Françoise Le Guen fille mineure des feus Yves Le Guen et Françoise Le Roux, du Can en La Martyre. Sont présents :

*Hervé Le Guen de Plessismeur en Plouedern oncle germain paternel de la mineure,*

*Yves et Guy Le Guen frères de la mineure,*

*Katherine Le Guen femme de François Le Maubian de Berchleus en Ploudiry, soeur de la mineure,*

*Marie Le Guen femme d'Yves Le Sancquer de la paroisse de Ploudiry soeur de la mineure<sup>5</sup>.*

Nous retrouverons par ailleurs Guy Le Guen, du Can, en La Martyre. Selon les BMS de cette paroisse, il s'est marié deux fois : en premières noces avec Marie Paugam, et en secondes à Janne Marhic.

Hervé Le Guen de Plouédern a aussi des liens avec des Le Guen de Kersaint-Plabennec et de Loc-Brevalaire. Il est un oncle germain de Jan Le Guen, mari de Françoise Jezequel de Kersaint-Plabennec, et de Hamon Le Guen, de Pencreach en Loc-Brevalaire.

*Le 02.11.1693 a comparu Yves Le Guen fils mineur des feus honorables gens Jan Le Guen et Françoise Jezequel, originaire de Kersaint Plabennec où il est né le 20.11.1671 et demeurant à Loc Brevalaire au village de Pencreach chez son oncle et curateur général Hamon Le Guen. Il demande à être émancipé.*

Parmi les parents présents du côté paternel, outre son oncle et curateur, on note Hervé Le Guen, du Quenquismeur en Plouedern, oncle germain du feu père du mineur, et Guy Le Guen, du Can, en la paroisse de Ploudiry (trêve de La Martyre),

cousin germain du feu père du mineur.<sup>6</sup>

Marie Bernicot, seconde épouse d'Hervé Le Guen, fait aussi l'objet d'une fondation à Plouédern. Elle est la fille d'Ollivier Bernicot et de Marguerite Fily, la petite-fille de Pierre Bernicot et de Janne Burchis, et d'Hervé Fily et de Catherine Eocat. Outre les BMS, on trouve mention des enfants d'Hervé Le Guen et de Marie Bernicot le 19 mai 1703, lors de l'émancipation de Jean Le Guen, un de leurs fils.<sup>7</sup>

## B. La branche Le Guen de Loc-Brevalaire



Eglise de Loc Brevalaire  
Photo Jean François Pellan

Nous venons de voir qu'Hervé Le Guen a un neveu, Hamon Le Guen, demeurant au village de Pencreach à Loc-Brevalaire. Hamon est le fils d'un Jan Le Guen.

**1. Jan Le Guen**, frère d'Hervé, de Plouédern, né à Lanneufret en 1610, s'est installé à Loc-Brevalaire en épousant Marie Calvez, fille d'Hamon et de Marie Cuef. Jan Le Guen demeure au village de Goueletquear. Hamon est l'unique enfant de ce couple, mais nous verrons que Jan Le Guen

s'est remarié et a eu d'autres enfants.

*En 1681 Honorable marchand Hamon Le Guen de la paroisse de Loprevalzre ....succession de feu Marie Calvez sa mère décédée depuis environ 48 ans<sup>8</sup>.*

*Le 16.6.1634 partage de succession entre honorables gens Prigent Cabon et Anne Calvetz sa femme de Quernoues et Jan Le Guen garde naturel de Hamon Le Guen son fils de luy procréé en deffuncte Marie Calvetz demeurant au lieu de Gouelet(quear) paroisse de Locbrevalazre... succession héritière des gens honorables Hamon Calvetz et Marie Cuef sa femme père et mère aux dites Anne et Marie Calvetz et aieuls maternels de Hamon Le Guen.... est advenu en la part du dit Jan Le Guen une maison couverte d'ardoises et ses dépendances en la paroisse de Locbrevalazre au village de Pencreach.<sup>9</sup>*

**2. Ce fils Hamon Le Guen** se marie avec Marguerite Cabon, fille de Jan Cabon et de Gabrielle Cabon, de Kersava en Kernoues, et va s'établir à Loc-Brevalaire, au village de Pencreach, dans l'héritage venu de sa mère. On leur connaît cinq enfants :

1-Yves Le Guen, qui va demeurer à Plouédern au village de Larlach, en épousant Françoise Rolland, fille d'Allain et d'Anne Coranlea.<sup>10</sup>

2-Marguerite Le Guen, épouse de François Berthou, fils de Jan et de Françoise Measanstourm, du Fers en Lanhouarneau.

3- Anne Le Guen, épouse de Guy Le Sault, sieur du

<sup>4</sup> ADB 29 16B 401 F° 102v

<sup>5</sup> ADB 29 16B 381

<sup>6</sup> ADB 29 6B 473

<sup>7</sup> ADB 29 16 B 401 F° 102v

<sup>8</sup> AD 44 B 1738 réformation du domaine du roi Kernilis 1681 F° 3341

<sup>9</sup> ADB 29 1 E 818 liasse Cabon

<sup>10</sup> Voir l'article de M. Abjean dans le LIEN n° 112, du 4<sup>e</sup> trimestre 2009 : "Les Rolland de Larlac'h en Plouédern"

Manec, de la paroisse St Martin de Morlaix.

4- Jan Le Guen, prêtre.

5- Guillaume Le Guen, marié en 1683 avec Marie Rolland, fille d'Allain et d'Anne Coranlea, de Plouédern, et qui demeure près de son père à Pencreach en Loc-Brevalaire.

03.12.1700 Minu d'honorable marchand Hamon Le Guen mari de Marguerite Cabon décédé le 23 février dernier que fournit Yves Le Guen demeurant au village de Larleach paroisse de Plouedern.....enfant et héritier du dit feu Le Guen .....faisant pour Mire Jan Le Guen prêtre, honorable marchand François Berthou et Marguerite Le Guen sa femme, Guy Le Saoult sieur du Manec et Anne Le Guen sa femme et aussi comme curateur de Marguerite Le Guen fille mineure de défunt honorable marchand Guillaume Le Guen.... tous les dits Le Guen cy dessus desnommés enfants et héritiers du dit feu Hamon Le Guen...<sup>11</sup>

**3-Marguerite Le Guen**, demoiselle du Lesquer, fille de Guillaume et de Marie Rolland, de Pencreach en Loc-Brevalaire, petite-fille de Hamon Le Guen et de Marguerite Cabon, arrière-petite-fille de Jan Le Guen et Marie Calvez.



Manoir de Pencreach en Loc Brevalaire  
Photo Jean François Pellan

Guillaume Le Guen et Marie Rolland, son épouse, meurent jeunes et laissent, derrière eux, une petite fille de cinq ans et demi, Marguerite, pour laquelle on trouve de nombreuses procédures entre 1692 et 1706 dans les séries 16B (Landerneau) et 6B (Lesneven). Beaucoup de parents sont appelés à témoigner. Pour plus de clarté, nous retiendrons uniquement ceux qui appartiennent à la branche des Le Guen.

Le 24.01.1692, tutelle de la fille mineure (Marguerite), âgée de cinq ans des feus honorables gens Guillaume Le Guen et Marie Rolland. Sont présents :

Jan Le Guen my frère de l'aïeul de la mineure de Goueletquear en Loc Brevalaire,

François Berthou mari de Marguerite Le Guen soeur germaine du feu père du Fers en Lanhouarneau,

Guy Le Sault mari d'Anne Le Guen soeur du feu père de la mineure de la paroisse St Martin de Morlaix,

Jan Le Guen cousin germain du feu père de la mineure de Kerscao en Plabennec,

<sup>11</sup> ADB 29 1 E 163

<sup>12</sup> ADB 29 16B 388 F° 48v

<sup>13</sup> ADB 29 16B 395

<sup>14</sup> ADB 29 16B 397

<sup>15</sup> ADB 29 16B 403 F° 39r

Yves Le Guen de Larlach en Plouedern, frère du père, désigné comme tuteur.<sup>12</sup>

Le 08.04.1698, comparution d'Yves Le Guen curateur de la fille mineure de feu Guillaume Le Guen et de feu Marie Rolland pour demander l'avis des nominateurs.

Parmi les présents : Hamon Le Guen de Pencreach en Loc Brevalaire aïeul de la mineure,

Jan Grall mari de Marguerite Le Guen de Keraoulet à Le Drennec,

Jan Le Guen cousin germain du feu père de la métairie de la Motte à Plabennec.<sup>13</sup>

Le 11.03.1700, nouvelle réunion suite au décès de Hamon Le Guen aïeul de la mineure et père du tuteur. D'où conflit d'intérêts.<sup>14</sup>

23.01.1706, requête de M<sup>e</sup> Paul Bornic procureur de Marguerite Le Guen, dlle du Lesquer. Il convoque la famille en vue de l'émancipation de la jeune fille née le 10.08.1686 et propose d'être le curateur particulier.<sup>15</sup>

La procédure crée des remous dans la famille et va se prolonger à travers les pages du registre 16B 403, du F° 39 jusqu'au F°109. Nous citerons les parents de la branche Le Guen dont le degré de parenté est précisé.

### Parents paternels de Marguerite Le Guen présents ou cités lors de l'émancipation en 1706 :

- Jan Le Guen, frère utérin de l'aïeul paternel de la mineure, de Lannouasoc en Ploudaniel, reconnaissable à sa signature. Il demeurait auparavant à Goueletquear en Loc-Brevalaire. Il est dit époux de Louise Le Guen.

- M<sup>e</sup> Claude Abiliou, mari de Marie Le Guen, cousine germaine du feu père de la mineure, du bourg de Plouvien.

- M<sup>re</sup> Jan Le Guen, prêtre, oncle germain de la mineure.

- Jan Le Guen, de la métairie de la Motte à Plabennec, cousin germain du père de la mineure.

- Anne Berthou, épouse de Christophe Toullec, de Loc-Brevalaire et Jan Bertou, de Lanhouarneau. Anne et Jan Berthou sont enfants de Marguerite Le Guen, soeur du père de la mineure.

- Yves Le Guen, de Kerellé en Plouneventer, cousin germain de l'aïeul de la mineure.

- Gabriel Le Guen, cousin germain du père de la mineure, de Keriourous en Plouneventer.

- Yves Le Guen, de Coatanguoust en Plouneventer, mari d'Anne Derien, cousine germaine du père de la dite Dlle du Lesquer.

- Guillaume Moalic, mari de Katherine Le Guen, soeur utérine de l'aïeul paternel de la Demoiselle, de Kersesné en Plabennec.

- Hierosme Le Guen, de l'Isle Gouesnou en Plabennec, cousin germain du père.

- M<sup>e</sup> Guillaume Danzou (ou Danjou), mari d'Anne Prigent, cousine germaine de la mineure, de Kerguen en Plabennec.

- Marguerite Cabon, aïeule paternelle de la mineure.

- Louis Le Guen, cousin germain du père, de Goueletquear en Loc-Brevalaire.

- Guy Le Sault, mari d'Anne Le Guen, soeur germaine du père, de la paroisse Saint-Martin de Morlaix.

On découvre que Hamon Le Guen, unique enfant du premier mariage de Jan Le Guen avec Marie Calvez, a de nombreux mi-frères et soeurs. Son père s'est remarié au moins une fois

## II. Les mi-frères et soeurs d'Hamon Le Guen, fils de Jan.

**A. Anne Le Guen**, épouse de François Derien, de Leurguer en Saint-Vougay, fille de Jan Le Guen et de Guillemette Broudin.

Au nombre des parents paternels de Marguerite Le Guen, fille de Guillaume et de Marie Rolland, on voit apparaître Anne Derien, épouse d'Yves Le Guen, de Coatanguest en Plouneventer. Elle est dite cousine germaine du père de la mineure.<sup>16</sup>

D'autres sources vont nous donner l'ascendance de cette Anne Derien.

Elle est la soeur de Catherine Derien, épouse de Guillaume Le Roux, de Kerfeunteuniou en Bodilis.

*Le 31.12.1697 a comparu honorable femme Catherine Derien veuve de feu honorable marchand Guillaume Le Roux décédé depuis un mois demeurant à Kerfeunteuniou en Bodilis et laissant huit enfants mineurs.*

Parmi les présents : Yves Le Guen mari d'Anne Derien soeur de la mère de Coatanguest en Plouneventer, François Derien père de la mère de Leurguer en St Vougay.<sup>17</sup>

Catherine Derien, suite au décès de son mari, a créé une fondation pour les membres de sa propre famille.

Cahier prônal de Bodilis :

*Catherine Derien est la fille de (François Derien) encore en vie et d'Anne Le Guen et la petite fille de Bernard Derien et Françoise Bodilis et de Jan Le Guen et de Guillemette Broudin.*

*Oncles et tantes maternels : Guillaume, Christophe et Yves Le*

*Guen, Marguerite Menez et Marie Abiven.*<sup>18</sup>

Parmi les oncles et tantes du côté maternel, on découvrira plus loin les deux couples :

Guillaume Le Guen, mari de Marguerite Menez, et Christophe Le Guen, époux de Marie Abiven.

Anne et Catherine Derien ont encore un frère, Jan Derien, marié en premières noces à Jacqueline Breton et en secondes à Catherine Bleas.<sup>19</sup>

Jean Derien décède le six janvier à Keriourous en Plouneventer. Sont présents : Yves Le Guen et Guillaume Le Roux, ses beaux-frères. Il laisse derrière lui un jeune enfant, Yves, mis sous tutelle.

Le 01.02.1695, tutelle d'Yves Derien fils de feu Jan Derien et de Katherine Bleas de Keriourous en Plouneventer. Parmi les parents présents de la branche Le Guen :

*Louis Martin mari de Marie Le Guen tante maternelle du père,*

*Yves Le Guen de Larlach en Plouedern cousin germain du père,*

*François Berthou mari de Marguerite Le Guen, cousine germaine du père, du Fers en Lanhouarneau.*

*Est désigné comme tuteur Yves Le Guen de Coatanguest en Plouneventer mari d'Anne Derien soeur du père, ou en cas d'excuse Guillaume Le Roux mari de Katherine Derien soeur du père de Kerfeunteuniou en Bodilis.*<sup>20</sup>

Il en résulte qu'Anne Le Guen, épouse de François Derien, Guillaume Le Guen, mari de Marguerite Menez, Christophe Le Guen, époux de Marie Abiven, et Marie Le Guen, femme de Louis Martin, sont des mi-frères et soeurs de Hamon Le Guen. Ils sont, comme Hamon, enfants de Jan Le Guen, de Goueletquear en Loc-Brevalaire, mais issus de sa seconde femme, Guillemette Broudin. Il semble que Jan Le Guen ne se soit pas marié plus de deux fois.

Nous retrouverons ultérieurement Guillaume, Christophe et Marie Le Guen après l'examen d'un autre personnage-clé, mi-frère de Hamon Le Guen, à savoir Jan Le Guen, époux de Louise Le Guen.



Calvaire de Kerfeunteuniou en Bodilis,

dont les quatre côtés du socle portent ces inscriptions : GVILLA, VME LE, ROVX, C DERIEN.

Le calvaire a été érigé en 1681 par Guillaume Le Roux et Catherine Derrien, son épouse, propriétaires du manoir de Kerfeunteuniou.

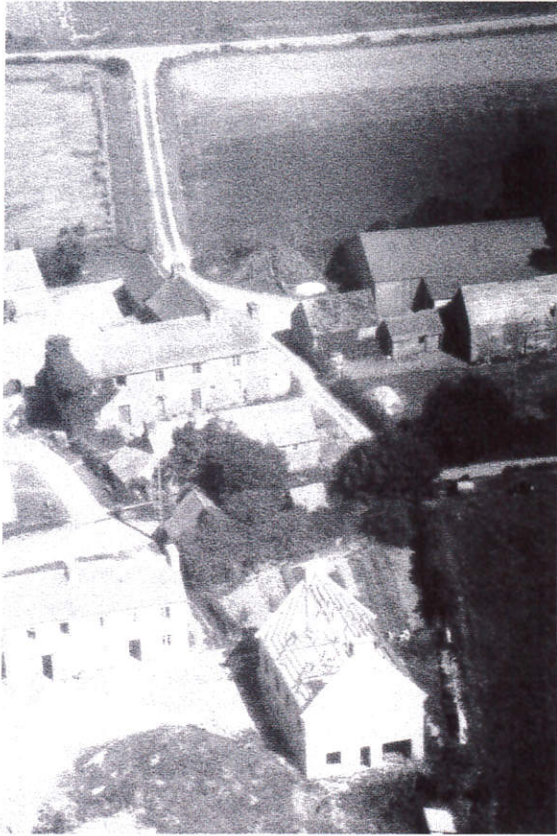
Le marchand toilier a laissé ses initiales en de nombreux emplacements de l'église et les Le Roux ont été impliqués dans la gestion de la fabrique pendant plusieurs générations.

Photos Jean François Pellan

<sup>18</sup> ADB 29 23G 21

<sup>19</sup> cf mariage Plouneventer 01.09.1692

<sup>20</sup> ADB 29 16B 393 12r



*Vue aérienne du manoir en 1977*

**Le manoir de Kerfeunteuniou à Bodilis,  
qui fut la propriété du couple  
Guillaume Le Roux et Catherine Derrien**



*Un incendie détruit la charpente et la couverture  
Photo Robert Keryer*



*Linteau de fenêtre portant le nom "Le Roux"  
Photo Jean François Pellan*



*Le manoir pendant sa démolition  
Photo Robert Keryer*

*Vestiges d'une cheminée du manoir  
Photo Jean François Pellan*

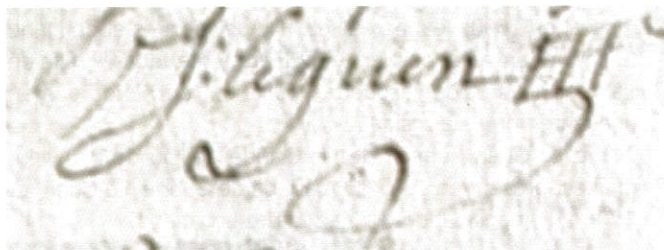




Cette maison était une dépendance du manoir de Kerfeunteuniou à Bodilis, qui fut la propriété du couple Guillaume Le Roux et Catherine Derrien  
Photo Jean François Pellan

**B. Jan Le Guen** mari de Louise Le Guen<sup>21</sup>, de Gouletquear en Loc-Brevalaire, puis de Lannouasoc en Ploudaniel.

Jan Le Guen, mari de Louise Le Guen, demeure en 1692 à Gouletquear en Loc-Brevalaire, et en 1706 à Lannouasoc en Ploudaniel. C'est un mi-frère de Hamon Le Guen. Il est repérable grâce à une signature suivie d'un losange à quatre cases :



Il est présent en 1692 à la tutelle de Marguerite Le Guen, fille de Guillaume et de Marie Rolland, et encore présent en 1706 lors de l'émancipation de la jeune fille.



Chapelle et fontaine Sainte-Pétronille, près de Lannouasoc en Ploudaniel, où habitait Jean et Louise Le Guen.  
Photo Jean François Pellan

En 1709, deux fils de Jan Le Guen demandent leur émancipation malgré l'opposition de leur père.

Le 23 01 1706, *Emancipation de Christophe et Pierre Le Guen fils de Jan Le Guen et de feu Louise Le Guen de Lannouasoc en Ploudaniel sous l'autorité d'Allain Goasduff leur beau-frère du Drennec manoir de Pentreff, contre la volonté de leur père.* Parmi les présents :

*M<sup>e</sup> Guillaume Danjou mari d'Anne Prigent cousine germaine des mineurs au paternel, du bourg de Plabennec.*

*Yves Le Guen de Coatanguoust en Plouneventer mari d'Anne Derien cousine remuée de germain des mineurs au paternel [sic, elle est en fait cousine germaine].*

*Pierre Nicolas mari de Louise Le Guen soeur des mineurs de Coatinual en Ploudaniel.*

*Guillaume Jezequel mari de Françoise Martin cousine germaine des mineurs au paternel du Merdy en Ploudaniel.*

*Yves Le Guen cousin germain des mineurs au paternel de Lannon en Kersent Plabennec.*<sup>22</sup>

Jan Le Guen, époux de Louise Le Guen, est aussi le neveu de Françoise Le Guen, épouse de Christophe Kerbaol, de Kerellé en Plouneventer. Cette Françoise Le Guen est donc une fille de Jan Le Guen et de Marie Guillou, de Lanneufret.

*14.09.1683 a comparu Christophe Kerbaol fils mineur de François Kerbaol et de Françoise Le Guen demeurant à Kerellé paroisse de Plouneventer..... requérant être émancipé sous l'autorité de honorable marchand Jan Le Guen de la paroisse de Loprevalaire cousin germain du mineur [il s'agit du mari de Louise Le Guen, reconnaissable à sa signature].*

Parmi les présents :

*François Le Guen cousin germain du remontrant au maternel de Coatinual en Ploudaniel.*

*Yves Le Guen cousin germain du mineur au maternel de Kerellé en Plouneventer.*

*Le même jour a aussi comparu Anne Kerbaol veuve de François Penguilly de Kerellé en Plouneventer soeur du précédent.*<sup>23</sup>



<sup>21</sup> Louise Le GUEN épouse de Jan Le GUEN, ainsi que Françoise Le GUEN, seconde femme de François DERIEN, sont les filles de Paul Le GUEN et d'Anne RICHOU de Tregarantec (ADB 29 5G 475 N° 14346 du 13.10. 1702).

<sup>22</sup> ADB 29 16B 406 F° 39r

<sup>23</sup> ADB 29 16B 383 F° 76v

Jan Le Guen, mari de Louise Le Guen, est aussi un frère de Catherine Le Guen, épouse en premières noces de Noël Prigent et en secondes de Guillaume Moalic.

Nous avons déjà rencontré, lors de l'émancipation de Marguerite Le Guen, cette Catherine Le Guen, soeur de l'aïeul de la mineure. Catherine Le Guen est donc aussi fille de Jan Le Guen, de Loc-Brevalaire et de Guillemette Broudin.

*30.02.1691 décret de mariage de Louise Prigent fille de feu Noel Prigent et de Catherine Le Guen sous la tutelle de Guillaume Moalic son parâtre de Kersesne en Plabennec. Elle est recherchée en mariage par François Ropartzic fils de Claude et d'Anne Pezron de Lambezellec.*

*Est présent Jan Le Guen frère de la mère de Loc Brevalaire qui signe.<sup>24</sup>*

**C. Jan Le Guen**, mari de Françoise Jezequel, de Kersaint-Plabennec.

Nous avons évoqué leur fils Yves Le Guen, de Kersaint-Plabennec, lors de son émancipation en 1693<sup>25</sup>, où nous avons appris que son père est un neveu d'Hervé Le Guen, du Quenquismeur en Plouédern. Yves Le Guen s'est marié à Saint-Divy, le 3 février 1698, avec Françoise Toullec, fille d'Hervé et d'Anne Segalen. Il est aussi cousin germain au paternel des enfants de Jan Le Guen et de Louise Le Guen<sup>26</sup>. Son père, Jan Le Guen, époux de Françoise Jezequel, est donc un fils de Jan Le Guen de Loc-Brevalaire, de sa seconde épouse Guillemette Broudin.

**D. Catherine Le Guen**, épouse en premières noces de Noël Prigent, et en secondes de Guillaume Moalic, de Kersesné en Plabennec.

Nous avons découvert que Catherine Le Guen est la demi-soeur d'Hamon Le Guen et la soeur de Jan Le Guen, mari de Louise Le Guen, et par suite la fille de Jan Le Guen, de Goueletquear en Loc-Brevalaire, de son second mariage avec Guillemette Broudin.

Parmi ses enfants, nous avons rencontré Anne Prigent, épouse de M<sup>e</sup> Guillaume Danjou, et Louise, femme de François Ropartzic. Leurs mariages sont dans les BMS, où nous découvrons aussi Jeanne Prigent, femme de Jacques Kerdellant, et Noël Prigent, époux de Jeanne Bergot. On ne connaît pas d'enfant de son second mariage.

**E. Christophe Le Guen**, époux de Marie Abiven, du manoir de Lescoat en Lanarvily.

Christophe Le Guen et Marie Abiven sont mentionnés comme frère et belle-soeur d'Anne Le Guen, épouse de François Derien, et fille de Jan Le Guen et de Guillemette Broudin dans la fondation de Catherine Derien à Bodilis<sup>27</sup>.

A son décès en 1671, Christophe Le Guen est dit fils de Jan et époux de Marie Abiven.

Au décès de Marie Abiven en 1686 sont présents : Hiérosme Le Guen, son fils, et Hamon Le Guen, son beau-frère.

Leur fille Marguerite épouse en 1691 Jan Grall, de Guissény. Ce dernier est témoin en 1698 lors d'une procédure concernant Marguerite Le Guen, fille de Guillaume et de Marie Rolland. Il demeure à Keraoulet en Le Drennec.

Leur fils Hiérosme, qui a épousé en 1691 Anne Guerenneur, est aussi cité lors de l'émancipation de Marguerite Le Guen en 1706. Il demeure à l'Isle Gouesnou en Plabennec.

Le 09.06.1711, tutelle des enfants mineurs d'Anne Guerenneur veuve de Jérôme Le Guen de l'Isle en Plabennec.

Sont présents :

Jan Grall veuf de Marguerite Le Guen soeur de feu père de Keraoulet en Le Drennec.

Jan Kerdellant mari de Jeanne Prigent cousine germaine du feu père de Plabennec

Jan Le Guen cousin germain du père de La Motte en Plabennec.<sup>28</sup>

**F. Guillaume Le Guen**, mari de Marguerite Menez, de Plouvien.

Guillaume Le Guen et Marguerite Menez, oncle et tante de Catherine Derien, sont cités dans la fondation de Bodilis.<sup>29</sup> Guillaume Le Guen est un frère d'Anne Le Guen, mère de Catherine Derien ; il est donc un fils de Jan Le Guen et de Guillemette Broudin, de Loc-Brevalaire.

On leur connaît plusieurs enfants signalés lors de l'émancipation de Marguerite Le Guen, à savoir :

Jan Le Guen, né en 1661 à Plouvien, a pour parrain Jan Le Guen, son aïeul, et pour marraine Catherine Le Guen, sa tante. Il épouse en 1688 Anne Bernicot à Plabennec, où il va demeurer à la métairie de La Motte.

Gabriel Le Guen, né à Plouvien en 1665, a pour marraine Marie Le Guen, sa tante. Il épouse à Lambezellec, en premières noces, en 1690, Jeanne Calvez, fille de Jacques et de Marie Le Gallou, et en secondes, en 1697 Marguerite Bleas<sup>30</sup>, fille de Guillaume Bleas et de Jacqueline Pouliquen, de Keriourous en Plouneventer, où il va résider.

Marie Le Guen, femme de M<sup>e</sup> Claude Abiliou de Plouvien. Celui-ci est présent en 1697 au mariage de Gabriel Le Guen, et en 1706 à l'émancipation de Marguerite Le Guen.



L'église de Lanarvily  
Photo Jean François Pellan

<sup>24</sup> 16B 386 F° 59

<sup>25</sup> cf ci-dessus I A

<sup>26</sup> cf 16B 406 en 1709 ci-dessus

<sup>27</sup> cf AD 29 23G / 21

<sup>28</sup> ADB 29 6B 489

<sup>29</sup> ADQ 29 23G 21

<sup>30</sup> Décret de mariage du 27.08.1697

27.08.1697 Décret de mariage de Marguerite Bleas fille de feu Guillaume et de Jacquette Pouliquen de Keriourous en Plouneventer recherchée en mariage par Gabriel Le Guen fils de Guillaume, de Lambezellec.<sup>31</sup>

19.06.1726 tutelle des enfants mineurs de Marguerite Bleas veuve d'honorable homme Gabriel Le Guen de Keriourous en Plouneventer. Est présent M<sup>e</sup> Claude Abiliou, de Kerouledic en Plouvien, mari de Marie Le Guen soeur germaine du feu père.<sup>32</sup>

**G. Marie Le Guen**, épouse de Louis Martin, de Kergueron en Ploudaniel et Le Merdy.

Marie Le Guen et son mari sont cités lors de la tutelle d'Yves Derien, fils de feu Jean Derien et de Katherine Bleas<sup>33</sup>. Elle est

dite tante paternelle [en réalité tante maternelle] du père. Elle est donc une soeur d'Anne Le Guen, épouse de François Derien, et donc fille de Jan Le Guen, de Loc-Brevalaire, et de Guillemette Broudin, sa seconde épouse.

Louis Martin et Marie Le Guen ont eu de nombreux enfants<sup>34</sup>. On peut citer Marie Martin, qui épouse en 1704 Jean Kerdelant, fils de Guillaume et de Françoise Le Roux. On trouve aussi en 1704 le mariage de Françoise Martin avec Guillaume Jezequel, fils d'Yves et de Jeanne Edern.

Françoise, du Merdy en Ploudaniel, est citée lors de l'émancipation de Christophe et Pierre Le Guen, fils de Jan et de Louise Le Guen<sup>35</sup>. Elle est dite cousine germaine des mineurs au paternel.

## II- Récapitulation des Le Guen mentionnés par génération.

### A. Génération I.

Christophe Le Guen et Anne Trevien.

### B. Génération II.

Jan Le Guen et Marie Guillou, de Lanneufret Kerioual

Enfants :

Jan Le Guen de Goueletquear en Loc-Brevalaire

x1 Marie Calvez fille de Hamon et Marie Cuef

x2 Guillemette Broudin

Christophe Le Guen de Kerivoal en Lanneufret

x Françoise Rolland fille d'Allain et de Marguerite Le Hir

Yves Le Guen du Can en La Martyre

x Françoise Le Roux

Françoise Le Guen de Kerellé en Lanneufret

x François Kerbaol

Hervé Le Guen du Quenquismeur en Plouédern

x1 Catherine Rolland fille d'Allain et de Marguerite Le Hir

x2 Marie Bernicot fille d'Ollivier et de Marguerite Fily

### C. Génération III.

1- Jan Le Guen, de Goueletquear en Loc-Brevalaire

x1 avec Marie Calvez fille d'Allain et de Marie Cuef

x2 avec Guillemette Broudin

*Enfant du premier lit :*

Hamon Le Guen, mari de Marguerite Cabon, fille de Jan et de Gabrielle Cabon, demeurant à Pencreach en Loc-Brevalaire.

*Enfants du second lit :*

- Jan Le Guen, mari de Louise Le Guen, fille de Paul et d'Anne Richou, Goueletquear en Loc-Brevalaire puis Lannouasoc en Ploudaniel.

- Jan Le Guen, mari de Françoise Jezequel, Kersaint-Plabennec.

- Anne Le Guen, épouse de François Derien, fils de Bernard et de Françoise Bodilis, à Leurguer en St Vougay.

- Guillaume Le Guen, mari de Marguerite Menez, Plouvien.

- Christophe Le Guen, époux de Marie Abiven, manoir de Lescoat en Lanarvily.

- Catherine Le Guen, épouse x1 de Noël Prigent, x2 de Guillaume Moalic, Kersené en Plabennec.

- Marie Le Guen, femme de Louis Martin, Ploudaniel.

2- Christophe Le Guen, mari de Françoise Rolland, fille d'Allain et de Marguerite Le Hir, de Kerioual en Lanneufret.

*Enfants :*

- Hervé Le Guen, mari de Marie Huguen, de Kerioual en Lanneufret.

<sup>31</sup> ADB 29 16B 395 F° 34v

<sup>32</sup> ADB 29 16B 421

<sup>33</sup> ADB 29 16B 393 le 01.02.1695

<sup>34</sup> cf BMS de Ploudaniel

<sup>35</sup> ADB 29 16B 406, le 23.01.1706

- Jeanne Le Guen, épouse de Guillaume Brest, Le Trehou.
- Marguerite Le Guen, femme de Nicolas Mazé.

3- Françoise Le Guen, épouse de François Kerbaol, Kerellé en Lanneufret.

*Enfants :*

- Anne Kerbaol, femme de François Penguilly, Kerellé en Lanneufret.
- François Kerbaol, mari de Marie Plantec, Kerprigent en Lanneufret.
- Christophe Kerbaol.
- Marie Kerbaol.

4- Yves Le Guen, mari de Françoise Le Roux, du Can en La Martyre.

*Enfants :*

- Guy Le Guen, époux x1 de Marie Paugam et x2 de Jeanne Marhic, du Can en La Martyre.
- Marie Le Guen, femme d'Yvon Le Sancquer.
- Catherine Le Guen, épouse de Guillaume Le Maubian, de Berchleus en Ploudiry.
- Yves Le Guen, mari d'Anne Le Roux, de Keramen Huella en Ploudiry.

5- Hervé Le Guen, du Quenquismeur (ou Plessismeur) en Plouédern

x1 Catherine Rolland fille d'Allain et de Marguerite Le Hir

x2 Marie Bernicot fille d'Ollivier et de Marguerite Fily

*Enfant du premier lit :*

- Anne Le Guen, femme d'Hervé Guiader, fils de François et de Françoise Le Guen.

*Enfants du second lit :*

- Yves Le Guen, prêtre.
- Jean Le Guen.
- Marguerite Le Guen, femme de Jean Le Roux, fils d'Yves et de Marguerite Le Roux, de Creachmilloc en Plouneventer.
- Jeanne Le Guen, épouse d'Yves Gourmelon, fils de Jan et de Françoise Le Roux, du Plessismeur en Plouédern.
- Katherine Le Guen, femme de Jan Quéré, fils de Guillaume et de Marie Mazé, de Boucheozen en St Meen.

6- Existe-t-il un autre Hervé Le Guen, fils de Jan et de Marie Guillou?

Dans les sources, à plusieurs reprises nous avons rencontré Yves Le Guen de Kerellé en Plouneventer. Il est cousin germain d'Hamon Le Guen, grand-père de Marguerite Le Guen, et aussi cousin germain au maternel des enfants de Françoise Le Guen, femme de François Kerbaol.

Cet Yves Le Guen est donc un petit-fils de Jan Le Guen et de Marie Guillou.

A cette époque vit à Kerellé en Plouneventer un couple Yves Le Guen et Jeanne Kerbaol, dont le mariage a eu lieu à Plouneventer en 1673. Yves Le Guen y est dit fils d'Hervé, de Kerellé en Plouneventer. Il ne semble pas être un fils d'Hervé Le Guen, du Quenquismeur en Plouédern, qui n'a qu'une fille, Anne, survivante du premier mariage, et un fils, Yves, prêtre, du second.

## D- Génération IV

*Nous nous limiterons aux couples mentionnés dans les sources.*

1- Enfants d'Hamon Le Guen et de Marguerite Cabon, de Loc-Brevalaire.

- Yves Le Guen, époux de Françoise Rolland, fille d'Allain et d'Anne Coranlea, de Larlach en Plouédern.
- Marguerite Le Guen, femme de François Berthou, fils de Jan et de Françoise Measanstourm, du Fers en Lanhouarneau.
- Anne Le Guen, épouse de Guy Le Sault, sieur du Mannec, de la paroisse St Martin de Morlaix.
- Jan Le Guen, prêtre.
- Guillaume Le Guen, mari de Marie Rolland, fille d'Allain et d'Anne Coranlea, de Plouédern, et qui demeure comme son père à Pencreach en Loc-Brevalaire.

2- Enfants d'Anne Le Guen et de François Derien, de St Vougay.

- Jan Derien, x1 Jacqueline Breton fille de François, x2 Catherine Bleas, fille de Guillaume et de Janne Abgrall, de Keriourous en Plouneventer.
- Anne Derien, épouse d'Yves Le Guen, fils de Pierre et de Françoise Le Roux, de Coatanguouest en Plouneventer.
- Catherine Derien, femme de Guillaume Le Roux, fils d'Yves et d'Anne Le Hir, de Kerfeunteuniou en Bodilis.

3- Enfants de Jan Le Guen et de Louise Le Guen, de Loc-Brevalaire, puis de Ploudaniel.

- Anne Le Guen, femme d'Allain Goasduff, fils de Jacques et d'Anne Jezequel, du manoir de Pentrez en Le Drennec.
- Louise Le Guen, épouse de Pierre Nicolas, fils de François et de Louise Edern, de Coatinual en Ploudaniel.
- Pierre Le Guen, mari de Marguerite Pellé, fille de Prigent et de Françoise Kerouanton.
- Christophe Le Guen, époux de Marguerite Kerouanton, fille de Jan et de Marie Richard.
- Louis Le Guen.



# Quelques familles Le Guen

_____ x <b>GOASDUFF</b> Allain	° 09/02/1664 PLOUVIEN	x 29/01/1704 LOC BREVALAIRE + 02/05/1734 DRENNEC
_____ <b>le GUEN</b> Louise	° ca .././1674	+ 20/09/1738 PLOUDANIEL
_____ x <b>NICOLAS</b> Pierre	° ca .././1665 PLOUDANIEL	x ca .././1697 + 13/03/1739 PLOUDANIEL
_____ <b>le GUEN</b> Christophe	° 10/09/1684 LOC BREVALAIRE	
_____ x <b>KEROUANTON</b> Marie		x 06/07/1711 PLOUDANIEL
_____ <b>le GUEN</b> Pierre	° 23/12/1686 LOC BREVALAIRE	
_____ x <b>PELLÉ</b> Marguerite		x 07/10/1710 DRENNEC
_____ <b>le GUEN</b> Louis		
_____ <b>le GUEN</b> Jan		
_____ x <b>JEZEQUEL</b> Françoise		
_____ <b>le GUEN</b> Yves		+ 10/11/1727 KERSAINT-PLAB.
_____ x <b>TOULLEC</b> Françoise		x 03/02/1698 ST DIVY
_____ <b>le GUEN</b> Guillaume		+ 09/04/1672 PLOUVIEN
_____ x <b>MENEZ</b> Marguerite		+ 08/04/1697 PLOUVIEN
_____ <b>le GUEN</b> Jean	° 08/12/1661 PLOUVIEN	
_____ x <b>BERNICOT</b> Anne		x 23/02/1688 PLABENNEC
_____ <b>le GUEN</b> Gabriel	° 05/01/1665 PLOUVIEN	
_____ x <b>CALVEZ</b> Janne		x 03/07/1690 LAMBEZELLEC
_____ x <b>BLEAS</b> Marguerite	° PLOUNEVENTER	x 02/09/1697 LAMBEZELLEC
_____ <b>le GUEN</b> Marie		
_____ x <b>ABILIOU</b> Claude		
_____ <b>le GUEN</b> Catherine		
_____ x <b>PRIGENT</b> Noel		
_____ <b>PRIGENT</b> Louise		
_____ x <b>ROPARTZIC</b> François	° LAMBEZELLEC x .././1691	
_____ <b>PRIGENT</b> Anne		
_____ x <b>DANJOU</b> Guillaume	° LANDERNEAU x 05/11/1701 PLABENNEC	
_____ <b>PRIGENT</b> Jeanne		
_____ x <b>KERDELANT</b> Jacques		x 13/02/1702 PLABENNEC
_____ <b>PRIGENT</b> Noel		
_____ x <b>BERGOT</b> Jeanne		x 09/10/1714 LANARVILY
_____ x <b>MOALIC</b> Guillaume		x 10/02/1687 PLABENNEC
_____ <b>le GUEN</b> Christophe		+ 20/04/1671 KERNILIS
_____ x <b>ABIVEN</b> Marie		+ .././1686 KERNILIS
_____ <b>le GUEN</b> Hierosme		
_____ x <b>GUERENNEUR</b> Anne		x 15/10/1691 PLABENNEC
_____ <b>le GUEN</b> Marguerite	° LANARVILY	
_____ x <b>GRALL</b> Jan	° GUISSENY x 12/06/1679 KERNILIS	
_____ <b>le GUEN</b> Marie		+ 30/01/1719 PLOUDANIEL
_____ x <b>MARTIN</b> Louis		+ 21/03/1705 PLOUDANIEL
_____ <b>MARTIN</b> Françoise		
_____ x <b>JEZEQUEL</b> Guillaume		x 31/07/1704 PLOUDANIEL
_____ <b>MARTIN</b> Marie		
_____ x <b>KERDELANT</b> Jean		x 15/01/1704 PLOUDANIEL
_____ <b>le GUEN</b> Christophe	° 25/07/1613 LANNEUFFRET	+ 20/08/1675 LANNEUFFRET
_____ x <b>ROLLAND</b> Françoise		
_____ <b>le GUEN</b> Jeanne	° 02/12/1646 LANNEUFFRET	
_____ x <b>BREST</b> Guillaume		x 24/07/1662 LE TREHOU
_____ <b>le GUEN</b> Marguerite	° 23/03/1653 LANNEUFFRET	
_____ x <b>MAZÉ</b> Nicolas		
_____ <b>le GUEN</b> Hervé		
_____ x <b>UGUEN</b> Marie		
_____ <b>le GUEN</b> Yves	° 11/12/1616 LANNEUFFRET	
_____ x <b>le ROUX</b> Françoise		
_____ <b>le GUEN</b> Guy ° 27/02/1650 LA MARTYRE		
_____ x <b>PAUGAM</b> Marie		x 16/07/1674 LA MARTYRE + 17/05/1679 LA MARTYRE
_____ x <b>MARHIC</b> Jeanne		
_____ <b>le GUEN</b> Marie	° 21/09/1652 LA MARTYRE	
_____ x <b>le SANQUER</b> Yves		
_____ <b>le GUEN</b> Catherine		
_____ x <b>le MAUBIAN</b> François		
_____ <b>le GUEN</b> Yves	° 10/09/1655 LA MARTYRE	
_____ <b>le GUEN</b> Hervé	° 13/09/1627 LANNEUFFRET	+ 08/05/1703 PLOUEDERN
_____ x <b>ROLLAND</b> Catherine		
_____ <b>le GUEN</b> Anne	° 01/04/1657 PLOUEDERN	
_____ x <b>BERTOU</b> Christophe		x 07/11/1678 PLOUEDERN
_____ x <b>GUIADEUR</b> Hervé		x 22/08/1689 PLOUEDERN
_____ x <b>BERNICOT</b> Marie		x 26/07/1660 PLOUEDERN + 08/06/1714 PLOUEDERN
_____ <b>le GUEN</b> Katherine		
_____ x <b>QUÉRÉ</b> Jan		x 26/07/1701 PLOUEDERN
_____ <b>le GUEN</b> Jeanne		
_____ x <b>GOURMELON</b> Yves		x 07/01/1695 PLOUEDERN
_____ <b>le GUEN</b> Marguerite		
_____ x <b>le ROUX</b> Jan		x 06/04/1693 PLOUEDERN
_____ <b>le GUEN</b> Jan		
_____ <b>le GUEN</b> Yves		
_____ <b>le GUEN</b> Françoise		
_____ x <b>KERBAOL</b> François		
_____ <b>KERBAOL</b> Christophe		
_____ <b>KERBAOL</b> Anne	° 12/08/1650 LANNEUFFRET	
_____ x <b>PENGUILLY</b> François		x 17/02/1678 LANNEUFFRET
_____ <b>KERBAOL</b> François	° 25/03/1652 LANNEUFFRET	
_____ x <b>PLANTEC</b> Marie		
_____ <b>KERBAOL</b> Marie		
_____ <b>le GUEN</b> Hervé ?		
_____ <b>le GUEN</b> Yves		
_____ x <b>KERBAOL</b> Jeanne		x 31/07/1673 PLOUNEVENTER

# Généalogistes-chercheur : un mariage heureux à la descendance féconde,

par Nadine PELLEN, CGF n° 11235

**L**e vendredi 13 janvier dernier j'ai soutenu une thèse de doctorat en démographie intitulée : Hasard, coïncidence, prédestination... et s'il fallait plutôt regarder du côté de nos aïeux ?

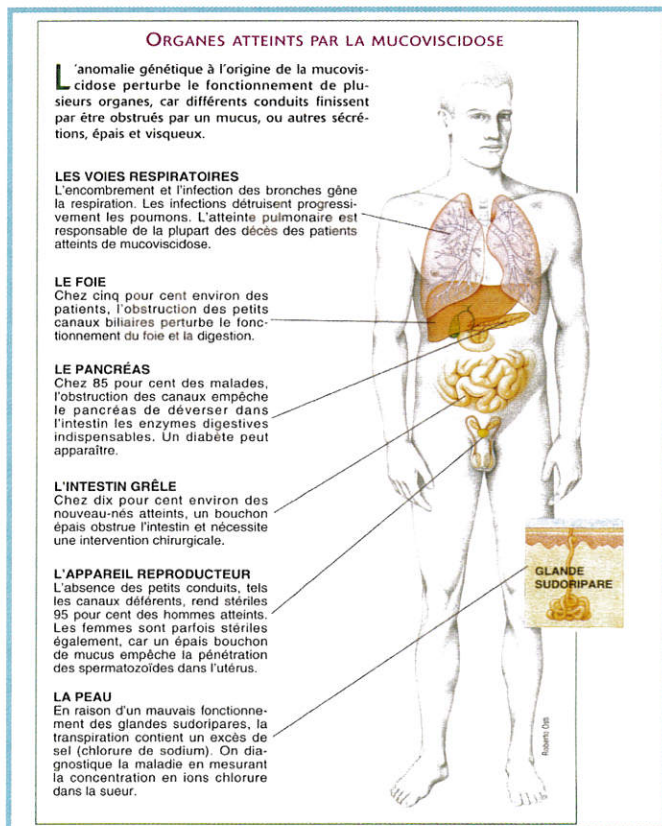
Il s'agit d'une analyse démographique et historique des réseaux généalogiques et des structures familiales des patients atteints de mucoviscidose en Bretagne.

Ce travail n'aurait jamais eu une telle ampleur sans le dévouement et l'implication de généalogistes bénévoles : ceux qui ont fait les relevés d'actes dans les communes, ceux qui ont remonté des arbres entiers en un temps record et ceux qui ont répondu à mes appels sur le forum.

Ainsi, c'est avec grand plaisir que je vais vous exposer les conclusions de ce travail.

## La mucoviscidose

C'est une maladie ancestrale qui a connu une récente mise en lumière. Durant plusieurs siècles, le hasard et la fatalité ont été les seuls éléments explicatifs des décès en bas âge d'enfants au ventre ballonné, toussant et fiévreux. C'est sur la base de signes cliniques que la maladie a été nommée en 1944 par le docteur Farber.



Organes atteints par la mucoviscidose  
Source : (Welsh M.J. et Smith A.E., 1996)

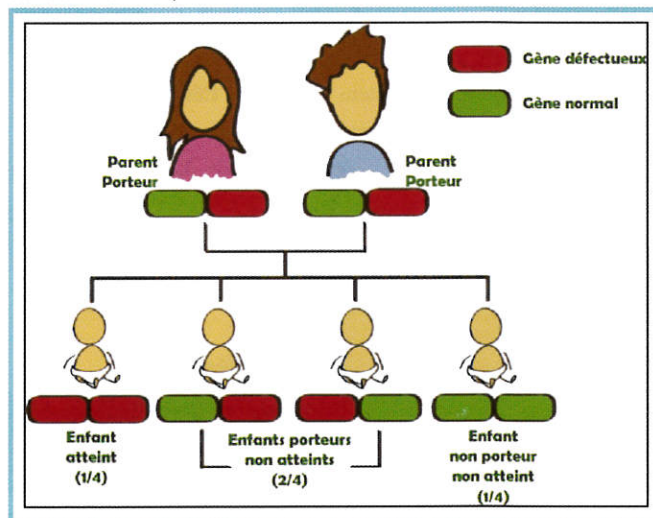
C'est une maladie génétique héréditaire létale<sup>1</sup>, s'exprimant généralement dès les premiers mois de vie. Elle est particulièrement fréquente en Europe et en Amérique du Nord. En France, les malades sont au nombre d'environ six mille et les

porteurs sains estimés à deux millions. Le gène responsable de la maladie a été identifié en 1989.

La mucoviscidose touche de nombreux organes ; mais les atteintes respiratoires sont prédominantes et représentent l'essentiel de la morbidité. La forme clinique la plus fréquente associe troubles respiratoires, troubles digestifs et troubles de la croissance staturo-pondérale.

Les progrès réalisés en matière de dépistage ont permis de repérer les enfants atteints, dès leur naissance, voire d'éviter la naissance ultérieure d'apparentés proches et malades.

Il est aujourd'hui avéré que la mucoviscidose se transmet sur le mode de transmission autosomique récessif. Le gène défectueux n'étant pas situé sur un chromosome sexuel, la maladie touche indifféremment hommes et femmes. Pour être malade, un individu doit recevoir deux copies du gène délétère (figure ci-dessous). Une personne qui en possède un unique exemplaire n'est pas malade, elle est dite hétérozygote, conductrice ou porteuse saine.



Mode de transmission de la maladie  
Source : <http://www.coramh.org>, mai 2012

## Le cadre de la recherche

A la base de ce travail il y a les parents biologiques (porteurs sains) de malades atteints de mucoviscidose soignés et/ou dépistés dans le Finistère et les Côtes d'Armor.

La mucoviscidose se transmettant par les porteurs sains, mon attention s'est focalisée sur cette population.

Sur le territoire français, c'est en Bretagne occidentale que l'on retrouve le plus de porteurs sains.

En partant du principe que nos gènes parlent de nous, mais aussi de nos parents, de nos ancêtres et de leur histoire et en nous basant sur des résultats actuels de biologie moléculaire, j'ai remonté, avec vous, le chemin des porteurs par le biais des généalogies ascendantes.

Les généalogies familiales ainsi reconstruites alimentent la chronique de la reproduction sociale et génétique notamment à travers celle des formes de l'alliance. De plus, elles ont le

<sup>1</sup> létale : qui entraîne la mort.

pouvoir de resituer le singulier dans le plus collectif. G. Bouchard, au cours de ses recherches sur l'origine des maladies héréditaires au Québec, a pu noter que "ce problème possède un caractère collectif, dans la mesure où il est inscrit dans le patrimoine génétique d'une population. Les gènes qui en sont la cause sont très répandus ; ils sont transmis d'une génération à l'autre et ils seront encore présents dans cinq, dix ou vingt générations." (Bouchard G. et de Braekeleer M., 1992, p. 34).

On sait en effet qu'une fois la mutation survenue dans un gène, son sort dans la population dépend essentiellement des comportements des personnes qui le portent.

L'objectif est alors de situer le gène dans un contexte plus large que la famille, celui d'une dynamique de population ; l'enjeu est de mieux comprendre la distribution actuelle de la mucoviscidose en Bretagne.

### Les questions en suspens

On recense 1 cas de mucoviscidose sur 4 400 naissances en France, 1 sur 2 928 en Bretagne, 1 sur 2 410 dans le Finistère : pourquoi ?



Incidence de la mucoviscidose en Bretagne par département (1989-2008)

Sources : INED, Registre français de la mucoviscidose, INSERM

Cartographie : Michel Moro, CG22

J'ai choisi de me pencher sur les comportements sociodémographiques de nos ancêtres afin d'essayer d'expliquer la fréquence et la répartition de la mucoviscidose aujourd'hui en Bretagne.

Peut-on situer dans le temps et dans l'espace un effet fondateur ?

Les mariages de nos ancêtres ont-ils des particularités en termes de consanguinité, d'alliances familiales qui pourraient être des pistes de diffusion des gènes ?

Que nous donnent à voir les apparentements entre les malades ?

A-t-on affaire à des ancêtres isolés géographiquement, à des porteurs sains qui auraient un avantage sélectif ?

Voilà quatre pistes qui pourraient expliquer la situation épidémiologique aujourd'hui observée.

Pour répondre à ces questions, il m'a fallu mettre en pratique une approche pluridisciplinaire associant la généalogie, la démographie historique, la sociologie, l'histoire et la culture bretonne mais aussi la génétique, l'informatique et les statistiques. La transmission génétique est un phénomène biologique et humain si complexe que chacune des sciences sociales n'en révèle qu'une facette.

### La méthode de travail

D'après Albert Jacquard, généticien des populations, les "généalogies représentent la véritable histoire biologique, car elles décrivent les chemins par lesquels le patrimoine génétique collectif a été transmis de génération en génération. Encore faut-il qu'elles correspondent à la réalité et non à une reconstitution plus ou moins mythique attribuant à chacun les ancêtres les plus prestigieux." (Chaventré A., 1983, p. 2). Le document de référence, en matière de méthodologie, a été le dossier publié en 1994 par G. Bellis et M. de Braekeleer (de Braekeleer M. et Bellis G., 1994). Il y décrit les applications et les limites des généalogies et reconstitutions de familles en génétique humaine.

Par généalogie, on entend l'identification des ascendants en ligne directe.

Les premiers éléments sont, dans la mesure du possible, issus du dossier médical du patient.

Puis, j'ai écrit à tous les procureurs de la république des tribunaux de grande instance (TGI) de Bretagne pour leur demander l'autorisation de consulter les registres d'état civil dont la date est inférieure à soixante-quinze ans. Cette autorisation a été accordée pour un an ou deux dans les dix TGI de Bretagne.

Ainsi, pour tous les parents de malades renseignés nés dans le Finistère et les Côtes d'Armor, j'ai contacté par messagerie les mairies du lieu de naissance afin d'obtenir une copie des actes de naissance, mariage et décès. Des relances ont été faites par téléphone. J'ai, de cette manière, obtenu relativement rapidement toutes les informations nécessaires à notre étude jusqu'en 1900.

Au-delà du XX<sup>e</sup> siècle, les recherches ont été confiées à des généalogistes bénévoles.

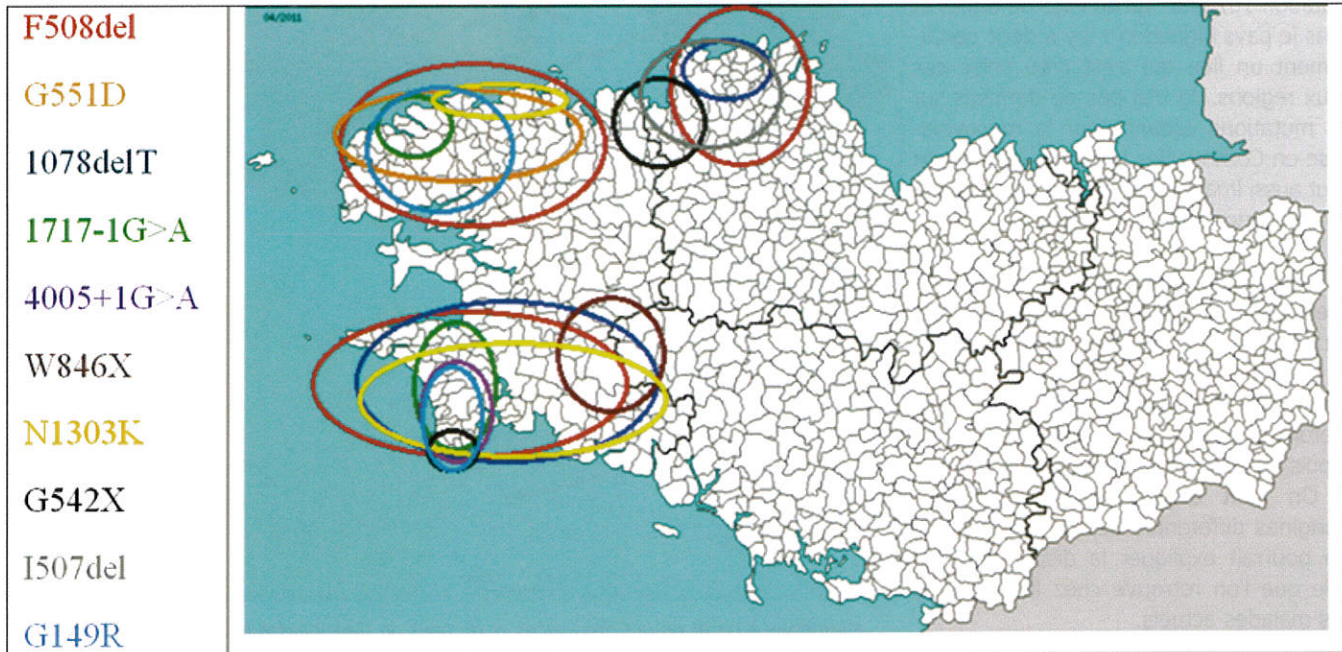
Sur le conseil de Carl Rault, permanent de l'antenne de Brest du centre généalogique du Finistère, j'ai pris contact le 18 juin 2008 avec M. Pellan, président de l'union des centres généalogiques de la Bretagne historique (UGBH) pour lui pré-

senter le projet.

Il m'a fourni les coordonnées des responsables des cercles généalogiques bretons. Après avoir contacté ces dix responsables, je leur ai exposé la recherche et mes besoins : créer un réseau de généalogistes bénévoles qui remonteraient et vérifieraient des branches d'arbres généalogiques à partir de la quatrième génération (arrière-grands-parents des porteurs).

C'est ainsi que s'est créé un réseau de plus de deux cent cinquante bénévoles, membres des associations généalogiques bretonnes. Chaque antenne a signé une convention avec la Fondation CHM de Roscoff pour ce travail. Les règles et procédures visant la collecte, la conservation, l'utilisation et la diffusion des données étant ainsi posées, nous avons pu commencer à collaborer.

Concrètement, j'ai transmis aux responsables des antennes locales des fichiers en format *Gedcom*. Ces fichiers débutaient au XX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire le plus souvent au niveau des arrière-grands-parents des porteurs. Les responsables d'antennes assuraient la répartition auprès de leurs bénévoles et me remettaient ensuite les fichiers complétés. J'ai rédigé un petit guide à l'intention des bénévoles afin d'uniformiser la prise de renseignements. Une liste de discussion, sur Internet, a aussi



Lieux de vie des couples qui ont le plus de porteurs dans leur descendance par mutation

été créée afin d'améliorer l'efficacité du recueil de données. D'autres généalogistes bénévoles ont été contactés directement grâce au forum mis en place par le centre de généalogie du Finistère sur internet ([www.cgf-forum.fr](http://www.cgf-forum.fr)).

Les données sont alors celles fournies par l'état civil et les recensements (1836-1946 aux Archives Départementales) ou, pour les périodes les plus anciennes, par les registres paroissiaux ou de catholicité, les minutes des actes notariés avant la Révolution française et les dispenses de consanguinité (Archives Départementales série G, archives de l'évêché avant la Révolution). Les recherches ont pu se faire grâce aux bases de données mises en ligne sur Internet par les centres de généalogie. Ces bases de données, j'en suis bien consciente, sont alimentées par des relevés faits en mairie, grâce à des bénévoles. Néanmoins, de nombreux déplacements ont dû être organisés dans les mairies et dans les services des Archives Départementales pour les données qui ne sont pas en ligne.

Ce travail titanesque de reconstitution des généalogies a eu lieu, de façon intensive, pendant une période de deux ans. Il n'a pu se faire que par une organisation rigoureuse et une participation active des responsables d'antennes.

Au bout de ces deux années, la base de données contenait plus de deux cent mille individus.

En matière de généalogie, le concept d'enfant "utile" s'applique à notre démarche. *"Est considéré comme enfant utile, tout individu qui se reproduit, et dont la descendance se maintient, au sein de la population observée. Cette notion correspond à une approche généalogique, et permet d'étudier la transmission du patrimoine génétique."* (Bideau A. et al., 1995, p. 137). En effet, seuls les individus ayant eu une descendance ont été référencés dans cette étude d'ascendance directe.

Le recueil de généalogies fiables a été capital pour cette recherche, car il fournit le matériel de base duquel découle toute l'étude. Effectivement, c'est grâce aux réseaux généalogiques qu'ont pu être analysés, dans la durée, les échanges matrimoniaux, le choix du conjoint, la consanguinité, l'origine génétique de la population.

A ce jour, la base de données recense plus de 1 200 malades et 280 000 de leurs ascendants. Les liens avec les béné-

voles sont encore très forts. Des mises à jour sont malheureusement régulièrement nécessaires.

Les caractéristiques génétiques et généalogiques des patients étant ainsi connues, l'objectif de la thèse était de prendre appui sur cette base de données généalogiques afin d'examiner si les comportements démographiques du passé peuvent expliquer la fréquence et la répartition de la mucoviscidose observées aujourd'hui en Bretagne.

### Les résultats

Les analyses ont mis en évidence que les porteurs sains partageant une mutation identique sont apparentés. Les lieux de vie de leurs ancêtres communs ont été cartographiés (figure ci-dessus). Ils indiquent une répartition différentielle selon les mutations portées.

Ces apparentements génétiques permettent de tracer le chemin emprunté par le gène pour arriver jusqu'à nous.

### Des données génétiques identiques des deux côtés de la Manche

L'observation de foyers littoraux de concentration d'ancêtres des porteurs des mutations de la mucoviscidose me pousse à évoquer une entrée maritime des mutations principales et non un refoulement de la population jusqu'aux limites terrestres du vieux continent.

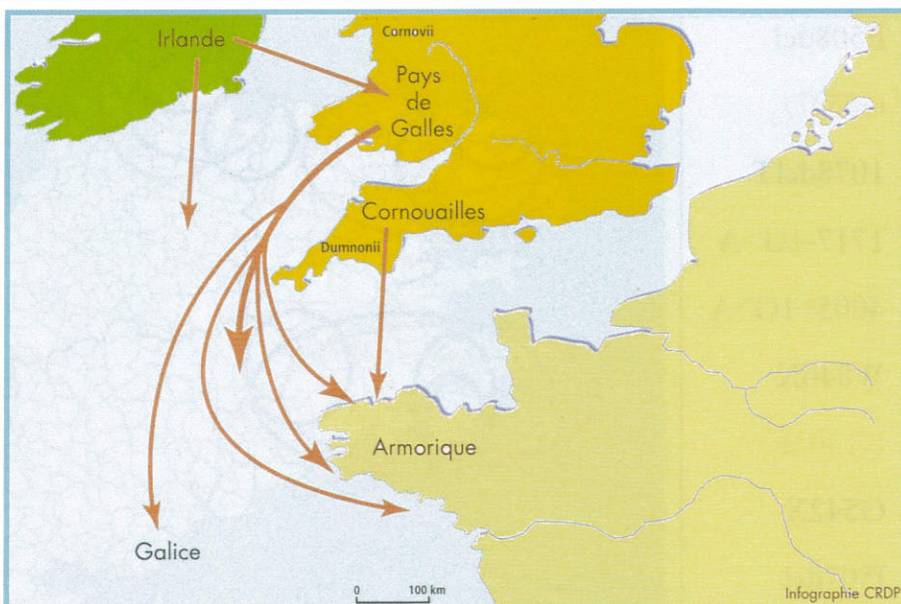
Les Bretons actuels sont les descendants des émigrés celtiques de l'île de Bretagne au V<sup>e</sup> siècle. J'ai cherché à en savoir un peu plus sur qui s'est installé où. J'ai interrogé à ce sujet plusieurs historiens (F. Berretrot, F. Roudaut, L. Elegoët B. Merdrignac, A.-Y. Bourgès), qui n'ont pas pu me répondre, bien qu'il soit admis que la population bretonne d'Armorique serait issue de différentes souches. Mais à ce jour, on ne sait pas précisément qui s'est installé où.

Au vu des cartographies élaborées et de ma connaissance des marqueurs génétiques des deux côtés de la Manche, je peux avancer une nouvelle hypothèse selon laquelle des Irlandais auraient pu s'installer dans le nord-Finistère où on retrouve la mutation G551D (mutation que l'on rencontre essentiellement en Irlande). Dans le monde, on n'a identifié la

mutation 1078delT qu'au Pays de Galles et dans le pays bigouden : il y a donc certainement un lien qui s'est créé entre ces deux régions. Je n'ai pas de données sur les mutations codant pour la mucoviscidose en Cornouailles britannique, mais on peut aussi imaginer qu'ils aient pu s'installer en Cornouaille armoricaine.

Ainsi, la proximité des données génétiques (G551D, G542X, 1078delT), des deux côtés de la Manche, vient renforcer la théorie selon laquelle le patrimoine génétique des grands-Bretons et des Bretons armoricains est commun et ce depuis les grandes migrations du V<sup>e</sup> siècle.

On peut donc émettre l'hypothèse d'origines différentes des populations, ce qui pourrait expliquer la disparité régionale que l'on retrouve chez les ancêtres des malades actuels.



Migrations à partir de la Cornouailles et du pays de Galles entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle.

Source : (Elégoët L., 1999, p. 43)

## L'endogamie plutôt que la consanguinité

En ce qui concerne les ancêtres, l'examen des unions a révélé des âges au mariage précoces, notamment pour les femmes, des remariages fréquents, notamment pour les hommes, révélateurs de pratiques matrimoniales fécondes augmentant la probabilité de transmission génétique. De plus, la stabilité géographique constatée au moment des noces ne semble pas avoir favorisé la diversité génétique.

De plus, j'ai calculé, avec Hervé Baudy (N° CGF 13069) qu'il existerait un avantage sélectif à être porteur sain en terme d'espérance de vie.

La consanguinité, souvent évoquée pour expliquer la fréquence du nombre de malades atteints de mucoviscidose en Bretagne, n'a pas été un élément déterminant dans la présente étude. En effet, seulement 0,8 % des malades sont nés d'une union entre parents cousins ou petits-cousins. Au niveau des ancêtres, c'est à partir de la septième génération que la proportion de paires d'individus apparentés augmente. Ainsi, plus que la consanguinité, c'est l'endogamie qui tend à perpétuer le degré d'homogénéité génétique

En conclusion, du côté de nos aïeux, la présence d'un gène associé à une forte fécondité, une population peu mobile, au

marché matrimonial restreint, ainsi qu'un avantage sélectif des porteurs sains, permettent d'expliquer la fréquence et la répartition de la mucoviscidose à la pointe de la Bretagne aujourd'hui. En ce sens, cette thèse a démontré l'intérêt que des données historiques, matérialisées par des généalogies, peuvent apporter à la compréhension des processus de diffusion d'une maladie héréditaire sur une aire territoriale définie.

En effet, transmissible de génération en génération, le gène représente un patrimoine collectif, un élément d'archives qui parle de nous, mais aussi de nos ancêtres.

De même, cette étude participe au développement de la connaissance historique, géographique et sociale de la maladie au travers de la succession des générations. Pour les familles de malades, c'est important de savoir que l'existence de mutations locales spécifiques n'est pas due au hasard, mais à l'histoire du peuplement de la région et aux comportements socio-démographiques des populations.

De plus, elle présente une approche collective et non plus individuelle de la mutation ; elle a aussi un effet de prospective en tant qu'outil pour le dépistage et les soignants.

**Contact : nadinepellen@hotmail.fr**

## Bibliographie :

- \* BIDEAU A., BRUNET G., DESJARDINS B. et PROST M. (1995). *La reproduction de la population aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Exemples français et québécois.* Annales de démographie historique, 137-148.
- \* BOUCHARD G. et de BRAEKELEER M. (1992). *Pourquoi des maladies héréditaires ? Population et génétique au Saguenay-Lac-Saint-Jean.* Sillery, Septentrion.
- \* CHAVENTRE A. (1983). *Évolution anthropo-biologique d'une population touràgüe. Les Kel Kummer et leurs apparentés.* (vols. 103) Paris, Presses Universitaires de France.
- \* de BRAEKELEER M., BELLIS G. (1994). *Généalogies et reconstitutions de familles en génétique humaine,* Dossiers et Recherches, 43. Paris, Ined.
- \* ELEGOËT L. (1999). *Bretagne, une histoire.* (2<sup>e</sup> éd., 1<sup>e</sup> éd. 1998) Rennes, CRDP de Bretagne.
- \* PELLEN N., *Hasard, coïncidence, prédestination... et s'il fallait plutôt regarder du côté de nos aïeux ? Analyse démographique et historique des réseaux généalogiques et des structures familiales des patients atteints de mucoviscidose en Bretagne,* Thèse de Doctorat en démographie (Rollet C. Dir et Bellis Gil (Ined) co-dir), UVSQ, Guyancourt, 2012.
- \* SCOTET V., GILLET D. et al., *Spatial and temporal distribution of cystic fibrosis and of its mutations in Brittany, France : a retrospective study from 1960.,* Hum genet, 2002, p. 247-254.
- \* WELSH M.J. et SMITH A.E. (1996). *La mucoviscidose.* "Pour la Science", 220, 66-74.

# Elections et élus municipaux à Saint-Thégonnec pendant la Révolution

par Pierre-Nicolas Terver, CGF n°2583



L'ancien ossuaire, dans le cimetière de Saint-Thégonnec,  
Photo Jean François Pellan

## Les débuts de la Révolution et la mise en place des institutions municipales

Les 18, 19 et 20 février 1790, les deux cent quatre-vingt-huit "citoyens actifs" de la commune de Saint-Thégonnec sont réunis dans l'église paroissiale, à défaut d'autre lieu plus vaste, conformément au décret de l'Assemblée nationale sur la mise en place des municipalités. Le suffrage est censitaire. Pour être "citoyen actif", c'est-à-dire voter à l'assemblée primaire, il fallait payer une contribution égale à trois journées de travail, être âgé d'au moins vingt-cinq ans et ne pas être domestique.

Le premier jour de l'assemblée primaire, après l'appel des citoyens par Bernard Breton, du Herlan, Pierre Fichou, de Kernizan, est élu président de séance avec comme secrétaire le dit Bernard Breton et trois scrutateurs, François Cottain, Jacques Fichou et François Huet, pour procéder à l'élection du maire.

Pierre Fichou est élu maire, le même jour, par cent quarante voix sur deux cent cinquante-sept votants.

Le lendemain, Bernard Breton est élu procureur de la commune ainsi que six officiers municipaux. Trois sont élus au premier tour après avoir obtenu "la pluralité absolue des suffrages" sur cent soixante-quatre votants : François Huet avec quatre-vingt dix-huit voix, Ollivier Guillerm et François Breton, qui obtiennent chacun quatre-vingt treize voix.

Au second tour, trois autres sont élus : François Cottain, Jean-Marie Pouliquen et Gabriel Cam, avec respectivement soixante dix-neuf, soixante douze et soixante et onze voix sur cent trente-sept électeurs.

Le lendemain, 20 février 1790, un troisième tour est nécessaire pour élire les deux derniers officiers municipaux. Jean Pouliquen avec quarante-six voix, suivi de Christophe Pouliquen avec quarante-cinq voix sont alors désignés par les électeurs. Ce dernier est élu car il est plus âgé que Jean Mallégo, qui obtient le même nombre de voix.

L'élection des dix-huit notables a lieu le même jour. Le nombre de votants n'est pas indiqué le troisième jour, mais il semble qu'il ait décliné après l'élection du maire qui rassembla 89% des "citoyens actifs".

Le conseil général de la commune, formé par l'ensemble des nouveaux élus, se réunit le 12 mars suivant pour élire maître Jean Breton, notaire au bourg, comme secrétaire-greffier.

Le corps municipal ne comprend que le maire, le procureur de la commune, les huit officiers municipaux. Il est assisté d'un secrétaire-greffier. Le conseil général compte en son sein les membres du corps municipal et les dix-huit notables. L'une ou l'autre de ces deux assemblées est convoquée pour délibérer des affaires de la commune sans que l'on puisse leur assigner un rôle différent. Les assemblées ont lieu le dimanche dans "la maison commune", probablement après la messe paroissiale du bourg. Un bureau municipal, composé du maire et de deux élus, voit le jour en novembre 1791.

Pour obliger ses membres à l'assiduité, le conseil général du 2 janvier 1791 adopte le principe d'une amende de vingt sous pour ceux qui seront absents aux délibérations sans raison valable. Il est prévu que l'assemblée soit convoquée une huitaine de jours avant la réunion et qu'en cas de convocation urgente, les membres présents au bourg lors de la convocation devront être présents à l'assemblée sous peine de payer la dite amende.<sup>1</sup>

Dans les mois qui suivent la mise en place de la municipalité, des changements interviennent dans sa composition.

Charles Grall, un des notables, devient procureur de la commune en juillet 1790 pour succéder à Bernard Breton, devenu membre du directoire du district de Morlaix. Il est remplacé le 13 novembre 1791 par Yves Caroff.<sup>2</sup> Nous ignorons le mode de désignation de Charles Grall et d'Yves Caroff et s'ils ont été élus comme l'a été leur prédécesseur, Bernard Breton, par les citoyens actifs de la commune en février 1790. Le procureur de la commune veille à l'application de la loi.

Lors du conseil général du 24 avril 1791, le maire Pierre Fichou annonce sa démission : "*Des affaires importantes et personnelles qui exigent de moi des soins continus et assidus et de plus ma mauvaise santé me forcent de vous prier d'accepter ma démission de la place de maire ...*". Le 22 mai 1791, Pierre Fichou accepte, devant le corps municipal, de reprendre

<sup>1</sup> Archives municipales de Saint-Thégonnec, Registre du corps municipal et du conseil général de la commune de Saint-Thégonnec.

<sup>2</sup> Archives départementales du Finistère, 26 L 38.

sa fonction de maire pour répondre à l'invitation qui lui en a été faite par le conseil général du 8 mai précédent.<sup>3</sup> Il occupe sa fonction peu de temps, puisque le 13 novembre 1791, Bernard Breton devient maire de la commune.<sup>4</sup> Nous ne savons pas si cette désignation a fait l'objet d'une élection comme en février 1790, le procès-verbal de sa nomination n'ayant pas été retrouvé.

En décembre 1790, les membres de la justice de paix du canton de Saint-Thégonnec sont élus. Le procès-verbal de cette élection, qui a dû réunir les citoyens actifs de Guiclan et de Saint-Thégonnec, n'a pas été retrouvé. Le notaire Jean Breton est élu juge de paix. Il démissionne de sa charge de secrétaire-greffier et prête serment, ainsi que ses quatre assesseurs, devant le conseil général du 2 janvier 1791.

Le conseil général du 24 avril suivant élit François-Marie Le Rideller, du bourg, comme secrétaire-greffier. Ce dernier semble avoir donné satisfaction au conseil général puisque, lors de sa reconduction à l'unanimité des vingt-cinq votants en décembre 1792, il obtient de l'assemblée le traitement annuel de trois cents livres qu'il réclame à cette occasion. En novembre 1793, le conseil général accède à son vœu en augmentant son traitement de trois cents à six cents livres par an pour prendre en compte son assiduité et l'augmentation progressive de sa charge de travail, tout en soumettant sa décision à l'approbation des administrateurs du département.

Le conseil général procède à d'autres nominations. Il désigne les trésoriers de la fabrique chargés de la gestion des comptes de la paroisse. Le 26 août 1792, Charles Grall et Tanguy Pouliquen remplacent Allain Rannou et Jean-Marie Goarnisson. Un an plus tard, le 25 août 1793, Jacques Le Guen et Paul Le Bourlès sont nommés à leur place. Le 11 novembre 1792, le conseil général élit François Breton, de Mengars, officier d'état-civil de la commune. Un an plus tard, lorsque François Breton démissionne, Guillaume Prigent est élu par douze suffrages sur seize votants pour le remplacer. Le 2 février 1794, le dit Prigent, qui vient d'être élu au comité de surveillance, exprime dans un courrier son souhait de ne plus être officier d'état civil. Le 23 mars suivant, le conseil général élit son successeur, Jean-Marie Ménez, qui obtient treize voix sur dix-sept votants.

Outre les élections des membres du conseil général et de la justice de paix, l'assemblée primaire des citoyens de Saint-Thégonnec élit également des électeurs pour représenter la commune ou le canton lors de la tenue d'assemblées départementales et de district.

Le 30 mai 1790, à l'occasion vraisemblablement de la tenue à Quimper de l'assemblée électorale du Finistère, le mois suivant, le conseil général de Saint-Thégonnec considérant *"qu'il n'est pas juste que Bernard Breton, François Le Bras, Jeanmarie Pouliquen, Christophe Pouliquen et François Huet électeurs nommés à l'assemblée primaire outre le sacrifice de*

*leur tems, fassent encore les avances des frais de la députation"*, autorise le trésorier de la fabrique Yves Couloigner, qui est aussi un des notables siégeant au conseil général, à donner quatre cent quatre-vingt livres provenant de la fabrique aux dits électeurs *"pour subvenir aux frais et dépenses qu'ils seront dans la nécessité de faire pendant tout le tems qu'ils seront en députation"*.

Le conseil général autorise également Yves Couloigner à payer à Bernard Breton et à François Cottain vingt-quatre livres respectivement pour qu'ils soient remboursés des frais qu'ils avaient faits pendant leur députation à Lesneven lors *"de l'élection des députés à l'assemblée nationale ..."* qui avait eu lieu plus d'un an auparavant, après la convocation des états généraux par le roi.<sup>5</sup>

Le 29 juin 1791, les "citoyens actifs" du canton formé par les deux communes de Guiclan et de Saint-Thégonnec se réunissent en assemblée primaire à la chapelle Saint-Sébastien, située dans le cimetière de l'église paroissiale de Saint-Thégonnec. Soixante-quatorze citoyens participent à au moins l'un des scrutins. L'élection du président de l'assemblée, suivie de celle du secrétaire, a lieu avant celle des deux électeurs. Jean L'Herrou, de Guiclan, et François Le Bras, de Saint-Thégonnec, sont élus, ainsi que deux suppléants en cas de démission ou de décès de l'un des deux électeurs<sup>6</sup>. Le 28 août 1791, le conseil général décide que soit payée une somme de trois livres à François Le Bras par journée dans l'exercice de sa fonction d'électeur en prévision de l'assemblée électorale à Quimper la semaine suivante.<sup>7</sup>

### La Convention (1792-1795)

Après la prise des Tuileries, le 10 août 1792, des élections législatives ont lieu pour élire les députés qui siègeront à la Convention nationale.

En cette occasion, le droit de vote est élargi puisqu'il n'est plus soumis au montant de l'impôt payé. Le 26 août 1792, les citoyens d'au moins vingt-et-un ans, *"domiciliés depuis un an vivant du produit de leur travail et n'étant pas en état de domesticité ..."*, des communes de Saint-Thégonnec et de Guiclan sont réunis à la chapelle Saint-Sébastien dans le cimetière de l'église paroissiale de Saint-Thégonnec pour désigner les deux électeurs qui représenteront le canton afin d'élire les députés du Finistère.

L'assemblée est présidée provisoirement par Jean Messenger, le plus âgé des citoyens présents, assisté d'un secrétaire François-Marie Le Rideller et de trois scrutateurs, Yves Pichon, Allain Breton et Yves Férec qui sont, après le président, les trois plus anciens par l'âge afin de procéder au scrutin pour élire le président, le secrétaire et trois scrutateurs. *"... chaque citoyen s'est avancé vers le bureau pour écrire ou faire écrire par les scrutateurs son bulletin"*.

Pendant le déroulement du vote, un habitant de Saint-Thégonnec, Jean-Baptiste Meurice<sup>8</sup>, provoque un incident. *Il est entré en l'assemblée, s'est porté au bureau et frappant*

<sup>3</sup> Archives municipales de Saint-Thégonnec, Registre du corps municipal et du conseil général de la commune de Saint-Thégonnec.

<sup>4</sup> Archives départementales du Finistère, 26 L 38.

<sup>5</sup> Archives municipales de Saint-Thégonnec, Registre du corps municipal et du conseil général de la commune de Saint-Thégonnec.

<sup>6</sup> Archives départementales du Finistère, 10 L 94.

<sup>7</sup> Archives municipales de Saint-Thégonnec, Registre du corps municipal et du conseil général de la commune de Saint-Thégonnec.

<sup>8</sup> Jean-Baptiste Meurice est domicilié au bourg de Saint-Thégonnec. D'après la base Récif du centre généalogique du Finistère, il est originaire de Clermont dans le diocèse de Liège (Pays-Bas autrichiens). Imprimeur à Brest dans les années 1770, il s'installe à Saint-Thégonnec, Bodilis puis Plounéour-Ménez où il exerce la profession de chirurgien, de remetteur ou d'herboriste. Ce curieux personnage meurt en 1830 à Plounéour-Ménez. Son acte de décès indique qu'il est âgé de 109 ans.

des coups de poing sur le bureau, il a d'un air et d'un ton menaçant, dit qu'il n'entendait pas que les bulletins se fissent sur le bureau parce que les président, secrétaire et scrutateurs pouvaient voir tout ce qu'on écrivait mais qu'il voulait que chaque membre se retirât dans les maisons particulière pour faire leurs billets. Il a ensuite adressé la parole à un des scrutateurs en lui disant et vous Férec, vous ne savez pas ce que vous faites là, je vous avertis de ne plus faire aucun billet. En vain M. le président a voulu rappeler Meurice à l'ordre ... Le secrétaire a inutilement donné à Meurice lecture de l'article 5 de la loi du 12 de ce mois ... Meurice lui a répondu en ces termes je me f... du président et de vous. M. le maire de Saint Thégonnec a aussi cherché à calmer Meurice qui après avoir proféré plusieurs propos insultants s'est retiré hors l'assemblée en disant qu'il alloit se plaindre au district de ce qu'on écrivait les billets sur le bureau".

Cinquante-cinq citoyens présents déposent leurs "billets" ou "bulletins" dans la "boîte" ou le "vase". Sur chaque bulletin, cinq noms doivent être inscrits.

Le maire de Saint-Thégonnec Bernard Breton, en recueillant le plus de suffrages, est élu président avec quarante voix. Le maire de Guiclan, Jean L'Herrou, arrivé en seconde position avec vingt-sept voix, est élu secrétaire. François Cottain, du Coslen en Saint-Thégonnec, François Le Mer, de la Haie en Guiclan, et Jean-Marie Pouliquen, de Limbahu en Saint-Thégonnec, sont élus scrutateurs en obtenant respectivement dix-neuf, seize et quinze voix.

Sitôt élus, le président, le secrétaire et les trois scrutateurs prêtent le serment "de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir en les défendant". Chacun des citoyens de l'assemblée "appelé par son nom par le dit secrétaire a fait et prêté le même serment en levant la main et répondant à la formule qui lui a été prononcée par M. le président : je le jure ..." avant de procéder au second scrutin pour élire les deux électeurs du canton.

A l'issue d'un premier tour, personne n'ayant obtenu la "pluralité absolue" (seule la "pluralité relative" était nécessaire pour la désignation des cinq membres du bureau), un second tour est nécessaire.

Pendant ce vote, Meurice revient protester pour exiger que "les citoyens se retirassent dans les maisons particulières pour écrire leurs billets". Le président fait sortir Meurice de l'assemblée. Le second tour, comme le précédent, ne donne la majorité absolue à personne.

Un troisième et dernier tour est donc nécessaire. Les scrutateurs en proclament les résultats. François Cottain obtient quatorze voix, Jean Pouliquen neuf voix, Yves Le Bras six voix, Bernard Breton cinq voix, François Le Bras quatre voix, Jacques Riou trois voix. Tous "s'étant présentés au bureau ont déclaré ne pouvoir en ce moment remplir les fonctions d'électeurs et ont remercié l'assemblée ...".

Les deux voix qui se sont portées sur Jean Kerbrat, de Kerriou en Guiclan, lui ont permis d'être élu puisqu'il en a obtenu le plus après les démissionnaires. Guillaume Prigent, du bourg de Saint-Thégonnec, étant le plus âgé de ceux qui n'ont obtenu qu'une voix après François Huet, qui renonce à la fonction d'électeur, est également élu. François Breton, de Mengars en Saint-Thégonnec et Yves Rannou de Kerbriant en Guiclan,

qui sont les citoyens les plus âgés après Prigent à avoir obtenu une voix, sont proclamés suppléants des électeurs "en cas de mort ou de démission" des électeurs.

L'assemblée s'est dissoute vers dix heures du soir. Cinquante-cinq citoyens y ont pris part, dont le recteur François Allanet. La mobilisation des hommes des deux communes du canton qui compte environ six mille habitants est faible, puisque la majeure partie des hommes majeurs - domestiques et nouveaux habitants exceptés - pouvaient voter. L'absence, selon toute vraisemblance, de candidatures multiples les tours de scrutin pour un résultat insignifiant, puisqu'il faut attendre six renoncations pour connaître enfin le nom du premier électeur qui n'a obtenu que deux voix. La fonction d'électeur n'attire pas. Le contexte politique très incertain qui suit la chute de la royauté après la prise des Tuileries et l'obligation de quitter plusieurs jours sa commune pour participer à l'assemblée électorale du Finistère, à Brest, au début de septembre, peuvent expliquer le rejet que suscite la fonction d'électeur.<sup>9</sup>

Le 21 octobre 1792, les membres du conseil général prêtent le nouveau serment, exigé depuis la chute de la royauté, d'être "fidèles à la nation et de maintenir de tout leur pouvoir la liberté et l'égalité ...".

Le 2 décembre 1792, l'assemblée primaire du canton de Saint-Thégonnec élit François-Marie Ménez juge de paix et son secrétaire-greffier Jean Abgrall. Les deux élus prêtent serment, deux semaines plus tard, devant le conseil général.<sup>10</sup>

Le 8 décembre 1792, les citoyens de Saint-Thégonnec âgés d'au moins vingt-et-un ans, "domiciliés depuis un an, vivant du produit de leur travail, n'étant pas en état de domesticité, ni de mendicité ..." sont convoqués à la chapelle Saint-Sébastien pour procéder au renouvellement du corps municipal et des notables conformément au décret de la Convention du 19 octobre 1792.

Mathieu Ménez, du Kerven, étant le doyen de l'assemblée, en prend provisoirement la présidence et invite François-Marie Le Rideller à exercer la fonction de secrétaire. Alain Breton, de Mengars, Guillaume Prigent et François Le Bras, tous deux du bourg, reconnus comme les trois plus anciens d'âge, après Ménez, sont désignés comme scrutateurs.

Comme le 26 août précédent, un premier scrutin permet d'élire à la majorité relative le président, le secrétaire et les trois scrutateurs avant de procéder aux scrutins qui vont permettre le renouvellement du conseil général. Cent vingt-trois électeurs déposent leur bulletin, sur lequel cinq noms sont à inscrire, dans le "vase" ou la "boîte". Le maire Bernard Breton est élu président avec quatre-vingt-onze voix, François Cottain, du Coslen devient secrétaire avec soixante-seize voix, Jean-Marie Pouliquen, de Limbahu, Jean Breton et François Le Bras, tous deux du bourg, sont désignés comme scrutateurs avec respectivement cinquante-trois, quarante-neuf et quarante-six voix.

Les cinq élus prêtent serment de choisir en leur âme et conscience les citoyens qu'ils jugeront les plus dignes de la confiance publique sans être déterminés dans leurs choix "par dons, sollicitations, promesses ou menaces ..." ainsi que l'assemblée en répondant "je le jure".

<sup>9</sup> Archives départementales du Finistère, 26 L 39.

<sup>10</sup> Archives municipales de Saint-Thégonnec, Registre du corps municipal et du conseil général de la commune de Saint-Thégonnec.

Cent soixante électeurs participent à l'élection du maire. Bernard Breton est réélu à la majorité absolue par cent seize voix. François Huet, qui a obtenu le plus de voix après Bernard Breton, n'en obtient que vingt-et-une. L'annonce de l'élection de Bernard Breton par les scrutateurs est applaudie par l'assemblée, qui décide de faire sonner les cloches.

Il est ensuite procédé à l'élection du procureur de la commune. Quarante-vingt dix-sept votants y participent. Les "billets" ou "bulletins" sont dépouillés par les scrutateurs, qui proclament François Cottain élu à la majorité absolue par soixante-quatre voix. Yves Caroff, de Pont Glas, qui obtient le plus de voix après Cottain, n'en a que onze.

Un quatrième scrutin a lieu pour élire les huit officiers municipaux. Quatre citoyens obtiennent la majorité absolue au premier tour sur soixante-neuf votants : Gabriel Cam, de Guélébara, Jean-Marie Pouliquen, de Limbahu, Salomon-Marie Le Roux, du bourg, Allain Le Saint, de Parcouanec, sont élus avec respectivement quarante-sept voix pour les deux premiers, quarante-six et trente-sept voix pour les deux autres.

Un second tour est donc nécessaire mais comme il est environ neuf heures du soir et que l'assemblée est réunie depuis deux heures de l'après-midi, les électeurs se retirent et se donnent rendez-vous au lendemain.

Le dimanche 9 décembre 1792, un second tour permet d'élire à la majorité relative quatre officiers municipaux. Charles Grall, de Kerfeuls, Jean Pouliquen, du Cosquéric, Guillaume Corre, de Goasallan, et Allain Rannou, de Bodénéri, sont élus respectivement avec trente, vingt-quatre, vingt-deux et vingt-et-une voix.

L'assemblée procède ensuite à un cinquième scrutin à la majorité relative pour désigner les dix-huit notables. Guillaume Prigent et François Le Bras, tous deux du bourg, sont les deux premiers notables élus avec quarante suffrages chacun. Le dernier, Michel Martin, de Kervers, obtient seize voix.

Une liste *"des citoyens qui ont voté dans la présente assemblée"* le 9 décembre 1792 donne le nom de cent soixante-treize électeurs, dont le recteur François Allanet. Le fait que la participation soit un peu plus forte que la veille avec cent soixante votants pour l'élection du maire - les scrutins qui ont suivi dans la journée de samedi ont vu le nombre d'électeurs diminuer - peut s'expliquer par le fait que les quatre derniers officiers municipaux et les notables ont été élus le dimanche, probablement après la messe qui attire au bourg une partie de la population paroissiale. Pour autant, la mobilisation des électeurs pour le renouvellement du conseil général est moins forte qu'en février 1790, puisque deux cent cinquante-sept électeurs avaient élu le maire à cette date, contre cent soixante en décembre 1792, alors que le corps électoral s'est considérablement élargi avec l'abandon du suffrage censitaire.

Avant de lever la séance, Bernard Breton, qui préside l'assemblée, lit en français et explique en breton l'adresse de l'assemblée électorale de Lesneven du 14 novembre 1792 à la Convention sur le transfert du chef-lieu de Quimper à Landerneau. L'assemblée manifeste son souhait de voir la cité léonarde devenir le *"siège du département"*.

La Révolution a créé la garde nationale. La loi du 29 sep-

tembre 1791 fixe son mode d'organisation et ses fonctions. Dans les campagnes, chaque canton doit fournir un bataillon. Les gardes nationaux ont pour mission de maintenir l'ordre et de garantir l'obéissance aux lois. Les cadres du bataillon sont élus.

Dans l'après-midi du samedi 2 février 1793, plus de deux cents citoyens de Saint Thégonnec et de Guiclan sont réunis dans la chapelle Saint Sébastien pour procéder à la formation de la garde nationale du canton et à l'élection *"des commandant, adjudants, officiers, sous-officiers, sergents et caporaux"* de la dite garde nationale.

Bernard Breton, qui est plus âgé que le maire de Guiclan Jean Bléas, assure la présidence de l'assemblée. Les deux municipalités se heurtent à un véritable refus de cette élection dès le début des opérations, puisque seuls quarante-deux citoyens participent au premier tour du scrutin pour élire le commandant de la garde nationale.

Comme la majorité absolue est requise, un second tour est nécessaire pour départager Jean-Marie Kerbrat, de Kerriou en Guiclan, et Jacques Pennec, de Bodénéri en Saint Thégonnec, qui en obtenant respectivement treize et huit voix, ont obtenu le plus de suffrages au premier tour. Pennec, élu avec vingt-et-une voix sur vingt-six votants, contre cinq suffrages à Kerbrat au second tour, renonce à la fonction de commandant, qui est proposée par le bureau de l'assemblée à Kerbrat. Le père de ce dernier, Jean Kerbrat, déclare que son fils ne peut accepter cette charge.

Vingt-trois citoyens participent alors à un troisième scrutin qui ne donne aucune majorité absolue. Des électeurs semblent s'être moqués du scrutin puisque *"... trois voix étoient perdues par la raison que ces trois billets contenoient le nom de Jean Coadou et qu'il n'y avoit dans ce canton aucun citoyen qui portat ce nom"*.

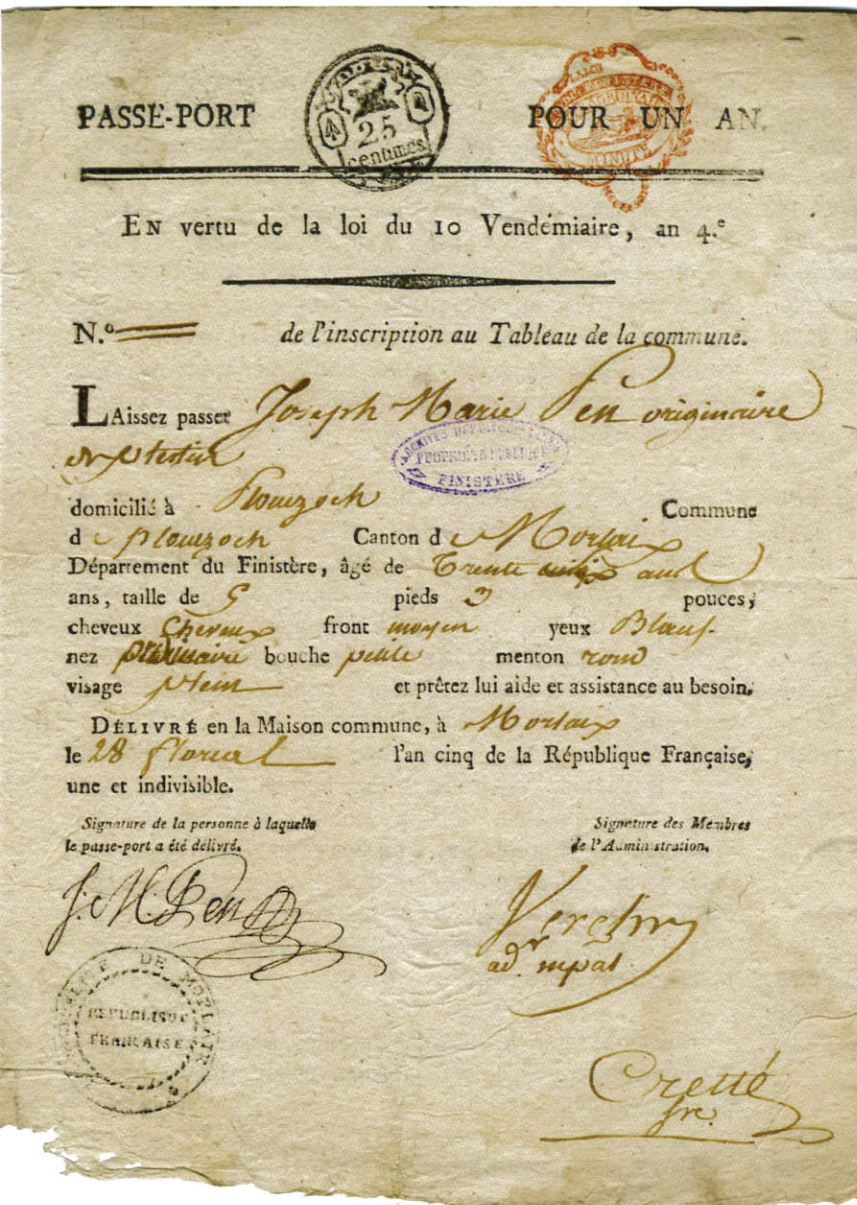
Un quatrième tour a lieu pour départager les deux citoyens arrivés en tête, Guillaume Prigent, du bourg de Saint Thégonnec, et Guillaume Lapous le jeune, de Lomenven en Guiclan, qui ont obtenu chacun quatre voix. Prigent, sitôt élu, par dix-neuf voix sur vingt votants, refuse sa nomination au poste de commandant.

Bernard Breton propose alors un cinquième tour. *"A cette invitation, le peu de membres qui restoit dans l'assemblée a répondu qu'il étoit inutile de faire des scrutins puisque personne n'acceptait les places et presque tous les citoyens sont alors sortis. Au dessus de ce refus de voter, le citoyen président a déclaré l'assemblée dissoute"*.

Bernard Breton, le maire de Guiclan Jean Bléas, des officiers municipaux des deux communes du canton adressent, le même jour, une lettre aux autorités du district ou du département pour les informer des *"vains efforts que nous avons faits pour organiser notre garde nationale ... Nous n'avons pu faire voter que 42 citoyens quoique notre assemblée fut composée de 200 au moins ..."*<sup>11</sup>

L'échec de cette tentative d'élection ne signifie pas que le canton ne se soit pas doté ultérieurement d'une garde nationale, mais révèle le rejet par la population d'une institution imposée par la Révolution dans le contexte difficile qui suit l'exécution du roi, avec le risque pour les gardes nationaux

<sup>11</sup> Archives départementales du Finistère, 100 J 546.



Passeport  
10 L 148. Archives départementales du Finistère.  
Cliché Archives départementales du Finistère.

d'être intégrés dans l'armée à un moment où l'intensification de la guerre qui oppose la France aux puissances étrangères nécessite de nouveaux renforts.

La Convention, par le décret du 21 mars 1793, institua un comité de surveillance de douze membres dans chaque commune. Investi d'un pouvoir politique, ce comité est censé exercer sa surveillance sur les suspects qu'il peut faire arrêter et en contrôler les passeports, les certificats de civisme. Ce décret n'a été appliqué à Saint-Thégonnec que tardivement, en décembre 1793. La municipalité rencontre, également à cette occasion, des difficultés à convoquer une assemblée primaire pour l'élection des membres du dit comité. Une lettre, probablement adressée aux administrateurs du district ou du département, par le maire Breton, deux officiers municipaux et le secrétaire-greffier Le Rideller, le 26 décembre 1793, informe les destinataires que "presque personne ne se présenta pour former" le comité de surveillance lors de la convocation des citoyens de Saint-Thégonnec le 22 décembre, et demande s'"il existoit un décret qui dispensoit d'avoir pour la formation des

comités de surveillance le nombre de votants prescrits par le décret du 21 mars dernier ...".

L'élection des membres du comité de surveillance a finalement lieu le 29 décembre 1793. Allain Breton, de Mengars, étant le doyen de l'assemblée, en prend provisoirement la présidence et invite Yves Férec, de Keranot, à exercer la fonction de secrétaire. Guillaume Prigent, du bourg, Jacques Le Goff, du Marques, et Jacques Drolach, de Lividic, sont désignés comme scrutateurs comme étant les plus âgés après Allain Breton.

Un premier scrutin permet d'élire le maire Bernard Breton comme président de l'assemblée et François Cottain comme secrétaire.

Un second scrutin désigne François Huet, François-Marie Le Rideller et Jean-Marie Pouliquen comme scrutateurs.

Les douze membres du comité de surveillance sont élus lors du troisième scrutin auquel participent soixante-deux électeurs. François Le Bras, du bourg, est le premier élu avec trente-trois voix, Yves Férec, de Keranot, le dernier avec dix-huit voix.<sup>12</sup> Quatre des douze élus siègent ou ont siégé au conseil général de la commune depuis sa formation en 1790.

Les différentes fonctions municipales, mises en place depuis 1790, et l'alourdissement vraisemblable des tâches imposées par l'administration semblent accaparer les élus de Saint-Thégonnec. Ceux-ci expriment le souhait d'être remplacés au conseil général.

L'agent national François Cottain rappelle, dans une lettre adressée le 9 juillet 1794 aux administrateurs du district de Morlaix, les différentes fonctions municipales qu'il a exercées depuis le début de la Révolution. Désigné électeur par les paroissiens de Saint-Thégonnec pour élire les députés de la sénatus-consulte de Lesneven aux Etats généraux en 1789, il est élu officier municipal en février 1790 puis, en décembre de la même année, assesseur du juge de paix. En décembre 1792, il est élu procureur de la commune avant de devenir agent national quand cette fonction est créée, par le décret du 14 décembre 1793, pour remplacer celle de procureur. "J'ai, comme j'ose le croire, rempli mes devoirs en vrai républicain". Il demande à être relevé de sa fonction, étant veuf avec un enfant de six ans, une grande ferme à exploiter et sa santé se dégradant depuis plusieurs années : "j'ai la vue si faible que je ne puis m'occuper pendant un demi quart d'heure ni à lire, ni à écrire sans ressentir de vives douleurs aux yeux".

Quatre mois plus tard, le 25 novembre 1794, il est remplacé par Jacques Pennec, qui est nommé provisoirement agent national par les représentants du peuple près des côtes et ports de Brest et de Lorient.<sup>13</sup>

Le maire Bernard Breton et les officiers municipaux de Saint-Thégonnec écrivent, le 3 mars 1795, à l'agent national du district de Morlaix "chargé de la réorganisation des autorités constituées dans les communes rurales de son arrondissement" pour demander leur remplacement. "Tous nous sommes

<sup>12</sup> Archives départementales du Finistère, 26 L 39.

<sup>13</sup> Archives départementales du Finistère, 26 L 38.

pères de famille, tous nous sommes cultivateurs et commerçants.<sup>14</sup> Nos fermes, nos fabriques de toile, nous les avons presque entièrement abandonnées pour nous occuper uniquement des affaires publiques et si nous ne pouvons obtenir d'être promptement renvoyés à nos travaux domestiques, d'agriculture et de commerce, nous courons les risques de voir s'anéantir notre modique fortune et celle de nos enfants qui sont nombreux, en bas âge et hors d'état de nous aider dans ces travaux ... Il est dans cette commune plusieurs citoyens qui, à un patriotisme pur, réunissent et les talents et les lumières nécessaires pour exercer les fonctions municipales. Ils ne doivent pas être laissés dans l'oubli et dans l'inaction".

Quelques mois plus tôt, le 10 novembre 1794, le conseil général de Saint-Thégonnec avait dressé une liste de citoyens proposés pour occuper les fonctions municipales, suite à l'invitation du représentant du peuple Boursault, "chargé de l'épuration des autorités constituées en ce département". Le maire proposé alors était Jacques Pennec, de Bodénéri.

Une copie de cette liste accompagne la lettre du 3 mars 1795. Or cette copie n'est pas conforme à l'original, puisque le maire proposé est Jacques Le Guen, de Kervers, et non plus Jacques Pennec, qui est proposé comme agent national au lieu de Guillaume Prigent prévu à cette fonction dans le document original.

Une autre liste établie par le juge de paix, François-Marie Ménez, une semaine avant celle du conseil général diffère légèrement par sa composition.<sup>15</sup>

Ces modifications traduisent-elles des tractations de dernière minute ou des désaccords ? Les intéressés proposés pour constituer la future municipalité ont-ils réellement consenti à exercer des fonctions municipales ? On peut supposer que d'autres tractations ont suivi.

Le corps municipal du 24 mai 1795, tenu par le maire Bernard Breton, charge l'officier municipal Salomon-Marie Le Roux et le secrétaire-greffier Le Rideller de présenter aux représentants du peuple près des ports et côtes de Brest et de Lorient une nouvelle pétition de la municipalité concernant le remplacement de ses membres.<sup>16</sup>

Ce nouveau recours à l'administration est, semble-t-il, entendu puisque trois semaines plus tard, le conseil général réuni à la maison commune reçoit, le 16 juin 1795, la visite du procureur-syndic du district de Morlaix, Saillour, qui se présente devant l'assemblée en vertu de l'arrêté du 13 juin précédent des dits représentants du peuple pour procéder au remplacement des membres de la municipalité et du conseil général de Saint-Thégonnec. L'arrêté, qui entend s'appuyer sur des propositions faites par le conseil général, nomme Guillaume Prigent maire, huit officiers municipaux, Jean-Hervé Le Loutre procureur de la commune, dix-huit notables, Bernard Guiot secrétaire-greffier de la municipalité, François-Marie Ménez juge de paix, quatre assesseurs du tribunal de la justice de paix et François-Marie Le Rideller secrétaire-greffier de la justice de paix.

Guillaume Prigent déclare que "son incapacité le portoit à refuser une place qu'il régardoit au dessus de ses forces. Le citoyen procureur syndic lui a représenté que ses raisons n'étoient pas admissibles puisqu'il jouissoit de la confiance de ses concitoyens et des representants. Malgré cette représentation, le citoyen Prigent persistant dans son refus, le dit citoyen procureur syndic a déclaré au conseil général que passant outre aux observations de Prigent, celui ci étoit nommé comme maire de la commune de Thégonnec et que dès aujourd'hui il devoit être connu en cette qualité laissant sous sa responsabilité personnelle les événements qui pourroient resulter de la désorganisation de cette municipalité", menaçant de faire savoir aux représentants du peuple à Brest le "refus formel fait par le dit Prigent d'obeir à leur arrêté du 25 prairial [13 juin]".

Deux officiers municipaux, Jacques Le Guen de Kervers et Guillaume Thoribé de Penfo, nommés par Saillour sont absents. Les six autres, François Fagot, de Bodénéri, Paul Le Bourlès l'aîné, de Rusquec, Joseph Croguennec, de Penfo, Yves Coat, de Kerdro, Jean Ivinec, de la Villeneuve, et Yves Le Men, du Kerven, présents au conseil, refusent leur nomination. C'est également le cas d'Hervé Le Loutre nommé procureur de la commune<sup>17</sup>, de dix des dix-huit notables ainsi que du secrétaire greffier Bernard Guiot. Cinq notables sont absents. François Rannou, Yves Inizan et Jean Kerrien, également désignés comme notables, sont présents et déclarent accepter volontairement leur fonction. C'est également le cas du juge de paix, de ses quatre assesseurs et de son secrétaire-greffier François Marie Le Rideller qui prêtent le serment "d'être fidèles à la République et de remplir avec zèle et assiduité les fonctions qui leur sont déléguées".

Devant le refus des citoyens désignés, Saillour décide que la commune sera régie par une commission provisoire aux frais des récalcitrants".

Le 28 juin 1795, Saillour se rend à nouveau à la maison commune de Saint-Thégonnec. Il y rencontre les membres de l'ancien conseil général ainsi que les citoyens nommés par l'arrêté du 13 juin précédent, qu'il a convoqués l'avant-veille pour mettre à exécution le dit arrêté.

Après avoir signifié aux récalcitrants "que leur opiniâtreté dans leur refus étoit préjudiciable à l'intérêt public, au maintien du bon ordre dans leur commune et contraire aux principes", le maire Guillaume Prigent, les huit officiers municipaux, le procureur Jean-Hervé Le Loutre, douze notables, le secrétaire-greffier Guiot acceptent leurs nouvelles fonctions. Trois notables ont accepté leur nomination lors de la séance précédente, trois autres sont absents. Saillour demande à la municipalité de notifier à ces derniers leur installation comme notables.

Le nouveau conseil général, désormais installé, signe le procès-verbal de la séance rédigé par Saillour<sup>18</sup>. La liste originale, dressée le 10 novembre 1794, par les membres du conseil général pour la formation d'une nouvelle municipalité,

<sup>14</sup> Le procureur de la commune de Saint-Thégonnec, Jacques Pennec, atteste le 11 mai 1795, que sur les dix membres du corps municipal (le maire, les sept officiers municipaux, le procureur de la commune et le secrétaire-greffier), huit sont à la fois cultivateurs et fabricants de toile, l'un est négociant et le dernier organiste. Archives départementales du Finistère, 26 L 38.

<sup>15</sup> Archives départementales du Finistère, 26 L 38.

<sup>16</sup> Archives municipales de Saint-Thégonnec, Registre du corps municipal et du conseil général de la commune de Saint-Thégonnec.

<sup>17</sup> Jean-Hervé Le Loutre était notable dans le précédent conseil général.

<sup>18</sup> Archives départementales du Finistère, 26 L 38. Archives municipales de Saint-Thégonnec, Registre du corps municipal et du conseil général de la commune de Saint-Thégonnec.

ne proposait que deux noms parmi les vingt-six officiers municipaux et notables élus le 8 décembre 1792. Les membres du conseil général, dans leur immense majorité, ne voulaient donc pas siéger dans la future municipalité. Cette liste a servi à la constitution du conseil général mis en place le 28 juin 1795, puisque vingt-quatre des vingt-six officiers municipaux et notables proposés siègent dans le nouveau conseil général qui renouvelle complètement l'ancienne municipalité, puisque seuls deux de ses membres, Jean-Hervé Le Loutre et Joseph Croguennec, font partie du nouveau conseil général. Une différence majeure est à noter : les membres de l'ancien conseil général ont été élus le 8 décembre 1792 par les citoyens, alors que le nouveau conseil général n'a pu être mis en place le 28 juin 1795 qu'après de probables tractations et l'intervention du procureur-syndic du district de Morlaix, Saillour, pour imposer l'arrêté des représentants du peuple nommant les membres de la municipalité qui, dans un premier temps, ont refusé leur nomination.

Les charges municipales sont vécues comme des fardeaux aussi bien par les membres de l'ancienne municipalité qui ne voulaient pas être reconduits que par ceux de la nouvelle assemblée qui ont été contraints d'accepter leurs fonctions.

Alors que des élections eurent lieu à Saint-Thégonnec en février 1790 et en décembre 1792 pour élire le conseil général, les conditions dans lesquelles la nomination des membres de la municipalité eut lieu en juin 1795 témoignent probablement de la désaffection qui frappe les institutions municipales mises en place par la Révolution.

## Le Directoire (1795-1799)

La constitution de l'an III, adoptée en août 1795, supprime les municipalités des communes de moins de cinq mille habitants pour les regrouper en municipalités de canton.

A leur tête, siège non plus un maire, mais un président de l'administration municipale du canton. Ce dernier est doublé d'un commissaire du directoire exécutif nommé par le pouvoir politique.

Une même administration municipale réunit, sous le Directoire, les habitants de Guiclan et de Saint-Thégonnec au sein du canton jusqu'à ce que la loi du 17 février 1800 recrée, sous le Consulat, un conseil municipal dans chaque commune, avec un maire à sa tête.

Bernard Breton, qui a dû être soulagé d'obtenir son remplacement à la mairie de Saint-Thégonnec en juin 1795, est pourtant nommé commissaire du directoire exécutif du canton de Saint-Thégonnec, peu de temps après, le 16 novembre de la même année.<sup>19</sup> Le 22 mars 1796, quatre mois après sa nomination, il écrit aux administrateurs du Finistère pour être déchargé de sa nouvelle fonction et demande à être remplacé "par quelqu'un qui pourroit donner tout son tems aux travaux qu'exigent cette place".

Il rappelle qu'il exerce des fonctions publiques "depuis le tems de la première assemblée de ma commune pour la for-

*mation de la municipalité ... Alors je fus nommé procureur de la commune. Depuis cette époque jusqu'au 10 messidor dernier [28 juin 1795], j'ai sans interruption et successivement rempli les places d'administrateur du directoire du district, d'électeur et de maire. J'ai occupé cette dernière place depuis 1791 jusqu'au 10 messidor dernier, époque à laquelle un arrêté du représentant du peuple Champeaux, du 25 prairial précédent [13 juin 1795], me permit de quitter la municipalité pour m'adonner à mes travaux d'agriculture et de commerce qui dépérissent depuis le commencement de la Révolution et pour vacquer aux soins que je dois à une famille qui est très nombreuse. Le tems écoulé depuis le 10 messidor jusqu'à ma nomination pour commissaire provisoire du directoire exécutif n'a pas ... suffi pour réparer le dommage survenu dans ma ferme par le long état d'abandon ou elle étoit demeurée ...".*

Il semble que les administrateurs du Finistère aient cherché à remplacer Breton, puisqu'au moins trois commissaires, nommés au printemps 1796, refusent leur nomination. Il s'agit du morlaisien Boutin-Bazinerie, du notaire Jean Breton, du bourg de Saint-Thégonnec, et du commis en chef de la municipalité de Morlaix, Lazennec.

Le 9 novembre 1796, Guillaume-François Kerbrat, de Morlaix, est nommé commissaire du directoire exécutif près le canton de Saint-Thégonnec qui en est dépourvu, "ce qui retarde l'expédition des affaires publiques".

Une lettre imprimée du ministre de l'Intérieur rappelle, en janvier 1798, les importantes obligations de cette fonction, qui sont "de surveiller et de requérir l'exécution des lois et des actes du gouvernement", d'observer les magistrats du canton, "auxquels le peuple a confié le soin de l'administrer, et, suivant les occasions, d'activer leur zèle, soutenir leur courage ou applaudir à leurs efforts".

La lettre ajoute l'obligation "de correspondre au moins une fois par décade avec le commissaire central du département, pour lui faire connaître la situation morale et politique" du canton et de "lui rendre compte de la manière dont les lois sont exécutées" et de "le prévenir, dans l'intervalle, de tous les événements qui pourraient troubler l'ordre et la tranquillité publique ...". Le commissaire doit également rendre compte au commissaire central du département de l'état des recettes du canton et "de la fidélité qu'apportent les percepteurs dans leur gestion ...". Il est aussi chargé de vérifier la bonne tenue de l'état civil.<sup>20</sup>

Kerbrat, resté en fonction au moins jusqu'en août 1799, semble apprécié de sa hiérarchie comme en témoigne une note, datant probablement de 1798, affirmant qu'il s'agit d'un "propriétaire aimant la république, faisant bien son devoir" et que son canton est "sagement régi".<sup>21</sup>

Il y eut sous le Directoire, plusieurs renouvellements du corps municipal. Les archives départementales du Finistère conservent le procès-verbal des élections qui ont eu lieu en 1798 à Saint-Thégonnec.

Six cent quarante-sept citoyens ayant droit de vote aux assemblées primaires du canton sont recensés en février 1797 (375 électeurs à Guiclan et 272 à Saint-Thégonnec).

<sup>19</sup> Archives nationales, F 1bII Finistère 2.

<sup>20</sup> Archives départementales du Finistère, 10 L 73.

<sup>21</sup> Archives nationales, F 1bII Finistère.

Un an plus tard, le 21 mars 1798, les citoyens du canton sont réunis dans l'église paroissiale de Saint-Thégonnec pour choisir trois électeurs<sup>22</sup>, un juge de paix, ses huit assesseurs et le président de l'administration municipale du canton. A cette date, François Floch, de Kermat en Guiclan, en est le président.

Après l'élection d'un président, d'un secrétaire et de trois scrutateurs par quinze votants, Bernard Breton, François-Marie Le Rideller et Salomon-Marie Le Roux, tous trois de Saint-Thégonnec, sont désignés électeurs, en deux tours de scrutin qui ont rassemblé vingt-quatre, puis vingt-sept votants. Ils remplacent Charles Grall, Allain Pouliquen et Miliou Larvor<sup>23</sup>, qui ne pouvaient pas être réélus après leur année d'exercice, conformément à l'article 34 de la constitution de l'an III.

Après l'élection du juge de paix François-Marie Ménez, du bourg de Saint-Thégonnec, par quarante-six votants, la séance est levée.

L'assemblée primaire est à nouveau réunie au même lieu, le 25 mars suivant, pour élire les assesseurs et le président de l'administration municipale.

Au premier tour, les vingt-et-un électeurs présents des deux communes doivent inscrire huit noms sur leur bulletin.

Deux assesseurs sont élus dès le premier tour à la "pluralité absolue", les six autres le sont au second tour à la "pluralité absolue" par quatorze électeurs.

Quatre assesseurs sont élus pour Guiclan : Miliou Larvor, Jean L'Herrou, Thomas Le Maguet et Allain Le Saint ; quatre autres pour Saint-Thégonnec : Jean-Hervé Le Loutre, Louis Le Bras, François Le Mer et l'ancien maire Bernard Breton, qui devient, à la fois, assesseur de la justice de paix et électeur du canton, fonction qu'il a déjà exercée.

François Floch est reconduit dans sa fonction de président de l'administration municipale à la "pluralité absolue", en obtenant dix suffrages sur seize votants.<sup>24</sup>

Le 9 avril suivant, l'assemblée communale de Saint-Thégonnec et celle de Guiclan se réunissent séparément pour désigner chacune un agent municipal et son adjoint.

Jacques Riou, de Parc ar bourg, et François Breton, de Mengars, sont élus agent et adjoint municipaux par l'assemblée de Saint-Thégonnec mais refusent leur nomination.

Riou ne donne pas de raison, Breton, étant déjà secrétaire-greffier du juge de paix, estime ne pas pouvoir remplir la fonction d'adjoint municipal.

A Guiclan, Allain Breton, ayant été désigné l'année précédente agent de la commune pour un mandat de deux ans, l'assemblée n'élit que Jean Floch, du bourg, comme adjoint municipal.

Le président de l'administration communale, les deux agents et les deux adjoints municipaux élus dans chaque commune du canton forment la municipalité. Le nombre de membres de la nouvelle équipe municipale est très restreint par rapport à l'époque de l'Assemblée constituante, de l'Assemblée législative puis de la Convention où existaient les municipalités de commune.

Dans le canton de Saint-Thégonnec, l'équipe est incomplète puisque sur les cinq membres qu'elle doit compter, l'agent et l'adjoint de la commune de Saint-Thégonnec font défaut.

Le commissaire Kerbrat assiste à l'installation de la nouvelle municipalité le 7 mai 1798. Il atteste qu'il n'a "*aucun renseignement qui soit défavorable à la moralité, ni au civisme*" de ces fonctionnaires. Les élus prêtent séparément le serment à main levée de "*haine à la royauté et à l'anarchie ... et de fidélité à la République et à la constitution de l'an trois*".

Dès le lendemain, le président de l'administration municipale, François Floch, et l'agent de Guiclan, Breton, écrivent à l'administration centrale du Finistère pour lui signaler que Saint-Thégonnec n'a ni agent, ni adjoint et demandent si le président avec l'agent et l'adjoint de Guiclan peuvent délibérer et prendre des arrêtés valides sans la participation des administrateurs de Saint-Thégonnec.<sup>25</sup>

Le nombre de votants n'est pas indiqué pour les deux assemblées communales du 9 avril 1798. La participation des électeurs a été probablement très faible, comme elle l'a été les 21 et 25 mars 1798. Sur les six cent quarante-sept électeurs du canton recensés en février 1797 (leur nombre peut avoir légèrement évolué jusqu'aux élections de mars 1798), quarante-six ont participé à l'élection du juge de paix, soit environ 7% d'entre eux, et seize, qui ne représentent que 2,5% des électeurs, à celle du président de l'administration municipale.

La réforme des municipalités, mise en place par la constitution de l'an III, a probablement accentué la désaffection à l'égard des institutions municipales.

C'est sans doute le cas à Saint-Thégonnec avec la très faible participation des citoyens aux élections et le manque d'engouement que suscitent les fonctions municipales sur les élus municipaux.

**Nicolas TERVER**

courriel : nicolas.terver@voila.fr

<sup>22</sup> L'article 33 de la constitution de l'an III stipule qu'un canton comptant entre 501 et 700 citoyens élit trois électeurs.

<sup>23</sup> L'article 34 de la constitution de l'an III stipule que les électeurs sont élus chaque année et ne peuvent être réélus qu'après un intervalle de deux ans.

<sup>24</sup> Archives départementales du Finistère, 10 L 94.

<sup>25</sup> Archives départementales du Finistère, 10 L 73.



## Ascendance de Pierre Fichou, maire de Saint Thégonnec de 1790 à 1791

1 Pierre <b>FICHOU</b>	° 23.01.1755 PLEYBER-CHRIST (Kermarquer)	+26.03.1834 PLEYBER-CHRIST (Bourg)
2 François <b>FICHOU</b>	° 08.04.1723 PLEYBER-CHRIST (Kermarquer)	+09.01.1762 PLEYBER-CHRIST (Kermarquer)
3 Marguerite <b>CRENN</b>	° 19.01.1730 PLEYBER-CHRIST x 14.01.1746 PLEYBER-CHRIST	+06.01.1772 PLEYBER-CHRIST (Kermarquer)
4 Jacques <b>FICHOU</b>		+24.11.1751 PLEYBER-CHRIST (Kermarquer)
5 Cécile <b>LE JONCOUR</b>	° 15.08.1695 STE-SEVE x 15.06.1722 PLEYBER-CHRIST	+20.09.1768 PLEYBER-CHRIST (Kermarquer)
6 Yves <b>CRENN</b>		+10.12.1733 PLEYBER-CHRIST
7 Catherine <b>POULIQUEN</b>	b. 20.02.1704 ST-THEGONNEC (Penarvern) x 22.11.1723 PLEYBER-CHRIST	+03.04.1737 PLEYBER-CHRIST (Kergoat)
8 Guillaume <b>FICHOU</b>		+11.04.1732 PLOUNEOUR-MENEZ
9 Anne <b>PLASSART</b>		+13.04.1728 PLEYBER-CHRIST (Kermarquer)
10 François <b>LE JONCOUR</b>	b. 10.12.1665 STE-SEVE x 16.06.1692 STE-SEVE	
11 Anne <b>MADEC</b>		+29.11.1729 PLEYBER-CHRIST (Kergoat)
12 Hervé <b>CRENN</b>	° 31.10.1665 ST-THEGONNEC	+19.08.1733 PLEYBER-CHRIST (Kergoat)
13 Anne <b>CORRE</b>	x 04.09.1690 PLEYBER-CHRIST	+28.03.1717 ST-THEGONNEC (Penarvern)
14 Yvon <b>POULIQUEN</b>		+27.03.1717 ST-THEGONNEC (Penarvern)
15 Catherine <b>THORIBÉ</b>	b. 03.12.1660 ST-THEGONNEC x 24.09.1685 ST-THEGONNEC	
20 Laurent <b>LE JONCOUR</b>		+03.06.1686 STE-SEVE (Croas ar Vilar)
21 Marie <b>TANGUY</b>		+31.10.1716 STE-SEVE
22 Yves <b>MADEC</b>		
23 Marguerite <b>LEON</b>		+20.08.1709 PLEYBER-CHRIST
24 Laurent <b>CRENN</b>		+18.10.1688 ST-THEGONNEC (Manoir de Luzec)
25 Françoise <b>LE SCANFF</b>	i	inh. 27.07.1687 ST-THEGONNEC (Luzec)
26 Yves <b>CORRE</b>		
27 Françoise <b>MADEC</b>		+13.03.1671 PLEYBER-CHRIST
28 Hervé <b>POULIQUEN</b>		+11.03.1695 ST-THEGONNEC (Goazalan)
29 Marie <b>GUILLOU</b>		inh. 31.12.1675 ST-THEGONNEC
30 Jean <b>THORIBÉ</b>		+20.03.1703 ST-THEGONNEC (Penarvern)
31 Marie <b>RIOUALL</b>		inh. 20.09.1682 ST-THEGONNEC (Penarvern)
50 Allain <b>LE SCANFF</b>		

## Ascendance de Bernard Breton, maire de Saint Thégonnec de 1791 à 1795

1 Bernard <b>BRETON</b>	° 10.02.1754 ST-THEGONNEC (Herlan Bras)	+03.11.1814 ST-THEGONNEC (Herlan)
2 François <b>BRETON</b>	° 19.04.1733 ST-THEGONNEC (Kervilit)	+03.04.1784 ST-THEGONNEC (Herlan)
3 Françoise <b>MADEC</b>	° 27.09.1726 ST-THEGONNEC (Bougès) x 13.10.1749 ST-THEGONNEC	
4 Bernard <b>BRETON</b>	° 23.02.1711 LAMPAUL-GUIMILIAU(Kerroc'h)	+23.04.1739 ST-THEGONNEC
5 Anne <b>DENIEL</b>	° 29.03.1712 COMMANA (Roscoat) x 17.02.1727 COMMANA	+19.04.1738 ST-THEGONNEC (Kervilit)
6 Yvon <b>MADEC</b>	b. 18.04.1696 ST-THEGONNEC (Bougès)	+28.05.1741 ST-THEGONNEC (Herlan)
7 Jeanne <b>LE MAGUET</b>	° 25.06.1706 ST-THEGONNEC (Mengars) x 08.02.1723 ST-THEGONNEC	+17.12.1734 ST-THEGONNEC (Herlan Bras)
8 François <b>BRETON</b>		+10.07.1725 ST-THEGONNEC (Kervilit)
9 Marie <b>POULIQUEN</b>	x 21.07.1704 Lampaul-Guimiliau	+30.11.1742 ST-THEGONNEC (Leinlouet)
10 François <b>DENIEL</b>		+29.01.1717 COMMANA (Roscoat)
11 Jeanne <b>LE HIR</b>		+25.10.1746 COMMANA (Roscoat)
12 Jean <b>MADEC</b>		+08.03.1727 ST-THEGONNEC (Bougès)
13 Jeanne <b>POULIQUEN</b>		+11.01.1742 ST-THEGONNEC (Bougès)
14 Jean <b>LE MAGUET</b>		+05.05.1721 ST-THEGONNEC (Bougès)
15 Jeanne <b>POULIQUEN</b>	° 27.08.1679 ST-THEGONNEC (La Villeneuve) x 28.05.1702 ST-THEGONNEC	+27.04.1759 ST-THEGONNEC (Cozlen)
28 René <b>LE MAGUET</b>		+02.07.1691 ST-THEGONNEC (Bougès)
29 Catherine <b>MARTIN</b>		
30 Hervé <b>POULIQUEN</b>		+21.05.1724 ST-THEGONNEC (La Villeneuve)
31 Françoise <b>POULIQUEN</b>		+18.11.1711 ST-THEGONNEC (La Villeneuve)

## Ascendance de François Le Bras, électeur, membre du conseil général, puis du comité de surveillance de Saint Thégonnec

1 François <b>LE BRAS</b>	° 31.12.1739 ST-DIVY (Kerellou)	+28.05.1794 ST-THEGONNEC (Bourg)
2 Louis <b>LE BRAS</b>	° 03.11.1711 ST-DIVY	+09.04.1775 ST-DIVY
3 Marie <b>GOURVES</b>	x 01.08.1735 BEUZIT	+24.08.1775 ST-DIVY
4 Guillaume <b>LE BRAS</b>	i	inh. 3.03.1725 ST-DIVY
5 Jeanne <b>LE GUEVEL</b>	° 09.04.1694 ST-DIVY x 29.01.1710 ST-DIVY	+16.01.1753 ST-DIVY
6 Jean <b>GOURVES</b>		+14.01.1745 BEUZIT
7 Marguerite <b>POTART</b>	° 13.10.1688 BEUZIT (Kermalquen) x 1er.06.1706 BEUZIT	+29.08.1726 BEUZIT
8 Claude <b>LE BRAS</b>		
9 Françoise <b>ABHERVE-GUEGUEN</b>		+19.12.1719 ST-DIVY
10 Etienne <b>LE GUEVEL</b>		+11.07.1704 ST-DIVY (Kerellou)
11 Catherine <b>TOULLEC</b>		
12 Jean <b>GOURVES</b>		
13 Marie <b>QUIDELLEUR</b>		+21.04.1718 PLOUDANIEL (Bourg)
14 Yvon <b>POTART</b>		inh. 23.08.1716 BEUZIT
15 Anne <b>PERSON</b>	x 23.05.1678 PLABENNEC	inh. 7.01.1729 BEUZIT
22 Hervé <b>TOULLEC</b>		
23 Anne <b>SEGALEN</b>		

# Athanase L'Hostis, héros de la guerre 1914-1918, moine à Timadeuc,

par François ABJEAN.

La première guerre mondiale va marquer profondément la vie du père Athanase L'Hostis. Il en portera les traces dans son corps toute sa vie. L'histoire du 219<sup>e</sup> régiment d'infanterie (219<sup>e</sup> R.I.) va nous permettre de suivre Athanase durant ses quatre années de guerre. Un auteur inconnu a écrit un petit opuscule sur la marche de ce régiment durant toute la guerre de 1914-1918<sup>1</sup>.

## Famille, enfance et prêtrise

Athanase naît à Kernouès le 16 novembre 1884. Ses parents, Guillaume L'Hostis et Marie-Jeanne Anton, exploitent une ferme au village de Kersava. La famille habite un vieux manoir ayant appartenu à une famille ancienne de Kernouès : les Cabon de Kersava.

Deux de ses ancêtres montrent qu'Athanase appartient à une famille paysanne aisée.

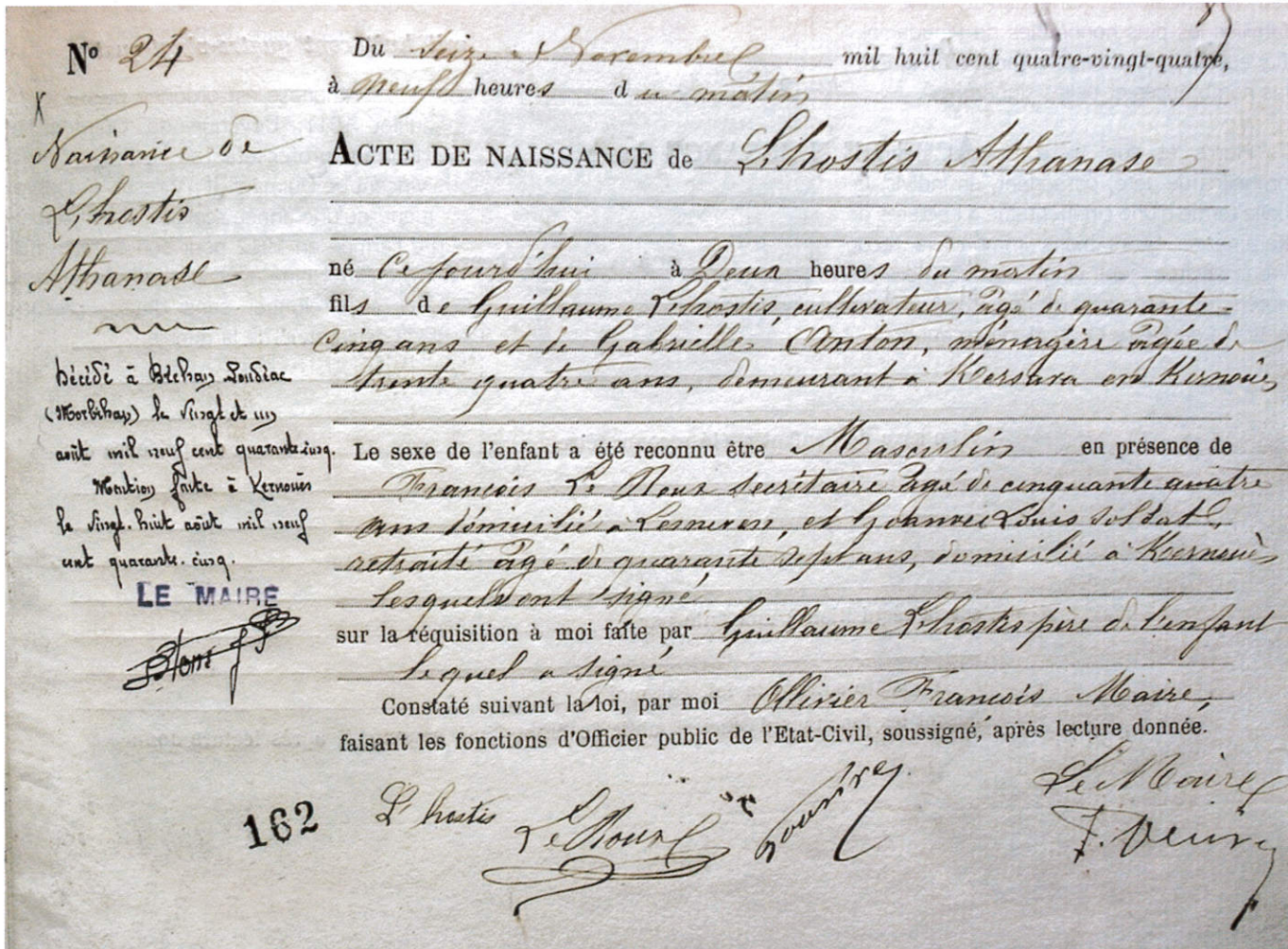
Son aïeul Toussaint Perrot, du village de Kervédennic en Kernouès, se distingue pendant la période révolutionnaire. Le 7 juillet 1790 "dans la plus grande solennité, le conseil désigna

les quatre membres permanents du "directoire du district" (nouvelle administration révolutionnaire de Lesneven), dont notre ancêtre (Toussaint Perrot), au 4<sup>e</sup> tour, par huit voix sur douze. Il était le seul agriculteur pour trois notaires<sup>2</sup>.

François L'Hostis résume ainsi l'activité révolutionnaire de son ancêtre : "Elu grand électeur au mois de mai 1790... Toussaint Perrot participa à toutes les assemblées électorales au niveau du département et du district, concernant l'administration, l'évêque, les recteurs et les juges.<sup>3</sup>" La population l'élit maire de Kernouès en 1791. Le préfet le nomme responsable de sa commune en 1800, il restera maire jusqu'en 1807.

Il cultive, en bien propre, une des grandes fermes de Kernouès de plus de vingt hectares, dans le village de Kervédennic. La vente des biens nationaux, durant la Révolution, lui a permis d'agrandir son domaine. Malgré la réprobation populaire, il ne craint pas l'achat de quelques parcelles des biens d'Eglise.

Deux filles naissent dans son foyer : Marie-Jacquette et Marie-Jeanne. Cette dernière épouse, en 1818, Guillaume Quéinnec, fils de Jacques Quéinnec, ancien député de la



<sup>1</sup> Auteur inconnu, *Le 219<sup>e</sup> régiment d'infanterie pendant la guerre 1914-1918*, Brest, Imprimerie commerciale et administrative, Brest, s.d. 13p.

<sup>2</sup> François L'Hostis, *L'un de nos ancêtres, Toussaint Perrot 1756-1822*, s.l., 1998, p.26 (op. inédit)

<sup>3</sup> François L'Hostis, op. cit. p.27.



Le manoir de Kersava, édifié en 1610, maison natale d'Athanase L'Hostis.  
Photo Jean François Pellan

Convention. Le mariage rassemble de nombreux Juloded<sup>4</sup> de Saint-Thégonnec. François L'Hostis raconte avec humour le mariage de Marie-Jacquette : "Grande fête, le 27 avril (1809): l'ancien maire de Kernouès, l'ancien "directeur du district" de Lesneven, le "propriétaire", le "Sieur Toussaint Perrot de Kervédennic" et son épouse Marie-Jeanne Le Guen marient leur fille Marie-Jacquette, vingt-quatre ans, à Pierre Abjean, dix-huit ans, de Keramézec, fils de feu Vincent et de Marie Calvez, l'une des familles les plus honorables de Ploudaniel. Il y eut du beau monde comme témoignent les nombreuses et belles signatures<sup>5</sup>.

Pierre et son frère Gabriel, jeunes orphelins de père, possèdent, en indivis, la belle ferme d'une cinquantaine d'hectares de Keramézec. Leurs biens immobiliers recouvrent environ cent vingt hectares, dispersés autour de Lesneven. Athanase est un arrière-petit-fils de Pierre et de Marie-Jacquette.

Athanase entre en classe de huitième au collège Saint-François de Lesneven en septembre 1895. Il y fera de très bonnes études. Il y remporte quelques premiers prix et de nombreux accessits. Il obtient souvent le premier prix pour les inscriptions au tableau d'honneur. Les résultats fléchissent un peu, en 1903, en classe de rhétorique, il n'obtient pas son premier baccalauréat. On peut penser que la préparation de son entrée au séminaire l'a détaché un peu des études profanes.

Il entre au séminaire de Quimper, sans doute en octobre 1903.

Le collège de Lesneven reste une pépinière de prêtres. Claude Le Men écrit : "

*Le collège n'est pas, officiellement du moins, un petit séminaire, mais cela y ressemble à s'y méprendre. C'est ce qui fait dire au Bigouden Per-Jacquez Helias dans Le cheval d'orgueil : "Nos prêtres viennent généralement du pays de Léon, des séminaires (sic) de Saint-Pol et de Lesneven."*<sup>6</sup>.

Comme Athanase, les futurs séminaristes quittent souvent le collège après la classe de rhétorique. Les deux premières années de séminaire sont consacrées aux études philosophiques, les autorités religieuses considèrent donc la philosophie universitaire comme inutile et peut-être même dangereuse. En 1900, onze élèves réussissent leur rhétorique et douze en 1902, quatre seulement obtiennent leur philosophie en 1901 et trois en 1903. Monseigneur Duparc, le remarquable évêque de Quimper, va jusqu'à supprimer la classe de philosophie au petit séminaire de Pont-Croix.

Athanase est ordonné prêtre le 23 juillet 1911. L'évêque de Quimper le nomme professeur au collège Saint-Vincent de Quimper. Il n'y reste, probablement, qu'une année scolaire. Il doit rejoindre l'armée en 1912 pour son service militaire, qu'il termine avec le grade de caporal. Celui-ci se prolonge, sans doute, presque jusqu'à la déclaration de la guerre.



En haut :  
Athanase et sa mère, Marie Jeanne Anton.

A gauche :  
Athanase à Pont-Croix.

A droite :  
Athanase après son ordination.



<sup>4</sup> Juloded : en français "Julots" : Un julod ou julot ou chulot (au pluriel juloded) est un terme de la langue bretonne qui désigne des paysans riches, généralement aussi fabricants et (ou) marchands de toiles, parfois tanneurs du Haut-Léon, centrés sur le Pays Chelgen, entre le XVI<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle, et qui ont constitué une véritable caste aristocratique rurale, et dont les descendants sont parfois devenus des responsables politiques.

<sup>5</sup> François L'Hostis, op. cit., p.40.

<sup>6</sup> Claude Le Men, *Saint-François de Lesneven*, 1625-2005, Spézet, Keltia Graphic, 2005, p.128.

## La guerre de 1914-1918

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Mobilisé dès le 2 août, Athanase rejoint son régiment, le 219<sup>e</sup> R.I., où il reprend ses galons de caporal. Le 219<sup>e</sup> R.I., régiment de réserve, rattaché au 19<sup>e</sup> R.I. basé à Brest et Landerneau, se compose essentiellement de Léonards. Le régiment et ses deux bataillons, les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> (Athanase appartient au 6<sup>e</sup>), rejoignent la région parisienne dès le 5 août. Les quinze premiers jours se déroulent en exercices militaires.

Les troupes allemandes déferlent sur le nord de la France après avoir enfreint la neutralité de la Belgique, ce qui entraîne dans la guerre l'Empire Britannique. Le 219<sup>e</sup> se dirige vers Arras, mais comme toute l'armée française, le 219<sup>e</sup> suit la retraite vers Paris.

Il reçoit le baptême du feu le 27 août aux combats de Sailly-Sailliseul et de Bapaume. Le régiment combat sur le flanc droit de la première armée allemande (Von Kluck) qui se dirige à marches forcées vers Paris. Dans l'urgence, le général Joffre, commandant en chef de l'armée française, crée la 6<sup>e</sup> armée, commandée par le général Maunoury. Le 219<sup>e</sup> rejoint cette armée à Pontoise dans la région parisienne. Le 5 septembre, le général Joffre signe son célèbre ordre du jour : *"Une troupe qui ne peut pas avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place."*

Le 219<sup>e</sup> avance jusqu'à Nanteuil-le-Haudouin dans l'Oise, entre Senlis et Meaux, au nord de Paris, qu'il atteint dans la nuit du 7 septembre. Il participe à la grande bataille de la Marne dans la journée du 7 septembre en attaquant l'ennemi dans le bois de Monrolles. Le 5<sup>e</sup> bataillon attaque le côté nord tandis que le 6<sup>e</sup>, celui d'Athanase, attaque le côté sud. Les mitrailleuses font de terribles ravages dans les rangs des attaquants. Le 219<sup>e</sup> se trouve dans l'obligation de se replier sur Nanteuil-le-Haudouin, il y passe la nuit du 7 septembre. Le 9 septembre le régiment subit une dernière attaque meurtrière des troupes allemandes, il se replie de nouveau sur Chèvreville au sud de Nanteuil-Le-Haudouin, nous sommes à quarante-cinq kilomètres du centre de Paris, c'est sans doute l'un des points extrêmes atteints par les Allemands sur la route de Paris.



Nous savons que, dès le 9 septembre au soir, les troupes de la première armée (Von Kluck) et de la deuxième armée (Von Bülow) reçoivent l'ordre de la retraite. Le calme et l'obstination de Joffre triomphent de la ruée allemande. C'est la grande victoire de la Marne. Le 11 septembre, le 219<sup>e</sup> se rue aux troupes de l'ennemi. Le



Athanase (à gauche) et son frère

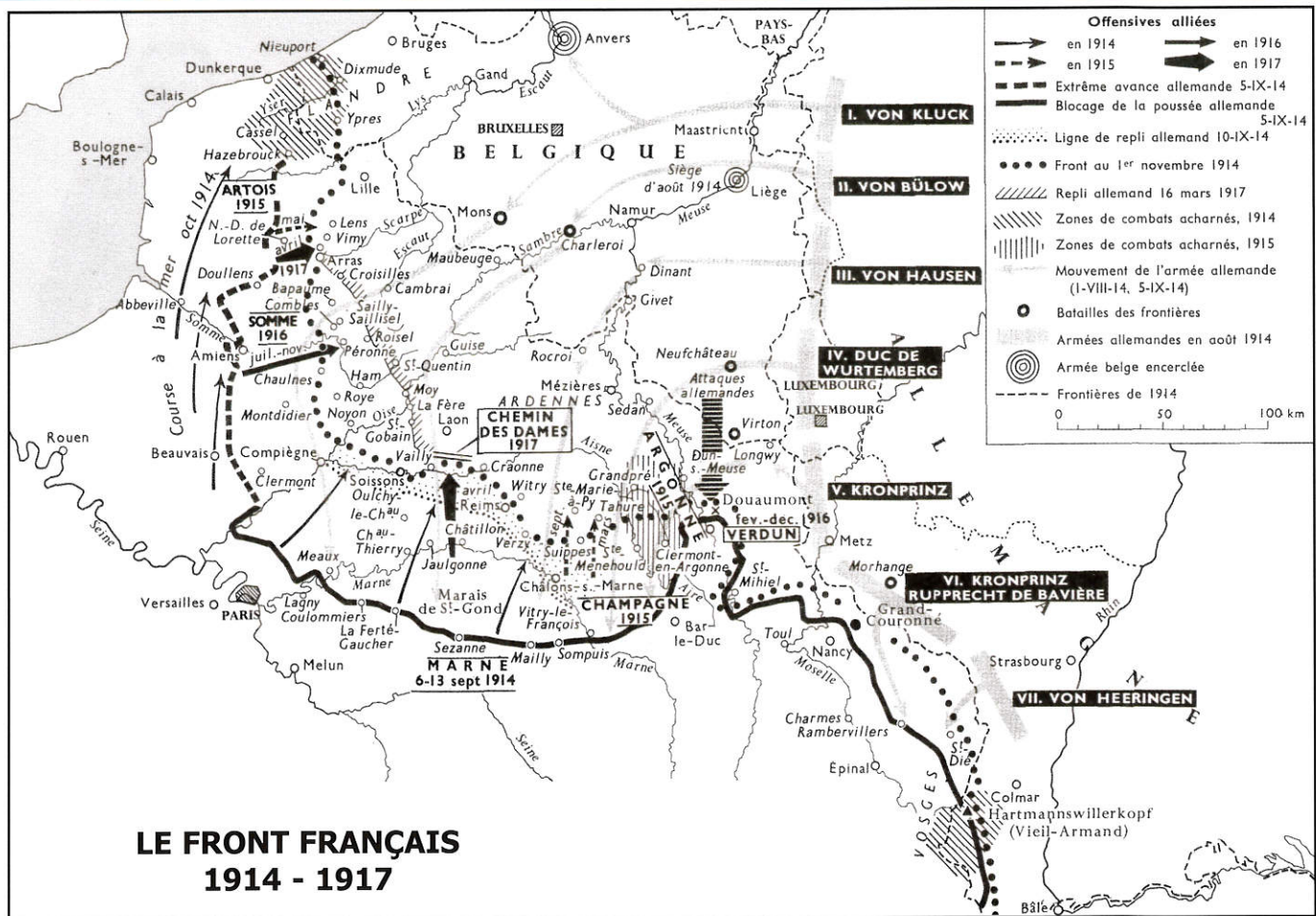
13 septembre, le 6<sup>e</sup> bataillon traverse l'Aisne à Jaulzy et prend position sur le plateau de Bitry au nord de l'Aisne, à mi-chemin entre Compiègne et Soissons, villes libérées. Les troupes françaises, épuisées par trois semaines de retraites et un retour offensif de soixante kilomètres, doivent fortifier leurs positions.

A partir du 17 septembre commence la guerre des tranchées.

Durant l'année 1915, les périodes en première ligne et les périodes de repos se succèdent dans le secteur d'Attichy et Berneuil, à mi-chemin entre Compiègne et Soissons. Mais les attaques sporadiques, comme celle de Quennevières, allongent la liste des victimes. Athanase gagne ses galons de sergent le 1<sup>er</sup> août 1915.

Durant la première moitié de l'année 1916, le 219<sup>e</sup> défend le secteur de Tracy-le-Val au nord-est de Compiègne. Mais le 21 février 1916 commence la grande bataille de Verdun. Les Allemands veulent user l'armée française. Un grand nombre de régiments se relaie pour défendre la place forte de Verdun. Le 219<sup>e</sup> y échappe de justesse. Un descendant d'un combattant du régiment raconte que la troupe, embarquée dans les camions pour rejoindre Verdun, doit redescendre pour faire face à une attaque subite des allemands. Le 219<sup>e</sup> échappe ainsi à l'enfer de Verdun.

Pour soulager les défenseurs de Verdun, Joffre décide une offensive dans la Somme. Elle débute le 1<sup>er</sup> juillet 1916. L'effort principal incombe aux Anglais. La 6<sup>e</sup> armée française participe à l'offensive, le 219<sup>e</sup> en fait partie. Il attaque dans la région d'Harbonnières, à 25 km à l'est d'Amiens. Du 4 au 7 septembre, le 219<sup>e</sup> avance avec toute l'armée française ; il s'empare de la première ligne en faisant deux cent vingt-cinq prisonniers, dont cinq officiers, mais la progression ne dépasse guère dix kilomètres.



L'attitude héroïque d'Athanase au combat lui vaut d'être cité, le 12 juillet 1916, à l'ordre de la brigade : "L'Hostis Athanase, sergent à la C.M.6 (compagnie des mitrailleuses au 6<sup>e</sup> bataillon) a maintenu sous un bombardement violent sa section éprouvée par la perte de son lieutenant". Il gagne, en pleine bataille, le 14 juillet, ses galons d'adjudant mitrailleur. A partir de cette date Athanase assumera une lourde responsabilité au C.M. du 6<sup>e</sup> bataillon du 219<sup>e</sup>. La mitrailleuse reste sans doute l'arme la plus redoutable de la première guerre mondiale.

Le premier jour de la bataille de la Somme, les troupes anglaises marchent au pas devant la première ligne ennemie, que le commandement croyait anéantie sous le bombardement. "Les Allemands les accueillent avec des tirs de mitrailleuses qui les fauchent en masse. Les officiers sont facilement repérables et sont particulièrement visés. On estime à 30 000 le nombre des victimes (tués et blessés) dans les six premières minutes de la bataille".<sup>7</sup>

La bataille de la Somme ne s'achèvera que le 18 novembre 1916, les troupes anglaises et françaises n'auront progressé que d'une dizaine de kilomètres au prix de plus de 400 000 hommes hors de combat pour les Anglais, et de plus de 200 000 pour les Français.

L'année 1917 débute dans les tranchées à Mareuil-La-Motte à douze kilomètres au nord de Compiègne. Le 15 mars, le 219<sup>e</sup> R.I. trouve la première ligne allemande abandonnée. L'état-major allemand vient, en effet, de décider d'abandonner le saillant de Noyon pour se replier sur une nouvelle ligne de

défense, appelée "ligne d'Hindenburg" du nom du nouveau généralissime allemand.

La troupe française se lance à la poursuite de l'ennemi. Le 20 mars, le 219<sup>e</sup> atteint le canal de Saint-Quentin à Fargniers. Le 21 mars, le 6<sup>e</sup> bataillon franchit le canal et s'établit à Quessy, à une vingtaine de kilomètres au sud de Saint-Quentin. Le 22 mars, le bataillon subit une violente contre-attaque, la C.M.6 de l'adjudant L'Hostis se distingue face à l'ennemi. "Vers 10 heures, l'ennemi déclenche une contre-attaque d'infanterie sur tout le front, entre Quessy et Tergnier, à l'effectif de deux bataillons au moins. Son artillerie bombarde violemment nos lignes et spécialement Quessy, tenu par une section de la 22<sup>e</sup> compagnie. L'ennemi se présente en vagues d'assaut, les deux premières vagues déployées et les deux dernières en petites colonnes. Arrivés à 600 mètres de nos lignes, nous ouvrons un feu violent de mitrailleuses et de fusils mitrailleurs, de suite après le 75 établit un barrage serré. De nombreux Allemands tombent, le reste hésite, essaye de se raccrocher au terrain en utilisant des éléments de tranchées, mais poursuivi par notre feu, il se replie en désordre au-delà des crêtes 110 et 64. Devant la section L'Hostis (C.M.6) plus de cent cadavres ont été comptés".<sup>8</sup>

Ce récit poignant montre toute l'horreur de la première guerre mondiale. Un membre de la famille d'Athanase soutenait que le souvenir de cette bataille l'avait conduit à se retirer à l'abbaye de Timadeuc. Dès le 31 mars, l'adjudant L'Hostis est cité à l'ordre de la division cette fois. Le 219<sup>e</sup> a progressé d'une cinquantaine de km, mais s'arrête devant la ligne Hindenburg, Saint-Quentin reste aux mains de l'ennemi. Le 15 juin 1917 Athanase L'Hostis reçoit ses galons de sous-lieutenant.

<sup>7</sup> Wikipédia, *Bataille de la Somme*, p.5

<sup>8</sup> L'auteur de ce récit est inconnu.

Au mois de mai 1918, le 219<sup>e</sup> R.I. change de région, il tient le sous-secteur de Vaudesson. Le 6<sup>e</sup> bataillon du commandant Pérès organise la défense de la forêt de Pinon, au bord du canal de l'Ailette à quinze kilomètres au nord-est de Soissons. Le sous-lieutenant Athanase L'Hostis commande une des deux sections de la C.M. 6.

La suspension d'armes signée le 15 décembre 1917 à Brest-Litovsk entre les Russes et les Allemands permet à ces derniers de regrouper toutes leurs forces sur le front ouest. Ils tentent leur dernière chance de victoire. Une première offensive déclenchée dans l'Oise leur permet de se rapprocher de nouveau de Compiègne. Une seconde offensive foudroyante dans le Chemin des Dames, tristement célèbre, remet le 219<sup>e</sup> R.I. en première ligne. Un compte rendu de l'armée<sup>9</sup> nous permet de suivre heure par heure la défense héroïque et l'agonie des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> bataillons du 219<sup>e</sup> dans la forêt de Pinon.

A 6 heures.

"Les colonnes ennemies se rejoignent au sud de Vaudesson, encerclant l'E.M. du régiment les bataillons Pérès (6<sup>e</sup>) et Muller(5<sup>e</sup>), qui ont conservé leur position.

La forêt de Pinon devient un véritable enfer à en juger par la fusillade intense, le crépitement des mitrailleuses et l'éclatement des grenades.

Ces bataillons, composés en majeure partie de soldats bretons, commandés par des officiers bretons, accomplissent les prescriptions de plan de défense "tenir sur place", "sans aucune pensée de recul"...

A 7 h 10.

Colombogramme du cdt Pérès : "Bombardement violent a commencé sur réduit Quimper. L'orangerie (de Pinon) prise et plateau de chavignon. Sommes isolés. Résisterons jusqu'au bout."...

A 9 h 15.

L'encercllement de la Forêt de Pinon est confirmé par les renseignements d'aviation : "ilot et forêt de Pinon entre les mains des allemands...Dans le village de Pinon, nombreux caissons. Tous les Allemands ont l'air de venir en colonnes sur les routes montant de Pinon et de la forêt de Pinon sur le plateau. L'ennemi, ayant progressé par le ravin de Chavignon a pris de bonne heure, par derrière, le bataillon Leussier (4<sup>e</sup> btn) en soutien des deux bataillons occupant la forêt de Pinon ; a encerclé le P.C. du lieutenant colonel Le Gallois à Vaudesson.

A 11 heures.

Le commandant Müller rend compte par pigeons voyageurs : "Bataillon Müller et Pérès tiennent toujours forêt de Pinon et Dherly avec bataillon Lascazes du 137<sup>e</sup> R.I. (21<sup>e</sup> D.I.), ils organisent la défense et attendent d'être dégagés".

L'avance de l'ennemi aux ailes ne permet pas de parvenir jusqu'à ces bataillons, dont la résistance a dû se prolonger très tard dans la journée du 27 et même dans la nuit du 27 au 28.

Seul, le manque de pigeons voyageurs les a empêchés de nous faire vivre de coeur avec eux jusqu'au bout, les dernières phases de résistance.

A 15 h 50.

Alors qu'il est impossible de tenter quoique ce soit pour les unités encerclées, un dernier message par pigeon voyageur, expédié à 14 heures par le commandant Müller, rend compte de la situation dans les termes suivants :

"Nous tenons toujours dans le réduit Romans. Nous som-

**Extrait de deux lettres d'Athanase L'Hostis adressées à "La voix du Pays" et publiées dans les éditions du 7 octobre 1917 et du 1er janvier 1918, reprises dans le "Kannadig" de Guipavas le 11 novembre 2004.**

**Septembre 1917**

La nuit aux tranchées

*"En ce moment ma section est en première ligne depuis cinq jours, et doit y rester encore 4 jours. Tout s'est bien passé jusqu'ici. Tous les jours, bien entendu, il tombe quelques obus, quelques mines et bombes sur le secteur. Ce matin, il en est tombé une centaine en 1 heure. La nuit, c'est la mitrailleuse qui balaie le terrain sur lequel nous posons des fils de fer. Je ne m'ennuie pas, lois de là. Je vous assure que je préfère être en première ligne. Voici l'emploi de mon temps : au début de la nuit, je préside à la pose des fils de fer, et j'y mets moi-même la main. Ensuite, je parcours tout le secteur de la compagnie dans laquelle je me trouve. Je vais d'une sentinelle à l'autre. Tous me reconnaissent dans l'obscurité. Vous comprendrez facilement le plaisir que cette visite leur fait, si je vous dis leur situation. Imaginez-vous un ou deux hommes placés dans un petit poste, ou dans un coin de la première ligne ; à 80 mètres ou 100 mètres à droite et à gauche, il n'y a personne ! C'est l'isolement le plus complet, et ils restent là toute la nuit, et il pleut quelques fois, et les bombes, les grenades à fusil tombent près..."*

**Décembre 1918**

La corvée de soupe

*"Nous sommes de nouveau en ligne dans un secteur dont le principal ennemi est l'eau et la boue. C'est une immense forêt dont les trous d'obus sont autant de mares d'eau. Le bois haché par un bombardement, un feu roulant de 15 jours, est un fouillis inextricable. Cependant les relèves et les corvées de soupe sont encore plus dures que le séjour en ligne. Oh ! La relève par une nuit noire, dans un secteur haché, bouleversé par la mitraille : rien de plus affreux. 12 kilomètres avec une charge presque complète sur le dos, car avant de monter aux tranchées on fait des provisions pour tout le séjour en ligne. On quitte le cantonnement vers 4h du soir et on arrive à son poste vers minuit, quelque fois 2 heures et 4 heures du matin. On marche à la file indienne. Le guide tâte le chemin avec sa canne pour éviter les trous d'obus dont quelques uns sont de véritables gouffres. Malgré toutes les précautions prises, malgré la lenteur de la marche, il n'est pas rare de voir des poilus rouler avec toute leur charge au fond de ces immenses trous. Néanmoins, rares sont les plaintes. De temps en temps, on demande : "C'est encore loin ? Cette souffrance se renouvelle toutes les nuits pour les corvées de soupe. Ce sont là des efforts surhumains. Qui dira donc que Dieu n'est pas avec nous ? C'est lui cependant et lui seul qui nous soutient..."*

**Communiqué par Norbert L'HOSTIS, CGF n° 3445.**

mes complètement encerclés. Le centre de résistance de droite (Btn Pérès) est pris de flan et subit une pression extrêmement forte. Tout le monde fait son devoir de la façon la plus extrême, officiers et soldats. Il ne reste plus que le quart de l'effectif. Vous pouvez venir nous chercher. Nous tiendrons encore une demi-journée".<sup>10</sup>

Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> bataillons du 219<sup>e</sup> disparaissent de la carte. Le tableau des pertes relève 1 872 disparus. Le lieutenant-colonel Le Gallois, commandant du régiment, gît parmi les morts. Le sous-lieutenant Athanase L'Hostis porte des blessures au bras et à la tête. Une trépanation lui sauve la vie mais il en portera les conséquences toute sa vie. Le prisonnier trépané ne retrouvera la liberté qu'après la victoire du 11 novembre 1918.

Cette offensive allemande du Chemin des Dames est "une marée qui submerge tout et qui se rue sur les pentes sans se soucier des quelques îlots de résistance que d'autres unités réduiront à la grenade et au lance-flammes. Les détachements

<sup>9</sup> Etat-major de l'armée, ministère de la guerre.

<sup>10</sup> Archives historiques, Etat-major de l'armée, ministère de la Guerre.

d'assaut avancent sans arrêt, s'insinuant dans les chemine-ments et collant de très près au barrage roulant qui progresse vers le rebord du plateau"<sup>11</sup> Cette ruée entraîne l'écroulement de toute la 6<sup>e</sup> armée française (commandée par le général Duchêne, qui sera limogé). Les troupes allemandes prennent Soissons et les rives de la Marne. Nous retrouvons la situation catastrophique du mois de septembre 1914.

Le sacrifice du 219<sup>e</sup> R.I. et de quelques autres unités n'aura pas été inutile. Elle aura permis au maréchal Foch, nouveau généralissime de toutes les forces alliées, de gagner la deuxième victoire de la Marne qui conduira à la victoire finale du 11 novembre 1918.

Le résultat moral et les conséquences immédiates de la conduite du 219<sup>e</sup> R.I. sont soulignés par les Allemands eux-mêmes dans le journal "Bund" :

*"Stegemann déclare que c'est à la résistance acharnée des Français et des troupes noires que le général Foch doit d'avoir pu tenir la ligne – Compiègne - Château-Thierry - Montagne de Reims, comme ce sont les Bretons qui, par leur farouche conduite ont rendu difficile l'avance des Allemands sur Soissons et permis à Foch de lancer ses réserves entre Soissons et Villers-Cotterêts".*

Clemenceau rend un hommage vibrant à l'héroïsme du 219<sup>e</sup> dans un discours devant la chambre des députés le 4 juin 1918 :

*"Je connais le fait d'un groupement d'hommes perdus, des Bretons, attardés dans un bois, qui ont été cernés toute une journée. Le lendemain, résistant encore, ils ont envoyé un pigeon-voyageur à leur Corps pour leur dire : "Nous sommes là. Nous avons promis de ne pas céder. Nous nous battons jusqu'à la fin. Si vous pouvez venir nous chercher, venez. Nous pouvons encore tenir une demi-journée."*

*Ces hommes-là, ils vous font, ils vous continuent la patrie française dont vous êtes fiers, en dehors de laquelle aucune de vos réformes ne pourrait s'accomplir. Ils meurent pour le plus grand idéal, le plus beau, pour la continuation d'une histoire qui sera la première entre les histoires des peuples civilisés."*

L'attitude héroïque du 219<sup>e</sup> R.I. lui doit d'être cité à l'ordre de l'armée :

*"Régiment modèle de discipline, de superbe bravoure et de dévouement : lors de la ruée allemande de mai 1918, placé à la garde des lignes avancées, sous le commandement du lieutenant-colonel Le Gallois, s'est cramponné au terrain avec une obstination héroïque, s'est laissé cerner plutôt que de reculer et, entouré de toutes parts depuis quatorze heures, ayant brûlé toutes ses munitions, a résumé sa résolution inébranlable dans le colombogramme suivant : "Tout le monde fait son devoir de la façon la plus entière ; officiers et soldats. Il ne reste plus que le quart de l'effectif. Vous pouvez venir nous chercher, nous tiendrons encore une demi-journée."<sup>12</sup>*

## La remise de la Légion d'Honneur à Athanase L'Hostis

### Décoration de M. L'Hostis, 20 février 1921.

Dévoué, humblement, dans le silence, entraînant ses soldats contre l'ennemi, s'élançant lui-même à leur tête, et leur disant : "En avant, mes amis, c'est pour la France et le bon Dieu", aussi fermement mais aussi simplement qu'il exhorte ses élèves au travail, en peinant avec eux et leur répétant : "Allez-y, mes enfants, c'est pour que vous soyez les prêtres de Dieu"; détaché de lui, éloigné du bruit qui lui est un fardeau et une mortification, tel nous avons connu et connaissons M. L'Hostis. Le nouveau légionnaire me blâmera certes de l'avoir loué : je supporterai ses reproches. Je n'écris pas ici un éloge banal, nécessité par la circonstance ; je suis heureux d'avoir l'occasion d'exprimer les sentiments qu'ici, au Petit Séminaire, nous avons tous dans le cœur.

C'est d'ailleurs à peu près dans les mêmes termes que parla le Commandant Pérez.

Le Commandant – qu'il en soit remercié – a fait le voyage de Paris jusqu'à Pont-Croix pour venir décorer M. L'Hostis : "C'était, a-t-il dit, une joie et un devoir pour moi : M. L'Hostis fut un conseiller et un ami, et un brave." Et le Commandant, en quelques mots, opposa la bravoure instinctive et folle, mais ostentatoire et passagère, au sang-froid et au courage réfléchi, modeste, volontiers caché, mais continu de M. L'Hostis ; puis il ajouta : "Le 27 mai 1918, je l'ai vu à la tête de sa section de mitrailleurs, arrêter les bandes ennemies qui se ruaient sur nous ; ses soldats hors de combat, il demeura seul, mais n'en continua pas moins à mitrailler les Allemands jusqu'il tombât lui-même grièvement atteint. Jamais poitrine ne fut plus digne de la Croix".

L'officier est vivement ému, la foule l'est aussi et applaudit avec force. "Ouvrez le ban !" Tous les assistants sont découverts. "Sous-lieutenant L'Hostis, au nom du Président de la République, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous fais Chevalier de la légion d'Honneur". Et tandis que les applaudissements éclatent, le Commandant touche de l'épée les deux épaules de M. L'Hostis, lui attache la Croix sur la poitrine et lui donne l'accolade. "Fermez le ban !"

Le Commandant, impressionné jusqu'aux larmes, donne à son légionnaire plusieurs chaudes poignées de main, cependant que les applaudissements continuent. Je me reportais à des centaines d'années en arrière et me représentais le sacre des chevaliers de jadis : c'est dans un appareil moins solennel, la même cérémonie, aussi grandiose et imposante dans sa simplicité. Comme Napoléon, en instituant l'ordre nouveau, fut vraiment bien inspiré, lorsqu'il désigna ses légionnaires par le titre de chevaliers ! Le chevalier est l'homme des prouesses, c'est à dire de la grandeur, de la bravoure sans peur et sans défaillance, comme de la beauté sans tâche : voilà ce qui est récompensé aujourd'hui en M. L'Hostis, et voilà les vertus qui nous sont, à nous, rappelées et enseignées.

Le Commandant décora de la médaille militaire un soldat de Pont-Croix qui mérita pendant la guerre de nombreuses citations, et la cérémonie, puisqu'elle était militaire se termina par un cortège, tout militaire aussi : nos élèves marchant au pas, au son de la musique, défilèrent devant le drapeau et devant les nouveaux décorés qu'entouraient, avec le Commandant M. Bellec et M. Foll et des médaillés de Pont-Croix. Lors du vin d'honneur, M. Le Supérieur, brièvement, remercia le Commandant Pérez et rappela que M. L'Hostis, courageux à la guerre, l'est tout autant dans la paix et qu'il est le modèle des professeurs zélés et dévoués.

#### Sources :

*La semaine diocésaine du diocèse de Quimper et Léon.* 1921.

A noter que ce même organe de l'évêché de Quimper citait déjà Athanase L'Hostis, fin 1914, dans sa rubrique "Nos prêtres soldats" : "Athanase L'Hostis, adjudant à la CM : A maintenu, sous un violent bombardement, sa section éprouvée par la perte de son lieutenant. (Ordre du régiment). L'abbé Athanase L'Hostis est professeur à Saint-Vincent."

**Communiqué par Norbert L'HOSTIS, CGF n° 3445.**

<sup>11</sup> Henri Isselin, *La ruée allemande 1918*, Paris, Arthaud, 1968, p.194.

<sup>12</sup> Ordre n° 616 de la VI<sup>e</sup> Armée.

Libéré de captivité en 1918, Athanase, pour son attitude héroïque, à la forêt de Pinon, reçoit une citation à l'ordre de l'armée le 7 août 1919. Il devient chevalier de la Légion d'honneur le 16 juin 1920. La remise de la décoration se fait le 10 décembre 1920. Le 10 janvier 1924 il accède au grade de lieutenant. Il termine sa carrière militaire capitaine de réserve.

Les officiers restent soumis à des obligations militaires ; à son corps défendant, Athanase doit suivre une période tous les deux ans.

Dans une longue lettre à ses parents, il raconte celle qu'il suit à Rennes, mais nous ignorons l'année. "

*L'an dernier à Rennes, je couchais dans un collège et il y avait là un professeur des élèves mécaniciens. Il comprit que cela m'ennuyait d'être obligé de faire une période tous les deux ans. Il parla de ma situation à sa famille de huit enfants. Le lendemain, en me faisant visiter sa belle salle des mécaniciens il me dit à l'oreille: "nous prions pour le succès de votre conseil de réforme, mes tout petits ont joint les mains et prononcé les noms de Jésus et de Marie ..." Le ministre vient d'accepter ma démission d'officier. J'attribue cette faveur uniquement aux prières des enfants."*

Dans un autre passage de cette même lettre, il parle d'un de ses amis de guerre. Il faut reconnaître que les plus belles amitiés naissent souvent dans les horreurs de la guerre. On ne peut oublier celui qui très souvent vous a sauvé la vie :

*"Oh ! Ceci me rappelle un ami de guerre, le meilleur chrétien, le meilleur père de famille que je connaisse. Il m'écrit souvent pour des recommandations et toujours quand il est sur le point d'avoir un enfant. Il vient d'avoir son 16<sup>e</sup>. Pendant la guerre à la naissance de ses enfants nous descendions dans un souterrain pour chanter le Te Deum. Il habite dans le Pas-de-Calais. Il était pauvre mais fut bien élevé par sa mère ; enfant de chœur, il communiait souvent, domestique dans une ferme de plus de cent hectares, il connaissait tout : mécanique, électricité, conduisait les machines, les réparait, lisait les bons livres que lui passait son curé, communiait tous les dimanches et fêtes, chantait au chœur. La fille d'un millionnaire, pieuse et bien élevée par les Soeurs, déclare au curé qu'elle ne se marierait qu'à ce domestique. C'est le curé qui fit la commission auprès du jeune homme et c'est ici que mon ami prononça la plus belle parole que j'ai entendu sortir de la bouche d'un homme du monde : je veux bien, dit-il, si elle consent à accepter tous les enfants que le bon Dieu nous donne, car ajoute-t-il, pour moi une nombreuse famille est la meilleure des fortunes. C'est lui qui m'apprit la mitrailleuse, il fut mon lieutenant pendant longtemps."*

## Moine cistercien à l'abbaye de Timadeuc

Après sa libération, Athanase rejoint son diocèse. Son évêque, Monseigneur Duparc, lui demande de reprendre sa mission d'enseignant, mais au petit séminaire de Pont-Croix cette fois. Dès les vacances d'été, il se rend à l'abbaye cistercienne de Timadeuc<sup>13</sup>, pour y suivre une retraite. Il s'y rendra tous les ans.

La vie monastique l'attire irrésistiblement. Rien ne permet de penser qu'il veut se réfugier à la Trappe, poursuivi par les horreurs de la guerre et le souvenir des nombreux cadavres gisant devant les mitrailleuses de sa section de la C.M.6. On



Athanase L'Hostis,  
moine à l'abbaye de Timadeuc

peut subodorer, à la rigueur, que Athanase, se rendant compte de son état de santé (il perdait parfois conscience du lieu et de ce qu'il faisait), ait voulu changer de voie.

Il demande instamment à Monseigneur Duparc la permission d'entrer définitivement à la Trappe de Timadeuc. L'évêque connaît les qualités remarquables de son prêtre enseignant, exemple vivant d'un saint prêtre au milieu de petits séminaristes.

Athanase patientera neuf ans avant de pouvoir rejoindre définitivement l'abbaye de Timadeuc. Il entre dans la communauté le 28 juillet 1928.

Dans une longue lettre du 1<sup>er</sup> juillet 1933, adressée à ses parents une semaine avant sa profession solennelle, il expose longuement la raison profonde de sa nouvelle vocation :

*"C'est uniquement pour sauver les âmes que je suis venu au monastère".*

L'inspiratrice de ce choix semble être la petite carmélite de Lisieux : Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, il l'exprime explicitement : "

*"Nos moindres petites actions sont faites par amour pour Dieu. On en fait plus de mille ainsi par jour et chacune vaut un serment dit Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Ces jours-ci par exemple, à chaque fourchée de foin que je jette dans la charrette, je dis au Bon Dieu, pour vous aimer mon Dieu pour sauver une âme. Nous pouvons donc aider le missionnaire."*

Il faut savoir qu'en 1925 la petite carmélite de Lisieux vient d'être déclarée sainte. En 1927 le Pape Pie XI la proclame Sainte patronne des missions. Sa notoriété se répand en

<sup>13</sup> Timadeuc se trouve près de Rohan dans le Morbihan, entre Josselin et Loudéac.

France et dans toute la chrétienté. Frère Athanase s'en inspire souvent. Thérèse soutient l'effort missionnaire de deux jeunes prêtres par sa prière et sa correspondance, de la même manière, frère Athanase soutient ses deux cousins missionnaires en Afrique :

*"J'accepterai encore avec plus de plaisir ma vie de prière, de pénitence pour aider Jean-Louis et Michel, car bien que le Pape nous ait indiqué la Chine comme but de nos prières et pénitences, nous pouvons comme Sainte Thérèse de l'Enfant*

*Jésus appliquer une grande partie de nos mérites à celui que nous voulons."*

Dans son monastère il remplira le rôle de sous-maître des novices puis de sous-hôtelier.

Moine très humble, il n'eut jamais d'obédiences importantes du fait de son état de santé.

Tous ses confrères reconnaissent en lui "un homme remarquable et un saint moine".

## Remerciements

### Remerciements

J'adresse tous mes remerciements à Mr. et Mme Bohn. Le général Bohn (+) m'a transmis les documents sur la marche du 219<sup>e</sup> R.I. durant la guerre de 1914-1918.

Pour établir l'ascendance d'Athanase l'Hostis, j'ai puisé des éléments dans "Les quartiers de Marie-José Guillerm-Bohn<sup>14</sup>". Madame Bohn descend, elle-même, de Toussaint Perrot et de Pierre Abjean.

Remerciements à Norbert L'Hostis pour sa contribution à cet article.

Remerciements à Norbert L'Hostis pour sa contribution à cet article.

Remerciements aux cousins d'Athanase L'Hostis, et en particulier à Madame Kerriou, née L'Hostis, pour les photos d'Athanase et de sa famille.



Abbaye de Timadeuc : retour des moines après le travail.

Abbaye de Timadeuc : retour des moines après le travail.

Collection Norbert L'Hostis

14 Marie-José Guillerm-Bohn, "Les quartiers de Marie-José-Bohn", *LE LIEN*, n° 49, 1er trimestre 1994, p.44.

## L'ascendance d'Athanase L'HOSTIS

## Génération I

1 Athanase **L'HOSTIS** °16.11.1884 KERNOUES +08.06.1945 BREHAN (56)

## Génération II

2 Guillaume **L'HOSTIS** ° 08.06.1840 KERNOUES +31.05.1895 KERNOUES  
3 Marie Jeanne **ANTON** ° 13.03.1849 PLOUDANIEL x 05.02.1876 KERNOUES +16.10.1910 KERNOUES

## Génération III

4 Yves **L'HOSTIS** ° 12.12.1803 PLOUGUERNEAU +14.06.1870 KERNOUES  
5 Marie Louise **BERNARD** ° 19.03.1819 KERNOUES x 30.01.1838 KERNOUES +04.07.1879 KERNOUES  
6 Athanase **ANTON** ° 19.10.1815 LE DRENNEC +17.03.1859 KERNOUES  
7 Marie Jeanne **ABJEAN** ° 03.03.1812 PLOUDANIEL x 23.11.1840 LE DRENNEC +03/08.1894 KERNOUES

## Génération IV

8 François **L'HOSTIS** ° 10.11.1758 PLOUGUERNEAU +24.07.1804 PLOUGUERNEAU  
9 Marie Jeanne **UGUEN** °19.09.1769 GUISSENY x 01.03.1794 GUISSENY +10.04.1823 KERNILIS  
10 Yves **BERNARD** ° 06.12.1790 GUISSENY +14.02.1877 KERNOUES  
11 Jeanne **INIZAN** ° 04.03.1792 KERNOUES x 01.02.1810 KERNOUES +10.04.1826 KERNOUES  
12 François **ANTON** ° 02.08.1786 GUICQUELLEAU +01.09.1838 LE DRENNEC  
13 Anne **ROUDAUT** ° 06.02.1778 PLOUDANIEL x 16.02.1810 LE DRENNEC + ?  
14 Pierre **ABJEAN** ° 18.11.1790 PLOUDANIEL +02.07.1875 PLOUDANIEL  
15 Marie Jacqueline **PERROT** ° 21.07.1784 KERNOUES x 27.04.1809 KERNOUES +05.08.1825 PLOUDANIEL

## Génération V

16 Yves **L'HOSTIS** ° 15.06.1721 TREMENECH +19.11.1802 PLOUGUERNEAU  
17 Marie **THÉRÉNÉ** ° 07.02.1725 PLOUGUERNEAU x 11.02.1749 PLOUGUERNEAU +01.04.1782 PLOUGUERNEAU  
18 Nicolas **UGUEN** ° 02.02.1741 PLOUGUERNEAU +20.03.1777 GUISSENY  
19 Marie Jeanne **LESCOP** ° 08.04.1745 GUISSENY x 12.02.1765 GUISSENY +20.04.1777 GUISSENY  
20 Hervé **BERNARD** ° 10.04.1747 GUISSENY +28.06.1822 GUISSENY  
21 Marie Anne **NICOLAS** ° 16.07.1750 PLOUGUERNEAU x 13.02.1770 PLOUGUERNEAU +02.09.1813 GUISSENY  
22 François Marie **INIZAN** ° 18.09.1743 GUISSENY +18.01.1823 KERNOUES  
23 Marie **CHEVER** ° 20.01.1750 PLOUENEVENTER x 05.07.1769 KERNOUES +24.03.1826 KERNOUES  
24 Guillaume **ANTON** °19.10.1755 ST-FREGANT +27.02.1826 LE DRENNEC  
25 Anne **BOZEC** ° 10.04.1762 TREFLEZ x 26.09.1781 TREFLEZ +06.01.1847 LE DRENNEC  
26 Etienne **ROUDAUT** ° 23.04.1743 PLOUDANIEL +03.06.1812 PLOUDANIEL  
27 Anne **PERS** °18.09.1741 BODILIS x 28.07.1767 PLOUDANIEL +27.02.1810 PLOUDANIEL  
28 Vincent **ABJEAN** °18.09.1761 GUICQUELLEAU +28.11.1794 PLOUDANIEL  
29 Marie **CALVEZ** °19.11.1758 PLOUIDER x 25.11.1783 PLOUDANIEL +02.02.1846 PLOUDANIEL  
30 Toussaint **PERROT** °14.02.1756 KERNOUES +11.01.1822 KERNOUES  
31 Marie Jeanne **LE GUEN** ° 04.02.1756 ST-THEGONNEC x 19.02.1781 ST-THEGONNEC +14.07.1826 KERNOUES

## Génération VI

32 Louis **L'HOSTIS** ° ca 1675 +07.02.1751 PLOUGUERNEAU  
33 Françoise **LE ROUX** ° 31.01.1681 PLOURIN-POUD. x 16.02.1708 PLOUGUERNEAU +13.05.1743 PLOUGUERNEAU  
34 Gilles **THÉRÉNÉ** °14.01.1699 LANDEDA +30.07.1775 PLOUGUERNEAU  
35 Anne **MARZIN** ° 12.09.1704 PLOUGUERNEAU x 11.11.1723 PLOUGUERNEAU +25.12.1733 PLOUGUERNEAU  
36 Jean **UGUEN** ° 08.09.1696 PLOUGUERNEAU +25.12.1767 PLOUGUERNEAU  
37 Isabelle **ULVOAS** ° 21.06.1710 GUICQUELLEAU x 28.02.1737 PLOUGUERNEAU +13.04.1777 PLOUGUERNEAU  
38 Michel **LESCOP** ° 22.10.1706 GUISSENY +16.10.1770 GUISSENY  
39 Marie **BIHAN POUDEC** ° 24.10.1710 PLOUNEOUR-TREZ x 04.02.1728 GUISSENY +17.07.1764 GUISSENY  
40 René **BERNARD** ° 25.09.1681 GUISSENY +21.04.1766 GUISSENY  
41 Marie **BERTHOU** ° 26.03.1717 GUISSENY x 19.02.1743 GUISSENY +10.03.1776 GUISSENY  
42 Guillaume **NICOLAS** ° *acte oublié par le curé* +30.11.1779 PLOUGUERNEAU  
43 Anne **LE JACOPIN** ° 14.10.1728 PLOUGUERNEAU x 11.02.1749 PLOUGUERNEAU +17.01.1770 PLOUGUERNEAU  
  
44 Yves Joseph **INIZAN** ° 14.04.1694 GUISSENY +27.05.1753 GUISSENY  
45 Françoise **BRETON** ° 24.02.1701 GUISSENY x 07.01.1727 GUISSENY ++02.05.1767 GUISSENY  
46 Hervé **CHEVERT** ° 21.11.1701 KERNOUES +24.02.1773 KERNOUES  
47 Marie **OLIVIER** ° ? +03.10.1777 KERNOUES  
48 Hervé **ANTON** ° 17.11.1715 ST-FREGANT +13.02.1780 LE FOLGOËT  
49 Marguerite **LE MEN** ° 26.02.1711 GUISSENY x 17.06.1738 ST-FREGANT +25.02.1784 GUICQUELLEAU  
50 Mathieu **BOZEC** ° 11.06.1729 PLOUNEOUR-TREZ +02.03.1808 TREFLEZ  
51 Marie **TROADEC** ° 07.09.1735 TREFLEZ x 14.01.1756 TREFLEZ +04.03.1811 TREFLEZ  
52 Noël **ROUDAUT** ° 12.02.1715 PLOUDANIEL +01.08.1774 PLOUDANIEL  
53 Anne **LE ROUX** ° 18.11.1715 PLOUEDERN x 21.11.1741 PLOUEDERN + ?  
54 Jean Julien **PERS** ° 30.05.1708 SAINT MEEN +05.01.1776 BODILIS  
55 Françoise **DREZEN** ° 01.05.1713 BODILIS x 08.02.1740 BODILIS +07.12.1769 BODILIS  
56 Bernard François **ABJEAN** ° 29.02.1736 GUICQUELLEAU +31.07.1785 PLOUDANIEL  
57 Marie Anne **BLEAS** ° 01.04.1732 PLOUDANIEL x 11.11.1760 PLOUDANIEL +06.09.1785 PLOUDANIEL  
58 Jean **CALVEZ** ° 31.10.1727 PLOUNEOUR-TREZ +08.07.1789 PLOUIDER  
59 Gabrielle **LUNVEN** ° 12.02.1737 PLOUDANIEL x 01.02.1757 PLOUDANIEL +05.07.1789 PLOUIDER

60 Vincent <b>PERROT</b>	° 04.11.1725 GUICQUELLEAU		+09.12.1799 GUICQUELLEAU
61 Marie Renée <b>CABON</b>	° 10.02.1723 GUISSENY	x 28.07.1744 ST-FREGANT	+07.02.1758 KERNOUES
62 Jacques <b>LE GUEN</b>	° 29.05.1719 ST-THEGONNEC		+09.02.1785 ST-THEGONNEC
63 Marie <b>COULOIGNER</b>	° 13.11.1726 ST-THEGONNEC	x 07.02.1747 ST-THEGONNEC	+11.12.1789 ST-THEGONNEC
<b>Génération VII</b>			
64 Jean <b>L'HOSTIS</b>	° ca 1600 PLOUGUERNEAU		+ ?
65 Françoise <b>RICHARD</b>	° ?		+ ?
66 Yves <b>LE ROUX</b>	° ?		+ ?
67 Jeanne <b>LAVANANT</b>	° ?	x avant 1663	+ ?
68 Hervé <b>THÉRÉNÉ</b>	° ca 1670		+24.11.1740 LANDEDA
69 Anne <b>LEOST</b>	° 10.10.1674 LANDEDA	x 19.01.1693 LANDEDA	+07.04.1714 LANDEDA
70 Guillaume <b>MARZIN</b>	°		+30.01.1706 PLOUGUERNEAU
71 Jeanne <b>RIOU</b>	°>1677	x 31.08.1702 PLOUGUERNEAU	+26.02.1724 PLOUVIEN
72 Hervé <b>UGUEN</b>	° ca 1658		+09.04.1738 PLOUGUERNEAU
73 Jeanne <b>SIMON</b>	° ca 1676	x 04.08.1692 PLOUGUERNEAU	+28.08.1730 PLOUGUERNEAU
74 Yves <b>ULVOAS</b>	° ca 1660		+11.01.1740 LANNILIS
75 Françoise <b>GOURLAOUEN</b>	° ca 1667	x avant 1694	+12.12.1730 GUICQUELLEAU
76 Claude <b>LESCOP</b>	° 27.11.1669 GUISSENY		
77 Marguerite <b>FILY</b>	° 31.07.1678 PLOUDANIEL	x 23.01.1696 PLOUIDER	+16.05.1747 GUISSENY
78 François <b>BIHAN POUDEC</b>	° ?		+26.7.1717 PLOUNEUR-TREZ
79 Anne Françoise <b>MOYSAN</b>	° 27.06.1684 CLEDER	x 08.11.1707 CLEDER	+26.10.1710 PLOUNEUR-TREZ
80 Thomas <b>BERNARD</b>	° ca 1651		+08.02.1712 GUISSENY
81 Marie <b>LEOST</b>	° 23.02.1648 ST-FREGANT	x avant 1680	+16.06.1733 GUISSENY
82 Yves <b>BERTHOU</b>	° ca 1686		+04.12.1742 GUISSENY
83 Renée <b>BRETON</b>	° 05.11.1686 PLOUESCAT	x 23.01.1714 PLOUESCAT	+06.10.1759 GUISSENY
84 Jean <b>NICOLAS</b>	12.05.1688 PLOUGUERNEAU		+12.04.1742 PLOUGUERNEAU
85 Jeanne <b>THEPAUT</b>	° avant 1675 PLOUGUERNEAU	x 20.02.1716 PLOUGUERNEAU	+ ?
86 Jean <b>LE JACOPIN</b>	° 27.07.1693 PLOUGUERNEAU		+22.05.1754 PLOUGUERNEAU
87 Claude <b>LE MEUR</b>	° 04.03.1697 GUISSENY	x 13.11.1725 PLOUGUERNEAU	+20.09.1742 PLOUGUERNEAU
88 Charles <b>INIZAN</b>	° ca 1657		+ 23.04.1713 GUISSENY
89 Guillemette <b>GRALL</b>	° 30.09.1658 ST-FREGANT	x 10.08.1681 GUISSENY	+24.04.1743 GUISSENY
90 Yves <b>BRETON</b>	° ca 1654		+05.04.1714 GUISSENY
91 Catherine <b>ROUDAUT</b>	° ca 1664	x 10.02.1681 GUISSENY	+12.03.1714 GUISSENY
92 Yves <b>CHEVER</b>	° ca 1650 PLOUGUERNEAU		+23.05.1712 KERNOUES
93 Catherine <b>THOMAS</b>	° 02.02.1665 KERNOUES	x 26.02.1685 KERNOUES	+04.07.1722 KERNOUES
96 Claude <b>ANTON</b>	° 12.12.1683 GOULVEN		+06.05.1763 ST-FREGANT
97 Jeanne <b>LIVINEC</b>	° 10.10.11686 GUISSENY	x 24.07.1714 ST-FREGANT	+06.04.1738 ST-FREGANT
98 Guillaume <b>LE MEN</b>	° 09.11.1670 GUISSENY		+13.01.1732 GUISSENY
99 Françoise <b>LE MEN</b>	° ca 1682	x < 1707	+12.02.1773 GUISSENY
100 Nicolas <b>BOSEC</b>	° ca 1678		+09.11.1753 GOULVEN
101 Marie <b>LE BORGNE</b>	° ca 1685	x 1710 TREFLEZ	+27.03.1755 GOULVEN
102 Tanguy <b>TROADEC</b>	° 11.02.1707 TREFLEZ		+ 03.11.1768 TREFLEZ
103 Jullienne <b>YVEN</b>	° 27.02.1702 PLOUNEVEZ LOCHRIST	x 08.07.1734 TREFLEZ	+ 27.09.1767 TREFLEZ
104 Jean <b>ROUDAUT</b>	° 05.06.1675 PLABENNEC		+18.02.1716 PLOUDANIEL
105 Jeanne <b>JACOB</b>	° ca 1666		+21.11.1748 PLOUDANIEL
106 Etienne <b>LE ROUX</b>	° 28.05.1676 LA FOREST-LANDER.		+14.05.1757 PLOUEDERN
107 Catherine <b>BOURHIS</b>	° 23.11.1680 PLOUEDERN	x 03.03.1707 PLOUEDERN	+28.03.1724 PLOUEDERN
108 Guyon <b>PERZ</b>	° ca 1659		+08.01.1742 ST-MEEN
109 Marie <b>GUEGUEN</b>		x < 1696	+30.05.1708 ST-MEEN
110 Jean <b>LE DRESEN</b>	° 31.10.1685 BODILIS		+16.07.1728 BODILIS
111 Marie <b>MORRY</b>	° ca 1676	x 26.11.1708 LANNEUFRET	+06.12.1756 BODILIS
112 Vincent Paul <b>ABJEAN</b>	° 12.03.1700 GUICQUELLEAU		+ 01.05.1768 GUICQUELLEAU
113 Marie <b>BUZARÉ</b>	° 24.10.1712 PLOUNEUR-TREZ	x 23.11.1734 PLOUNEUR-TREZ	+ 27.01.1788
114 Yves <b>BLEAS</b>	° ° 24.09.1710 PLOUDANIEL		+ 10.02.1740 PLOUDANIEL
115 Jeanne <b>CHOPIN</b>	° 28.01.1706 BREVENTEC	x 17.07.1731 BREVENTEC	+ 28.12.1741 PLOUDANIEL
116 René <b>CALVEZ</b>	° ca 1680		+13.05.1739 PLOUNEUR-TREZ
117 Marie <b>QUEFFEUR</b>	° ca 1683	x 19.02.1715 PLOUNEUR-TREZ	+05.09.1763 PLOUIDER
118 Pierre <b>LUNVEN</b>	° ?		+19.10.1760 PLOUDANIEL
119 Marguerite <b>DOLOU</b>	° ?	x 17.04.1736 PLOUDANIEL	+13.05.1740 PLOUDANIEL
120 Vincent <b>PERROT</b>	° 15.11.1695 GUICQUELLEAU		+ 16.04.1728 GUICQUELLEAU
121 Honorée <b>LESCOP</b>	° 07.03.1691 GUISSENY	x 18.02.1721 ST-FREGANT	+ 11.11.1740
122 Guillaume <b>CABON</b>	° ca 1696 KERNOUES		+31.03.1764 PLOUNEVEZ-LOC.
123 Françoise <b>LEOST</b>	° 17.08.1705 ST-FREGANT	x 28.10.1721 ST-FREGANT	+06.10.1727 GUISSENY
124 Guillaume <b>LE GUEN</b>	° 27.02.1688 SAINT THEGONNEC		+ 15.04.1739 St THEGONNEC
125 Marguerite <b>COAT</b>	° 25.01.1684 ST-THEGONNEC	x 13.11.1713 ST-THEGONNEC	+02.12.1754 ST-THEGONNEC
126 Jean <b>COULOIGNER</b>	° 23.04.1688 ST-THEGONNEC		+31.01.1749 ST-THEGONNEC
127 Catherine <b>GRALL</b>	° 22.07.1697 ST-THEGONNEC	x 14.11.1718 ST-THEGONNEC	+25.03.1734 ST-THEGONNEC
<b>Génération VIII</b>			
134 N... <b>LAVANANT</b>			
135 Marie <b>PLOUERIN</b>			
138 Jean <b>LEOST</b>	° ca 1644		+13.07.1704 LANDEDA
139 Jeanne <b>ROMP</b>	° ca 1642		+17.10.1702 LANDEDA

# L'ascendance d'Athanase L'Hostis

140 Laurent <b>MARTIN</b>			
141 Liesse <b>JAN</b>	° ca 1646		+21.01.1706 PLOUGUERNEAU
142 Jean <b>RIOU</b>			
143 Jeanne <b>COZ</b>	° ca 1654		+17.03.1724 PLOUGUERNEAU
144 Nicolas <b>UGUEN</b>			
145 Françoise <b>BROUDIN</b>			
146 Jean <b>SIMON</b>	° ca 1644		+26.07.1704 PLOUGUERNEAU
147 Anne <b>BERGOT</b>	° ca 1628		+04.05.1708 PLOUGUERNEAU
150 Jean <b>GOURLAOUEN</b>	° ca 1635		+20.12.1725 KERNILIS
151 Marie <b>LARSONNEUR</b>	° ca 1639		+25.08.1702 KERNILIS
152 Gabriel <b>LESCOP</b>			
153 Jeanne <b>CASTEL</b>	° ca 1637		+31.12.1697 GUISSENY
154 Guillaume <b>FILY</b>			
155 Jeanne <b>SOUTRE</b>			
158 Jean <b>MOYSAN</b>	° 15.09.1645 CLEDER		+13.04.1717 CLEDER
159 Anne <b>BERNARD</b>	° 28.04.1642 CLEDER		+<1707
160 Jean <b>BERNARD</b>	° ca 1610		+08.04.1690 GUISSENY
161 Françoise <b>ROSEC</b>	° ca 1625		+31.01.1691 GUISSENY
162 Claude <b>LEOST</b>			
163 Jacqueline <b>KEROULLÉ</b>			
164 Vincent <b>BERTHOU</b>	° 26.04.1663 GUIPAVAS		+19.09.1733 GUISSENY
165 Jeanne <b>GRALL</b>	° 10.04.1664 ST-FREGANT	x 31.01.1684 GUISSENY	+05.11.1715 GUISSENY
166 Jean <b>BRETON</b>	° 05.02.1645 CLEDER		+21.12.1722 PLOUESCAT
167 Catherine <b>SYMON</b>	° 02.12.1652 PLOUESCAT	x 26.11.1672 PLOUESCAT	+05.09.1707 PLOUESCAT
168 Prigent <b>NICOLAS</b>	° ca 1650		+16.02.1700 PLOUGUERNEAU
169 Marie <b>MESGOUES</b>	° ca 1668		+23.01.1743 PLOUGUERNEAU
170 Paul <b>THEPAUT</b>	° ca 1641		+05.04.1716 PLOUGUERNEAU
171 Liesse <b>ANTON</b>	° ca 1655		+14.04.1735 PLOUGUERNEAU
172 François <b>LE JACOPIN</b>			
173 Anne <b>LOURRE</b>			
174 Yves <b>LE MEUR</b>	° 13.07.1666 GUISSENY		+05.04.1724 GUISSENY
175 Catherine <b>ABRIOUAL</b>	° 09.07.1675 PLOUGUERNEAU	x 05.03.1696 GUISSENY	+07.04.1732 GUISSENY
176 Alain <b>INIZAN</b>	° ca 1625 GUISSENY		+11.04.1677 GUISSENY
177 Adélice <b>CASTEL</b>	° ca 1630 GUISSENY	x ca 1650 GUISSENY	+13.10.1700 GUISSENY
178 Guillaume <b>GRALL</b>	°ca 1627		+02.02.1707 GUISSENY
179 Anne <b>LE JEUNE</b>			+>1661-1663<
180 Nicolas <b>BRETON</b>	°ca 1629		+08.02.1689 GUISSENY
181 Marie <b>NICOLAS</b>	°ca 1612		+27.05.1682 GUISSENY
182 Jacques <b>ROUDAUT</b>			
184 Hervé <b>CHEVER</b>			
185 Anne <b>TALARMAIN</b>			
186 Yves <b>THOMAS</b>			
187 Anne <b>THOMAS</b>			
192 Jean <b>ANTON</b>	°ca 1636		+18.02.1691 GUICQUELLEAU
193 Jeanne <b>CUEFF</b>	° ?		+ ?
194 Jean <b>LIVINEC</b>	° ca 1662		+02.12.1732 ST-FREGANT
195 Marie <b>CORIGOU</b>	° ca 1653		+11.04.1738 ST-FREGANT
196 Jean <b>LE MEN</b>	° ca 1643		+04.08.1709 GUISSENY
197 Jeanne <b>LE MAGUERES</b>	° ca 1648		+15.04.1718 GUISSENY
202 Yves <b>LE BORGNE</b>	° ?		+ ?
204 Jean <b>TROADEC</b>	° ?		+ ?
205 Jeanne <b>DOLL</b>	° ?		+ ?
206 Yves <b>YVEN</b>	° ?		+ ?
207 Marguerite <b>ODERN</b>	° ca 1667		+18.12.1726 TREFLEZ
208 François <b>ROUDAUT</b>			
209 Marie <b>TREGUER</b>			
210 Noël <b>JACOB</b>			
211 Joévine <b>LE GALL</b>	° ca1645		+28.11.1707 PLOUDANIEL
212 Alain <b>LE ROUX</b>			+30.01.1680 LA FOREST LAND.
213 Marguerite <b>SALAUN</b>		x 06.02.1667 PLOUEDERN	+13.09.1719 BEUZIT-CONOGAN
214 Yves <b>BOURHIS</b>			
215 Marie <b>GALL</b>			
220 Jean <b>LE DREZEN</b>	° ca 1636		+20.01.1710 BODILIS
221 Françoise <b>BOUCHER</b>		x 23.01.1673 PLOUDANIEL	
222 Vincent <b>MORRY</b>	° 12.01.1645 LANNEUFRET		+03.01.1731 LANNEUFRET
223 Françoise <b>KERDONCUFF</b>	° 11.10.1652 LANNEUFRET		+09.01.1732 LANNEUFRET
224 Laurent <b>ABJEAN</b>	° ca 1661 GUICQUELLEAU		+ 30.07.1719 GUICQUELLEAU
225 Marguerite <b>ROLLAND</b>	° ca 1668 PLOUEDERN	x 19.11.1685 PLOUEDERN	+ 27.11.1727 GUICQUELLEAU
226 Guillaume <b>BUZARÉ</b>	° ?		+ 13.03.1723 PLOUNEUR-TREZ
227 Françoise <b>CORFA</b>	° ?	x 17.01.1708 KERLOUAN	+ 23.04.1762 GUICQUELLEAU
228 Hamon <b>BLEAS</b>	° 25.02.1679 PLOUDANIEL		+ 30.03.1730 PLOUDANIEL
229 Anne <b>GUILLERM</b>	° 29.08.1686 PLOUDIRY	x 26.11.1708 PLOUDIRY	+ 16.10.1720 PLOUDANIEL
230 Hervé <b>CHOPIN</b>	° 10.04.1672 BREVENTEC		+ 05.12.1743 BREVENTEC
231 Jeanne <b>ROUÉ</b>	° 19.10.1677 PLABENNEC	x 25.02.1702 BREVENTEC	+ 05.05.1732 BREVENTEC

232 Jean <b>CALVEZ</b>	° ?		+19.01.1710 PLOUNEOUR-TREZ
233 Françoise <b>FALCHUN</b>	° ca 1650		+31.03.1722 PLOUNEOUR-TREZ
234 Goulven <b>COUEFFEUR</b>	° ?		+ ?
235 Marguerite <b>OLIVIER</b>	° ?		+ 31.01.1707 PLOUNEOUR-TREZ
236 Jean <b>LUNVEN</b>			+22.11.1705 BOURG-BLANC
237 Madeleine <b>LE JEUNE</b>			
240 Vincent <b>PERROT</b>	° 28.04.1660 ST-FREGANT		+ 03.06.1712 GUICQUELLEAU
241 Guillemette <b>ABJEAN</b>	° ?	x 13.07.1690 GUICQUELLEAU	+ 26.12.1720 GUICQUELLEAU
242 François <b>LESCOP</b>	° 10.10.1667 GUISSENY		+ 16.01.1737 GUISSENY
243 Marie <b>PARLOUER</b>	° ca 1664 GUISSENY	x 22.02.1686 GUISSENY	+11.04.1700 GUISSENY
244 Prigent <b>CABON</b>	° 31.07.1665 KERNOUES		+ ca 1721 KERNOUES
245 Marguerite <b>LEJEUNE</b>	° 22.10.1675 PLOUGUERNEAU	x 27.02.1696 PLOUGUERNEAU	+14.09.1752 LESNEVEN
246 Jean <b>LEOST</b>	° 27.02.1664 ST-FREGANT		+28.07.1720 GUISSENY
247 Anne <b>LE GALL</b>	° 03.01.1679 GUISSENY	x 01.03.1696 GUISSENY	+19.08.1738 GUISSENY
248 Jean <b>LE GWENN</b>	° ca 1654 ST-THEGONNEC		+26.05.1691 ST-THEGONNEC
249 Anne <b>COSQUER</b>	° ca 1664 ST-THEGONNEC	x 19.07.1677 ST-THEGONNEC	+16.04.1707 ST-THEGONNEC
250 Jacques <b>COAT</b>	° ca 1656 ST-THEGONNEC		+ ca1713
251 Jeanne <b>POUGENNEC</b>	° ca 1662 ST-THEGONNEC	x 21.05.1682 ST-THEGONNEC	+08.02.1684 ST-THEGONNEC
252 Alain <b>COULOIGNER</b>	° ca 1650 ST-THEGONNEC		+11.12.1698 ST-THEGONNEC
253 Anne <b>RANNOU</b>	° 03.11.1662 ST-THEGONNEC		+ ca 1732 ST-THEGONNEC
254 Jean <b>GRALL</b>	° > 1668 ST-THEGONNEC		+ >1717 ST-THEGONNEC
255 Barbe <b>CROGUENNEC</b>	°> 1668 GUIMILLIAU	x ca 1693 ST-THEGONNEC	+ >1717 ST-THEGONNEC
<b>Génération IX</b>			
316 Jean <b>MOYSAN</b>			
317 Marguerite <b>GRALL</b>			+01.07.02.1650 CLEDER
318 François <b>BERNARD</b>	°		+ ?
319 Perrine <b>HUON</b>	°		
328 Hervé <b>BERTHOU</b>	° ca 1639		+23.06.1711 GUISSENY
329 Jeanne <b>GUILLOU</b>			
330 Guillaume <b>GRALL</b>			+02.02.1707 GUISSENY
331 Yvonne <b>LE SANQUER</b>	° ca 1633		+05.12.1693 GUISSENY
332 Jean <b>BRETON</b>	+13.05.1680 CLEDER		
333 Typhaine <b>QUILLÉVERÉ</b>			
334 Gabriel <b>SYMON</b>			
335 Françoise <b>SAYTÉ</b>			
348 Philippe <b>Le MEUR</b>			
349 Catherine <b>HABASQUE</b>			
350 François <b>ABRIOUAL</b>			
351 Claude <b>JEZEGOU</b>			
442 Guillaume <b>BOUCHER</b>			+21.01.1672 PLOUDANIEL
443 Elisabeth <b>MAZÉ</b>	° ca 1626		+30.11.1706 KERSAINT-PLABENNEC
444 Fiacre <b>MORRY</b>	° 29.03.1605 LANNEUFRET		
445 Marie <b>SANQUER</b>	° ca 1614		+10.03.1699 LANNEUFRET
446 Christophe <b>KERDONCUFF</b>			
447 Pétronille <b>LARVOR</b>			
448 Yves <b>ABJEAN</b>	° 08.09.1627 KERNILIS		+14.01.1690 GUICQUELLEAU
449 Marie <b>ROZEC</b>	° PLOUESCAT		+>1690
450 Olivier <b>ROLLAND</b>	° ?		+ ?
451 Françoise <b>GRALL</b>		x 25.07.1667 PLOUEDERN	
452 Guillaume <b>BUZARÉ</b>			+16.06.1720 PLOUNEOUR-TREZ
453 Honorée <b>ROPARZ</b>			
454 Derien <b>CORFA</b>	° ca 1644		+22.01.1704 KERLOUAN
455 Marguerite <b>BERNEZ</b>			
456 François <b>BLEAS</b>	°ca 1651		+21.10.1704 PLOUDANIEL
457 Jeanne <b>BERTHOU</b>	° ?	x <1673	+01.03.1715 PLOUDANIEL
458 Louis <b>GUILLERM</b>	° 01.12.1642 PLOUDIRY		+06.06.1718 PLOUDIRY
459 Jeanne <b>CROGUENNEC</b>	°		+25.01.1709 PLOUDIRY
460 Lucas <b>CHOPIN</b>			+21.05.1702 BREVENTEC
461 Françoise <b>LE ROUX</b>			+<19.01.1720 BREVENTEC
480 Guillaume <b>PERROT</b>	° ca 1620 ST-FREGANT		+ ?
481 Jeanne <b>LEOST</b>			
482 Laurens <b>ABJEAN</b>	° ca 1640		+27.11.1689 KERNILIS
483 Guillemette <b>CALVEZ</b>	° ?	x < 1679 GUICQUELLEAU	+23.06.1689 GUICQUELLEAU
484 Gabriel <b>LESCOP</b>	° ?		+ca 1686 GUISSENY
485 Jeanne <b>CASTEL</b>	° ca1637	x ca 1667 GUISSENY	+31.12.1697 GUISSENY
486 Jean <b>PARLOUER</b>	° ?		+06.04.1672 GUISSENY
487 Anne <b>BIZIEN</b>	° ?		+ > 1672
488 Hervé <b>CABON</b>	° ca 1630 KERNOUES		+ > 1677 KERNOUES
489 Marie <b>BRETON</b>	° 03.12.1637 PLOUESCAT	x ca 1659 KERNOUES	+ ca 1671 KERNOUES
490 Gabriel <b>LE JEUNE</b>	° ca 1641		+11.05.1707 PLOUGUERNEAU
491 Catherine <b>LE GUEVEL</b>	° ca1647 LE GROUANEC	x < 1675 PLOUGUERNEAU	+27.06.1719 PLOUGUERNEAU
492 Christophe <b>LEOST</b>	° ?		+ > 1696 GUISSENY
494 Alain <b>LE GALL</b>	° ca 1626		+ 12.12.1692 GUISSENY

# L'ascendance d'Athanase L'Hostis

495 Anne <b>BESCOND</b>	° ca 1634 GUISSENY	x ca 1650	+10.11. 1704 GUISSENY
496 Guillaume <b>LE GUEN</b>	° ca 1615 ST-THEGONNEC		+ ca 1665 ST-THEGONNEC
497 Marie <b>GUILLERM</b>	° ca 1622 ST-THEGONNEC	x ca 1648 ST-THEGONNEC	+ 20.05.1698 ST-THEGONNEC
498 Charles <b>COSQUER</b>	° ?		+ ?
499 Françoise <b>LE ROUX</b>	° ?		+ ?
500 Jean <b>COAT</b>	° ca 1620		+ 20.05.1698 ST-THEGONNEC
501 Catherine <b>PEZRON</b>	° ca 1620		+ ?
502 Jean <b>POUGUENNEC</b>	° ?		+ ca 1664
503 Jeanne <b>ROUX</b>	° ?		+ ?
506 Alain <b>RANNOU</b>			
507 Louise <b>RIOUAL</b>			
508 Alain <b>GRALL</b>	° ca 1630 ST-THEGONNEC	x ca 1662	+10.01.1701 ST-THEGONNEC
509 Anne <b>GUILLERM</b>	° ca 1630 ST-THEGONNEC	x ca 1651 ST-THEGONNEC	+17.05.1701 ST THEGONNEC
510 Paul <b>CROGUENNEC</b>	° ca 1630 GUIMILLIAU		+ 19.01.1708 ST THEGONNEC

## Génération X

888 Jean <b>MORRY</b>			
889 Alicia <b>MENEZ</b>			
896 René <b>ABJEAN</b>	° < 1610 KERNILIS		+ < 1680
897 Guillemette <b>ABIVEN</b>	° < 1614 PLOUEDERN		+ca 1669
898 Thomas <b>ROSEC</b>			+>1652
912 Hamon <b>BLEAS</b>	° ? LANHOUARNEAU		+ca 1665 PLOUDANIEL
913 Anne <b>MAZÉ</b>	° 05.04.1630 PLOUDANIEL	x 04.10.1644	+31.08.1682 PLOUDANIEL
914 Jean <b>BERTHOU</b>	° ?		+ca 1665 LANHOUARNEAU
915 Françoise <b>MEASANSTOURM</b>	° ?		+ca 1686
916 Jean <b>GUILLERM</b>	°14.04.1618 PLOUDIRY		+16.02.1669 PLOUDIRY
917 Françoise <b>ABGRALL</b>	° ?		+ ?
920 Hervé <b>CHOPIN</b>			+>1672
964 René <b>ABJEAN</b>	° <1610 KERNILIS		+30.05.1668 KERNILIS
965 Guillemette <b>ABIVEN</b>	° <1614 PLOUEDERN		+19.07/1672 KERNILIS
966 Hamon <b>CALVEZ</b>	° ?		+ ?
967 Levenez <b>FALCHUN</b>	° ?		+ ?

## Génération XI

1792 Tanguy <b>ABJEAN</b>	° ca 1565 KERNILIS		+ 18.01.1658 KERNILIS
1793 Catherine <b>CABON</b>	° ?		+ ?
1794 François <b>ABIVEN</b>	° ?		+ ?
1795 Jeanne <b>SIMIER</b>	° ?		+ ?
1824 Guillaume <b>BLEAS</b>	° ?		15.05.1656 : prisage des biens de Guillaume BLEAS
1825 Marie <b>ADAM</b>	° ?		+ ?
1826 François <b>MAZÉ</b>	° ca 1592 PLOUDANIEL		+ 15.05.1672
1827 Marie <b>KEROUANTON</b>	° ? PLOUDANIEL		
1828 François <b>BERTHOU</b>	° ?		26.07.1653 : succession de François BERTHOU
1830 Jan <b>MEASANSTOURM</b>	° ?		+ ca 1645
1831 Marie <b>CORBÉ</b>	° ?		+ ca 1663 LANHOUARNEAU

## Génération XII

3648 Morice <b>BLEAS</b>	° ?		+ ?
3649 Françoise <b>BERTHOU</b>	° ?		+ ?
3650 Yves <b>ADAM</b>	° ?		31.08.1592 : contrat d'acquisition du couple
3651 Anne <b>HUON</b>	° ?		+ ?
3652 Alain <b>MAZÉ</b>	° ?		18.10.1647 : partage des biens du couple
3653 Anne <b>YVEN</b>	° ?		+ ?
3654 Guillaume <b>KEROUANTON</b>	° ? PLOUDANIEL		+ ?
3655 Jeanne <b>MAUBIAN</b>	° ? PLOUDANIEL		+ ?
3656 Jean <b>BERTHOU</b>	° ? LANHOUARNEAU		08.07.1651 : partage des biens du couple
3657 Barbe <b>KERIVEN</b>	° ? LANHOUARNEAU		+ ca 1623
3660 Fiacre <b>MEASANSTOURM</b>	° ?		572 : "fabricien" à LANHOUARNEAU
3661 Jeanne <b>KERLIDOU</b>	° ?		+ ?

## Génération XIII

7298 Yves <b>BERTHOU</b>	° ?		1581 : partage des biens, dont l'île Berthou à TRÉMAOUEZAN
7299 Janne <b>CORLAY</b>	° ?		+ ?
7300 Henri <b>ADAM</b>	°		1576 : "contract d'acquest"
7304 Alain <b>MAZÉ</b> "Le Vieux" ° ?		1	636 : prisage de ses biens.
7305 Anne <b>TREVIEN</b>	° ? PLOUDANIEL		+ ?
7308 Yvon <b>KEROUANTON</b>	° ? PLOUDANIEL		+ ?
7320 Jehan <b>MEASANSTOURM</b>	° ? LANHOUARNEAU		+ ?
7321 Marye <b>GUEGUEN</b>	° ?		+ ?

## Génération XIV

14596 <b>BERTHOU</b> Yvon ( ?)	° ?		1503 "montre" à LESNEVEN
14640 Jehan <b>MEASANSTOURM</b>	° ?		1503 "montre" à SAINT-VOUGAY

## Génération XV

29192 Jehan BERTHOU

29280 Jehan MEASANSTOURM ° ca 1475.

481 100 sols de rente

## Cousinage des adhérents du CGF avec Athanase L'Hostis

Les généalogies que nous publions dans le *LIEN* ont pour but de vous permettre de compléter vos arbres et ainsi de faire des cousinages avec les personnages étudiés.

Nous avons détecté des cousinages de Athanase L'hostis avec les adhérents suivants :

Adh 6 : Allain Guianvarc'h +	Adh 4459 : Roudaut René
Adh 16 : Le Borgne Le Jouanard Célestine	Adh 4469 : Marzin Corentin
Adh 37 : Corre Gilbert	Adh 4829 : Lagadec Jean
Adh 152 : Kermarrec Miliou	Adh 5070 : Prigent Laurent
Adh 160 : Berthou Nelly	Adh 5099 : Bathany Daniel
Adh 195 : Bescond Robert	Adh 5152 : Razil François
Adh 215 : Senant Geneviève +	Adh 5171 : Roump André
Adh 221 : Bossard Roger	Adh 5211 : Kervella Bernard
Adh 305 : Marie Louise Lazennec + ép. Pellan (adh 80)	Adh 5320 : Quentel Marcel
Adh 390 : Bridelance Louise	Adh 5542 : Cazuc Henri
Adh 481 : Léost Jeanne	Adh 5363 : Le Peuc'h Philippe
Adh 628 : Pouliquen Henri	Adh 5593 : Chenay Bernard
Adh 722 : Cheminant Jacques	Adh 5601 : Talabardon Michel
Adh 741 : Chever Nathalie	Adh 5664 : Charlet Frédéric
Adh 830 : Mercel Madeleine	Adh 5865 : Prat Sylvie
Adh 876 : Abily Paule	Adh 5974 : Bouquet Alain
Adh 889 : Bernard Paul	Adh 6108 : Le Faurestier Ghislaine
Adh 1202 : Thoribé Simone	Adh 6378 : Branellec Jean
Adh 1227 : Anceaux Le Floch Odette	Adh 6463 : Audy Christian
Adh 1456 : Erard Paulette	Adh 6624 : Kerguiduff Eliane
Adh 1496 : Salaun Martine	Adh 6636 : Guillerm François
Adh 1551 : Brénéol Jean Jacques	Adh 7037 : Belhaire Henri
Adh 1561 : Simon Joly Marie Claire	Adh 7223 : Loaec Bernard
Adh 1612 : Ménez Eric	Adh 7247 : Guiziou Patricia
Adh 2342 : Salou Joël	Adh 7311 : Piriou Claude
Adh 2680 : André-Cordonner Michel	Adh 7353 : L'haridon André
Adh 2762 : Herriou Alain	Adh 7527 : Poisson Sylvie
Adh 1799 : Le Peltier Anne Marie	Adh 7685 : Bodennec Maryse
Adh 1944 : Cavaloc Jean	Adh 7841 : Caroff Jean René
Adh 2050 : Le Roy François	Adh 7873 : Salaun Jean Pierre
Adh 2357 : Perrot Paul	Adh 8054 : Tigreat Françoise
Adh 3187 : Larher-Lucchi Nadine	Adh 8079 : Delaveyne Claudine
Adh 3211 : Euzen Jean Pierre	Adh 8081 : Lapous Christian
Adh 3338 : Dilasseur Christine	Adh 8325 : L'Her Erwan
Adh 3560 : Goaoc Thierry	Adh 8426 : Cloarec Alain
Adh 3669 : Quevilly Laurent	Adh 8435 : Bellec Jacques
Adh 3735 : Chopin Daniel	Adh 8841 : Simon Jacques
Adh 3813 : Page Gabriel	Adh 9407 : Jaffrès Madeleine
Adh 3900 : Rozec Joseph	Adh 10631 : Bourgeois Jean-Claude
Adh 3936 : Labasque Bernard	Adh 11179 : Ellegoet Jacques
Adh 3938 : Lamour Thénéan	Adh 12257 : Filleron Jean Charles

Et il y a certainement d'autres adhérents qui cousinent avec notre personnage, d'où l'intérêt de déposer sa généalogie dans la base *BAGAD*.

Nous ne pouvons que vous recommander ce dépôt et éventuellement de mettre à jour celle que vous nous avez transmise.

Pour ce faire, transmettez votre gedcom à : [bagad-net@cgf.asso.fr](mailto:bagad-net@cgf.asso.fr)

# Faits divers, faits d'hier

relevés par Carl RAULT, CGF n° 5165.

## **Pouldergat**

Le 26 de ce mois, vers 7 heures du matin, on trouvait dans une mare d'eau du village du Questel, un cultivateur du village de Bodonnap, Jean DUVAL, âgé de 33 ans. Ce malheureux avait succombé à une attaque d'épilepsie.

*Le Finistère du 1er février 1873*

## **Chateauneuf-du-Faou**

Vendredi 24 janvier, on a trouvé mort dans un champ voisin du village de Penstang, le nommé Pierre QUINIOU, âgé de 39 ans, qui la veille, avait, paraît-il, bu outre mesure. On a reconnu qu'il avait péri asphyxié par le froid.

*Le Finistère du 1er février 1873*

## **Plonevez du Faou**

Le nommé Julien LE MOIGNE, âgé de 27 ans, cultivateur au village de Kerouel, a disparu de chez lui le 21 janvier. Parti ce jour de Chateauneuf à 5 heures du matin et se ressentant encore de nombreuses libations faites la veille, n'est-il pas à craindre qu'il ait péri misérablement comme tant d'autre au coin d'un fossé ?

*Le Finistère du 1er février 1873*

## **Pont-L'Abbé**

Voici deux beaux exemples de dévouement que nous communiquons un de nos correspondants :

Vendredi dernier, deux soeurs jumelles de 16 ans, les filles GOUZIEN, dites LE CORRIC de Pont-L'Abbé, étaient occupées à recueillir des moules et des vignots sur la vasière de Poulden, au bas de la rivière. L'un d'elles, s'étant avancée imprudemment sans s'être munie de patins, se sent tout à coup enfoncer dans la vase. Sa soeur accourant éperdue à son aide, parvient après des efforts incroyables à la dégager, mais à quel prix, et combien peut s'en faut-il que ce ne soit en sacrifiant sa propre vie ?

En effet, uniquement occupée de sa soeur, elle ne remarque pas la pauvre fille ! Que plus elle l'a dégagé, plus elle s'enfonce elle-même : quand elle l'a mise hors de danger, elle a, à son tour, de la vase plus haut que la ceinture et ne trouve pas encore pied. Pendant ce temps, chose effrayante, la mer montait avec une terrible rapidité sur cette plage unie, et le premier flot n'était plus qu'à quelques pas d'elle.

Plusieurs pêcheuses de l'Île-Tudy qui se trouvaient sur la vaserie, essayèrent alors, mais en vain d'arriver jusqu'à, celle qui allait disparaître. Bien qu'ayant des patins, la vase était si détrempeée en cet endroit qu'elles durent renoncer à la sauver.

Elle allait donc mourir là, lorsqu'un second maître de la Marine actuellement en disponibilité à Pont-L'Abbé, passant dans sa pirogue à un demi-kilomètre de là, entendant des cris de détresse, fait force de rames et arrive en toute hâte vers le lieu où se passe cette scène affreuse.

Mais, n'est-il pas trop tard ? La jeune fille vient de disparaître ! N'importe, sans considérer un seul instant la mort presque certaine qui le menace et l'inutilité probable de son dévouement, il s'élançe à l'eau et, moitié nageant, moitié marchant dans cette vase devenue presque liquide, il parvient à la dégager par des efforts surhumains. Ce n'est pas encore tout il lui faut traîner ce corps alourdi par une épaisse couche de vase, ce cadavre, pendant un espace de 50 mètres, là même où les pêcheuses n'ont cru possible de se risquer. Cela ne l'arrête pas plus que le reste, et, après mille dangers, et mille efforts, il est assez heureux pour la ramener jusqu'au rivage, et la rendre...vivante à sa soeur.

Tout en applaudissant de tout coeur à ces actes de courage, nous regrettons de ne pouvoir donner à nos lecteurs le nom de ce brave second-maître qui, pensons nous, aussi modeste que courageux, n'a point voulu que notre correspondant nous le fit connaître.

*Le Finistère du 5 février 1873*

## **Rosporden**

Vendredi dernier, 31 janvier, un incendie, qui a commencé par un simple feu de cheminée, a entièrement dévoré, au lieu dit Parc-an-Bihan, une mesure en chaume, propriété du nommé René KERSULEC. Les habitants de la ville, accourus en toute hâte, avec une pompe, ont pu par leurs efforts, protéger trois maisons voisines. La perte, évaluée 750 francs environs n'est couverte par aucune assurance.

Détail singulier : quand la toiture a pris feu, on en a vu tomber des pots et bourses renfermant d'assez fortes sommes, et pleuvoir une grande quantité de monnaie. Pourtant, KERSULEC et sa femme passaient pour indigents et comme tels recevaient les secours de la commune.

*Le Finistère du 5 février 1873*

## **Tourch**

Jean KERDANET, journalier à Kerdéval, âgé de 65 ans, est mort des suites de l'ivresse dans la nuit du 4 au 5. La veille ce malheureux avait pris au bourg deux bouteilles d'eau-de-vie et les avait presque entièrement bues.

*Le Finistère du 8 février 1873*

## **Landerneau**

Un cultivateur de La Roche, Alain LE ROUX, âgé de 57 ans, est sorti de son domicile le 15 janvier dernier, après s'être muni d'une corde, et depuis, n'a pas reparu. On craint que ce malheureux dont la raison avait été ébranlée par une maladie ancienne n'ait mis un terme à ses jours. C'est la cinquième fois qu'il quitte ainsi sa maison. Il y a trois ans, on le trouvait couché et à demi mort au pied d'un rocher des environs de Pleyber-Christ où il voulait, disait-il, se laisser mourir de faim.

*Le Finistère du 8 février 1873*

# Les marins Finistériens dans la Guerre d'Indépendance américaine (suite)

par Carl RAULT, CGF n° 5165

Sources :

. *Les combattants français de la guerre américaine 1778 - 1783 (Listes établies d'après les documents authentiques déposés aux Archives Nationales et aux Archives du Ministère de la Guerre)*, publiées par les soins des Armées étrangères, 1903.

. Identifications des individus effectuées par recoupements entre les documents conservés au Service Historique de la Marine de Brest (série P) et les BMS.

**NB : les membres de l'équipage du Diadème ayant déjà fait l'objet d'une parution dans le Lien n° 119, ils ne seront pas listés ci-dessous.**

Nom et prénom	Quartier maritime	fonctions	Identité
GUEZENEC Mathieu	Quimper	novice sur <i>Le Magnanime</i>	° 06.07.1760 à Cléden Cap Sizun, fils de Henry et Jeanne BONIS
GUEZENEC Guillaume	Brest	mousse sur l' <i>Hannibal</i>	° 28.11.1764 à BREST (St Louis), fils de Jean Marie et de RESORE Jeanne Françoise Louise
(LE) GUIADER Hervé	Landivisiau	mousse sur <i>Le Fendant</i>	° 07.03.1766 à LANDIVISIAU, fils de Hervé et THEPAUT Anne. Blessé au combat du 17.04.1780. Débarqué à l'hôpital de la Guadeloupe le 20.04.1780
GUIADEUR Bastien	Saint Renan	mousse sur l' <i>Auguste</i>	° 02.05.1768 à PLOUZANE, fils de Yves et VELLY Marie
GUIDEAU Pierre	Quimper	mousse sur <i>La Couronne</i> et le <i>Pluton</i>	° ca 1765 à PEUMERIT près PLONEOUR, fils de Pierre et Catherine CAUDER, habitué à QUIMPER
GUILLASSER Tanguy	Morlaix	matelot sur l' <i>Ivelly</i>	° 29.12.1751 à PLOUGASNOU, fils de Philippe et MONTFORT Anne
GUILLERMOU Jean Marie	Recouvrance	matelot sur l' <i>Actionnaire</i>	° ca 1761 à BREST (St Louis), fils de François et de KERDELANT Françoise
GUILLOU Guillaume	Brest	officier marinier sur le <i>Northumberland</i>	° en 1784 et 1786 à RECOUVRANCE de deux enfants de GUILLOU Guillaume Perpétue (maître calfat) et de CAPITEN Marie Jeanne. X le 18.08.1783 à RECOUVRANCE entre GUILLOU Guillaume (veuf de NORMAND Marie Françoise) et CAPITEN Marie (veuve de TORILLEC Jean)
(LE) GUILLOU Guy	Quimper	mousse sur <i>Le Vengeur</i>	° 09.07.1762 à QUIMPER (La Chandeleur), fils de Pierre et QUELLEC Jeanne Françoise, demeure chez son père huissier aux régaires. De retour le 14.01.1783.
GUIZIOU Riaga	Quimper	matelot sur le <i>Duc de Bourgogne</i>	° 28.02.1747 à PLOMEUR, fils de Trémeur et RIVOAL Aliette. X le 19.09.1774 à PLOMEUR avec Isabelle CRIQUET. Mort le 06.08.1781.
GUYOT Laurent	Le Conquet	quartier maître de manoeuvre sur le <i>Sagittaire</i>	° 21.07.1737 à LOCHRIST, fils de Joachim et MASSON Anne. Mort à bord le 07.04.1781
HAMON Guillaume	Brest	mousse sur <i>Le Citoyen</i>	° 12.09.1764 BREST (St Louis), fils de Vincent Louis et LIMON Anne
HAMON Patrice	Brest	matelot sur le <i>Caton</i>	° 27.06.1763 à BREST (St Louis), fils de Martin et de RIOU Catherine
HAMON Charles	Brest	premier maître de manoeuvre sur <i>Le Vaillant</i>	° en 1781 et 1784 à RECOUVRANCE de deux enfants de HAMON Charles Jean (+ 1784) et de BONET Geneviève Louise Perrine

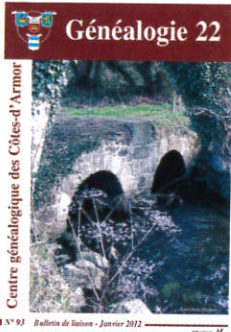
Nom et prénom	Quartier maritime	fonctions	Identité
HAMON Guillaume	Quimper	mousse sur l' <i>Hercule</i>	° 02.03.1765 à PLOARE, fils de Anne HAMON
HAMON Joseph	Concarneau	mousse sur l' <i>Hercule</i>	° 16.09.1767 à CONCARNEAU, fils de Guillaume Joseph et GLOAGUEN Marie Catherine
HAMON Nicolas	Brest	armurier sur la <i>Ville de Paris</i>	° entre 1766 et 1782 à BREST (St Louis) de plusieurs enfants de HAMON Nicolas (arquebusier et armurier) et de BARBIER Jeanne Louise
HELIAS Guillaume	Quimper	matelot sur l' <i>Andromaque</i>	° 26.10.1755 à POUILLAN, fils de Jean et Marie LE MONTER, de POUILLAN. Mort sur <i>Le Cygne</i> en 1782
HELIES Louis Augustin	Landerneau	mousse sur <i>L'Actionnaire</i>	° 08.08.1766 à LANDERNEAU (St Houardon), fils de Augustin et LE GUEN Catherine
HELLEOUET Pierre	Quimper	mousse sur <i>La Bourgogne</i>	° 14.06.1768 à PLONEIS, fils de Pierre et LE LETTY Françoise
HENRY Sébastien	Morlaix	quartier maître de manoeuvre sur la <i>Ville de Paris</i>	° 10.03.1750 à ST POL DE LEON, fils de François et PERON Louise. Mort le 09.11.1782 sur la Ville de Paris
HENRY Gabriel	Morlaix	aide canonnier sur La Ville de Paris	° 25.05.1744 à ST POL DE LEON, fils de François et PERON Louise
HENRY Guyon	Morlaix	officier marinier sur <i>L'Experiment</i>	° 18.07.1747 à ST POL DE LEON, fils de François et Louise PERON. Mort à l'hôpital de Fort Royal le 16.11.1782
HERVE Guillaume	Quimper	gardes-côtes sur la <i>Ville de Paris</i>	° 20.06.1761 à PONT-CROIX, fils de Corentin et Marguerite LE COZ
HERVE Gabriel	Brest	mousse sur le <i>Duc de Bourgogne</i>	° le 22.10.1766 à BREST (St Louis), fils de Jean et MODIRE Marie
HERVE Yves	Quimper	bosseman sur <i>L'Eveillé</i>	° 09.01.1737 à MOTREFF, fils de Yves et LE DU Marguerite, X 30.04.1764 à QUIMPER (St Mathieu) avec PERROT Marie Louise.
HERVEOU Yves	Morlaix	mousse sur <i>La Couronne et Le Pluton</i>	° 08.08.1764 à PLEYBER CHRIST, fils de Hervé et MAZE Jeanne
HINGANT Yves	Morlaix	mousse sur <i>Le Glorieux</i>	° 09.12.1769 à LANMEUR, fils de Agapite et MARTIN Marie
LE HIR Pierre	Brest	matelot sur <i>L'Hector</i>	° entre 1766 et 1782 à BREST (St Louis) de cinq enfants de LE HIR Pierre (maître canonnier) et de FAGON Yvonne
LHOSTIS François	Le Conquet	novice sur la <i>Ville de Paris</i>	° 20.12.1758 à LAMPAUL PLOUARZEL, fils de LHOSTIS Catherine. Blessé au combat du 12.04.1782
HUBERT Alain	Brest	mousse sur <i>Le Neptune</i>	° 22.05.1769 à BREST (St Louis), fils de Marc et BAILLY Marie Julienne
HUGUEN Jacques	Brest	second calfat sur <i>L'Amazone</i>	° entre 1787 et 1795 à RECOUVRANCE de quatre enfants de HUGUEN Jacques Marie (calfat) et BEJEAU Marie Jeanne. X le 19.01.1784 à RECOUVRANCE entre HUGUEN Jacques Marie (fils de Joseph et GAIGNIN Marie Louise) et BEJEAU Marie Jeanne (° à QUILBIGNON, fille de Jean et CARDINAL Françoise)
HUGUEN François	Recouvrance	Maître canonnier sur <i>Le Vaillant</i>	° entre 1786 et 1790 à RECOUVRANCE de trois enfants de HUGUEN François (maître canonnier) et NEDELEC Béatrice. X le 06.06.1780 à RECOUVRANCE entre HUGUEN François (° LORIENT, veuf de BOURDONNEC Marie Françoise) et NEDELEC Marie Béatrice (veuve de NORMAND Jean Marie, fille de Julien (présent)

Nom et prénom	Quartier maritime	fonctions	Identité
LHUISSIER Louis	Brest	mousse sur la <i>Ville de Paris</i>	° le 02.01.1768 à BREST (St Louis), fils de Jean Nicolas et VERNY Elisabeth Louise
HUROT François Claude	Brest	premier pilote sur la <i>Ville de Paris</i>	° entre 1779 et 1789 à RECOUVRANCE de huit enfants de François Claude HUROT (pilote) et de ROLLAND Marie Anne
ILIOU Jean	Brest	mousse sur le <i>Duc de Bourgogne</i>	° 21.10.1766 à BREST (St Louis), fils de Mathias et LAZOU Marguerite
JADE Julien	Quimper	officier marinier sur <i>L'Eveillé</i>	° 06.11.1761 à QUIMPER (Locmaria), fils de Nicolas et CARADEC Marie Corentine. Débarqué à ROCHEFORT où il est mort en 11.1782
JAMIN Julien	Brest	Maître charpentier sur <i>Le Jason</i>	° entre 1784 et 1793 à RECOUVRANCE de plusieurs enfants de JAMIN Julien (maître charpentier) et de VAILLANT Marie
JANVIER Urbain	Quimper	matelot surnuméraire sur <i>L'Amphion</i>	° 17.01.1740 à TROULTRE, fils de Jacques et Marie KERLOCH. X 22.04.1765 à PENMARCH avec LE QUERE Jeanne. Congédié de L'Amphion en 03.1781. Il est signalé sur l'Univers avec son fils Urbain en 1784.
JANVIER Jean Louis	Quimper	novice sur <i>Le Magnifique</i>	° 01.03.1766 à PENMARCH, fils de Urbain et de QUERE Jeanne
JAOUEN Budoc	Le Conquet	quartier maître de manoeuvre sur le <i>Duc de Bourgogne</i>	° 25.06.1749 à PORSPODER, fils de Hervé et LE GUEN Marie Françoise
JAOUEN Jean	Quimper	novice sur <i>Le Fier</i>	° ca 1751 à QUIMPER, fils de Guillaume et DERRIEN Françoise. X le 14.04.1777 à QUIMPER (St Mathieu) avec à Marie Françoise MELIN, domicilié à QUIMPER (St Mathieu). Mort au fort royal de la Martinique suivant la déclaration de François BOGA le 05.12.1779.
JEFFRE Hervé	Morlaix	novice sur la <i>Ville de Paris</i>	° 11.03.1757 à LOQUENOLE, fils de Pierre et LE BOULCH Marguerite
JEGOU Henry	Quimper	gabier sur <i>Le Magnanime</i>	° le 15.03.1750 à l'ILE TUDY, fils de Jean et HERLEDAN Marie Rose
(LE) JEUNE Guillaume	Landivisiau	mousse sur <i>Le Fendant</i>	° le 29.03.1764 à BODILIS, fils de Mathieu et DONVAL Anne. Blessé au combat du 06.07.1779
JEZEQUEL Armel	Brest	novice sur <i>Le Citoyen</i>	° le 22.09.1766 à PLOUARZEL, fils de Bernard et COSQUER Jeanne
JEZEQUEL Etienne	Brest	officier marinier sur <i>Le Northumberland</i>	° 15.10.1737 BREST (St Louis), fils de Guillaume et LE DAN Marguerite. X avec LAZENNEC Etienne.
JOANNES Joseph	Brest	contremaître de manoeuvre sur <i>Le Jason</i>	° entre 1785 et 1794 à RECOUVRANCE de quatre enfants de JOANNES Joseph (marin, charpentier, maître d'équipage) et de CHAOUEN (JAOUEN) Marie Anne
KERHOAS Michel	Brest	matelot sur le <i>Duc de Bourgogne</i>	° entre 1785 à 1790 à RECOUVRANCE de plusieurs enfants de KERHOAS Michel (calfat) et MOCAER Marie Anne. X le 07.02.1785 à RECOUVRANCE entre KERVOAS Michel (° BREST St Louis, fils de Guillaume et LE BRAS Anne) et MOCAER Marie Anne (fille de Corentin et LE GOFF Marguerite)
KERIVEL Mathieu	Quimper	matelot sur <i>Le Jason</i>	° 19.11.1747 à POUILLAN, fils de Mathieu et LE COCQ Marguerite, X le 25.07.1774 à POUILLAN avec Jeanne RAPHALEN

**A suivre...**

# Les Cercles Généalogiques membres de l'UGBH et leurs derniers bulletins

**Centre Généalogique 22**  
3 rue du Bel-Orient, 22000 ST BRIEUC



Généalogie 22, n° 93

- Les médecins des épidémies, par Monique Jézéquel et Annick Mévellec, 8p
- Le Paraclet – L'affaire des landes de Saint-Laurent, par Yves Le Moullec, 6p
- Jeanne du M'né, par Colette Guédard, 10p
- Trois Pierre Le Luyer, trois générations, trois destins, par Yves Ollivier, 6p
- Dix ans d'infanticides dans les Côtes-du-Nord, par Renée-Claude Marion,

## Chef d'Armor

108 boulevard de la Corniche, 22700 PERROS-GUIREC

## Cercle Généalogique d'Ille-et-Vilaine

Permanences et courrier :  
18 bis rue Frédéric Mistral, 35200 RENNES



Racines 35, n° 101

- La catastrophe du sous-marin le « Farfadet », par Henri Cellier, 8p
- Jacques Jan de la Hamelinaye, général d'Empire, par Françoise Thouanel, 6p
- Mort pour la France - Armand Gicquel, par Jean-Yves Gicquel, 5p
- Procès entre Yves et Gilles Tascher, messagers, par Dominique Lelièvre, 4p

## Centre Généalogique de la Loire Atlantique

2 place de la République, 44200 NANTES



Bulletin n° 150

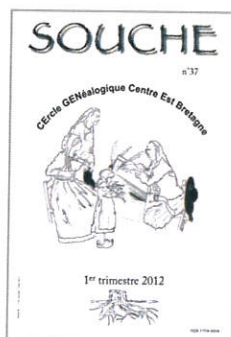
- Une famille nantaise à Saint-Domingue : la famille Daiherre, par Edmond Hery, 16p
- Décret de dispense de mariage...déclaration de grossesse, 2p

## Cercle Généalogique Bréviinois

186 avenue de Mindin, 44250 ST BRÉVIN LES PINS

## CEGENCEB

- Ploërmel (3ème partie), à partir du dictionnaire d'Ogée, 8p
- La poste aux chevaux dans le centre Bretagne, par Théotiste Jammaux, 10p
- Le manoir de Tréguier à Loyat, par Marie-Madeleine Pimor-Brien, 3p
- Une famille Montalbanaise : les Barbot, par Monique Delarue-Bonnefoy, 8p
- Histoire de sorcellerie, par Monique Bonnefoy, 2p
- La mauvaise réputation, par Christiane Blanchard, 3p



Bulletin n° 37

## Centre Généalogique Sud-Bretagne

Maison des Associations  
12 rue Colbert, 56100 LORIENT

- Le ballon de M. Dupuy de Lôme, par Gilles Blayo, 3p
- Pierre-Antoine Frommezelle, par le Dr Patrick Mahéo, 7p
- Actes de notoriété et comment s'en passer, par Michel Hellec, 3p
- Sur les traces d'un ancêtre chouan (1ère partie), par Christian Duic, 6p
- Seigneurs et seigneureries du Morbihan, Nostang, par Job Jaffré (suite), 4p
- Péaule, le sel, les douaniers, par Roger Tabard, 2p
- Un changement de maire, par Jean Arrachart, 4p
- Les Caris, une dynastie d'officiers de justice – Chapitre 3 : La branche cadette, par Thierry Jobert, 8p
- Les grandes fêtes de Lorient des 23 et 24 septembre 1911, par Gilles Blayo, 4p
- Curiosité dans les registres paroissiaux d'Elven, par Nicole Le Pallec, 2p
- Jean Vincent Morice, chirurgien et négrier, par Jean Yves Le Lan, 2p



La Chaloupe n° 101

## Centre Généalogique du Poher

Boulevard de la République, 29720 CARHAIX

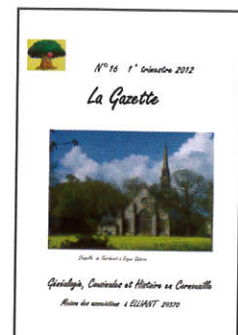


Kaier ar Poher n° 36

- Le Poher au XIIIe siècle – Evolution et rupture (1ère partie), par Frédéric Morvan, 14p
- Saint Servais et les Bretons, par Pierre-Yves Quemener, 12p
- Marcus Conomorus et la pierre de Fowey, par Goulven Péron, 11p
- Le fichage des citoyens de la Révolution à l'époque actuelle, par Jean-Claude Berthelot, 8p
- Histoire de Rostrenen et de sa baronnie (6° partie) – Chronique du 18e siècle (1ère partie) par Marie-Madeleine Le Baquer, 5p.
- Sur les traces de deux lignages issus de la maison de Plusquellec, par Marie Guezennec, 6p
- Une revue de la milice à Carhaix en 1719, par Jérôme Caouën, 2p
- Chasse aux loups et autres chasses dans la région de Carhaix en 1854-1855, par Gilles Le Penglaou (2ème partie), 6p.
- Gourin – Cafés de campagne vers 1950, par Guy Lidec, 4p
- Gourin – Une curieuse affaire criminelle en 1760, Bizouarn-Le Louarn, par Guy Lidec, 5p

## Ar Gazetenn – La Gazette – Généalogie et Cousinade Rannou-Costiou

- Les phares, 4p



n° 16

## Centre Généalogique du Finistère

(voir page 2 de couverture)

Retrouvez le CGF à Paris  
dans le cahier bleu



Brest



Morlaix



Quimper



Carte des paroisses et trèves du Finistère avant 1789



Crozon



Le Relecq-Kerhuon



Moëlan sur Mer

# Le Lien

## du Centre Généalogique du Finistère



### sommaire

Nos joies, nos peines	p. I
Adresses électroniques	
Changements d'adresse	
Nouvelles des Antennes	p. II / III
Agenda	p. III
Le CGF à Paris	
Mise à jour RECIF (mai 2012)	p. IV / V
Inauguration du site des Archives Départementales	p. VI / XI
Nouveaux adhérents	p. XII / XIV
Entraide - Questions des adhérents	p. XV
déposer une généalogie dans Bagad	p. XVI
appel à articles	

**Dernier délai pour transmettre à la rédaction du LIEN vos demandes d'insertion dans le n° 123 :**

**18 AOUT 2012**

### nos joies, nos peines

#### Naissances :

Madame Marie Claude GARANTO, née GOURVENEC, (CGF 3095 B) a la joie de vous faire part de la naissance de son petit-fils Arsène, fils de Nathalie et de Julien PLOCQUE, le 06.10.2011 à Suresnes.

Monsieur Bernard PELLAN (CGF 224 B) vous fait part de la naissance le 6 mai 2012 à Nîmes de sa petite fille Annaelle PELLAN, fille de Fabienne et de Didier PELLAN.

Monsieur Nicolas LANNIEL (CGF 12180 Q) a le plaisir de vous annoncer la naissance de sa fille Amélie Anna Marguerite le 2 juin 2012 à Poissy.

*Nos félicitations aux parents et grands-parents, et nos vœux de longue et heureuse vie aux bébés.*

#### Décès :

Monsieur Jean Pierre GRASSI (CGF 8632 B) est décédé au début de 2012.

Monsieur Alain CALARNOU, beau-frère de Marie-Paule BERNARD (CGF 8449 M) est décédé le 16 janvier 2012 à Brest.

Monsieur Roger NOIREL, père et beau-père de Thierry et Marie-Claude NOIREL (CGF 4966 M et 4965 M) est décédé en janvier 2012 en Normandie.

Monsieur Paul OLEO (CGF 5933 B) est décédé le 7 mars 2012 à Eguilles.

Madame Marie Françoise SEITÉ née le BORGNE, mère de Michel SEITÉ (CGF 882 M) est décédée en avril 2012 à Morlaix

Madame Marie-Thérèse ABGRALL (CGF 3950 M) mère de François ABGRALL (CGF 9025 M) et soeur d'Aline LE COUSSE (CGF 3951 M) est décédée le 11 avril 2012 à Morlaix.

Monsieur Yves BOURHIS (CGF 5556 C), membre du conseil de gestion de l'antenne de Quimper depuis de nombreuses années est décédé à la fin d'avril 2012.

Monsieur Jacques RIOU époux de Jacqueline RIOU (CGF 5670 M) est décédé le 9 mai 2012 à Taulé.

Monsieur Alain PENC'HOAT (CGF 3576 B) est décédé à BREST le 12 mai 2012.

*A leurs familles dans la peine, nous présentons nos bien sincères condoléances.*

### adresses électroniques et pages perso

Numéro	Nom	Adresse électronique	Page personnelle
3095 B	GARANTO Marie Claude	garanto.gerard@orange.fr	
10838 B	BOTHOREL Gwenaël	bothorel@free.fr	

### changements d'adresse

Numéro	Nom	Nouvelle adresse
12733 B	ROUZIC Camille	2 rue du 19 mars 1962 24750 Champcevinel
12622 B	GUICHARD Tony	résidence Ovelia, 106 boulevard Pierre et Marie Curie 31200 TOULOUSE
13815 B	MAZE Thierry	1, Rue du Grand Domaine 35136 Saint Jacques de La Lande

# nouvelles des antennes

*Une erreur s'est glissée dans le Lien n° 121 concernant le mot du président de l'antenne de Morlaix. Comme vous l'aurez certainement constaté, c'est le mot du Lien n° 117 qui a été publié.*

*Vous trouverez donc ci dessous le mot qui aurait dû*

*paraître complété des informations concernant l'antenne pour ce trimestre.*

*Nous vous prions de bien vouloir accepter toutes nos excuses.*

## antenne De Brest

Comme chaque année, durant la période estivale, nous nous organisons pour maintenir ouverte, les jeudis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h, la salle de lecture de la rue du Commandant TISSOT. La permanence du vendredi soir est suspendue.

Pour assurer ce service dans les meilleures conditions et satisfaire au mieux nos adhérents extérieurs, en vacances dans la région, nous avons besoin d'un volant de bénévoles. Les permanents habituels, qui oeuvrent toute l'année, prenant eux aussi des vacances. Faites-vous connaître. En cas de manque de bénévoles, la salle pourra être occasionnellement fermée.

La salle de lecture du Relecq-Kerhuon, sera fermée en juillet

et août. La salle de Crozon sera normalement ouverte tout l'été, aux horaires habituels.

Durant cette période, les activités, « secrétariat » et « photocopie d'actes » sont suspendues. Les demandes de renseignement et de photocopies, nous parvenant après le 1er juillet, ne seront normalement traitées qu'à la rentrée de septembre.

Joëlle LE CALVEZ, notre « chargé des comptes », vient, après de nombreuses années d'activité dans ce domaine, de passer la main à Corinne TOUZE. Nous la remercions très sincèrement pour tout le travail qu'elle accomplit au sein de notre conseil de gestion.

**André LE GOFF, Président**

## antenne De morlaix

L'assemblée générale de l'antenne s'est tenue le samedi 28 janvier à la salle socio-culturelle de Ploujean en présence d'une soixantaine d'adhérents. Les bilans moraux et financiers ont été approuvés à l'unanimité des présents.

Nous constatons pour l'exercice 2011, une quasi stagnation des adhésions voire une très légère diminution (1087 adhérents à jour de leur cotisation). Une statistique rapide effectuée sur la liste des adhérents montre une localisation variée : 71 départements métropolitains représentés, 3 Dom-Tom et 10 adhérents demeurant à l'étranger. Cela n'étonnera personne de constater que ce sont nos voisins des Côtes-d'Armor qui sont le plus représentés avec 84 adhérents ; viennent, ensuite, dans l'ordre : la Loire-Atlantique (48), l'Ille-et-Vilaine (43), Paris (41), les Hauts-de-Seine (39), les Yvelines (30), la Seine-Maritime (27), le Val-de-Marne (20) et le Val-d'Oise (20) ; à noter la faible représentation du Morbihan, nos voisins du sud avec 6 adhérents seulement. Ce travail fait ressortir immédiatement une évidence : les adhérents extérieurs au département sont les plus nombreux (637) soit un pourcentage de 58,56%. C'est une spécificité de l'antenne morlaisienne. La fréquentation des locaux reste stable. Un grand merci à tous nos bénévoles qui assurent les permanences car sans eux rien n'est possible.

L'antenne a participé, l'an dernier, aux salons et réunions suivantes : le salon des passions de l'école Jean Piaget de Kerfraval en mai ; le congrès national de Lille au mois de juin ; Saint-Père-Marc-en-Poulet (35) et le salon de Saint-Nazaire en septembre ; les journées historiques du Léon à Lesneven en octobre, Créhen (22) en novembre. Les déplacements à venir : en mai, le congrès de l'UGBH à Lorient organisé par le CG56 et le salon des passions de Kerfraval ; en septembre, la fête des associations au parc de Langolvas.

Le devenir du local reste incertain. Des contacts ont été pris avec les différents décideurs locaux (mairie de Morlaix, de Saint-Martin-des-Champs, Communauté de communes, Chambre de

commerce etc...etc...), pour l'instant sans résultat tangible. Cependant, il n'y a pas péril imminent, nous espérons seulement aboutir à une solution pérenne rapidement.

Cette année fut une année d'élections. Mme Patricia GAUDÉ, M. Didier ROUSVOAL et M. Marcel JACOB dont le mandat expirait cette année, ont été réélus. M. Thierry NOIREL (adhérent n° 4966) fait son entrée au conseil de gestion.

Nous déplorons la disparition de Madame Louise MANACH (adhérente n°5128), le 24 février. Nous garderons le souvenir d'une personne passionnée et discrète à la fois. Madame Francine LE ROUX (adhérente n°255), décédée le 27 janvier, a été une releveuse assidue sur Ploujean.

Les horaires d'ouverture du local restent inchangés pour cette année, à savoir les lundis, mercredis et vendredis après midi. Voici les samedis ouverts jusqu'à fin juin : 24 mars, 14 et 28 avril, 12 et 26 mai, 9 et 23 juin. En juillet et août, il n'y aura pas de permanence le samedi.

### Nouveau bureau :

Président : Serge HAMEURY  
Chargé de l'informatique : Pierre ROUDAUT  
Secrétaire : Patricia GAUDÉ  
Chargé de la bibliothèque : Yvonne FLOCH  
Chargé des comptes et des saisies : Marcel JACOB  
Chargé du patrimoine : Jean CAROFF  
Président du CGF : Jean-François PELLAN  
Chargé du site de Morlaix : Eric MÉNEZ  
Trésorier du CGF : Alain GAUDÉ  
Chargé des photos : Thierry NOIREL  
Chargé des relevés : Didier ROUSVOAL  
Membre : Marie-Paule KERVELLA

**Serge HAMEURY, Président**

# antenne de quimper

Comme tous les ans voici revenue la période des vacances. Sauf cas particulier, l'antenne de Quimper fera tout son possible pour rester ouverte aux horaires habituels. Nous conseillons toutefois à ceux qui viennent de loin de téléphoner auparavant pour s'assurer de l'ouverture ce jour là.

Malgré les aléas de l'impression et de la distribution du Lien, la conférence de Pierrick Chuto, le 14 avril, consacrée aux sources et aux documents disponibles aux archives départementales pour enrichir une généalogie a connu un franc succès puisqu'une centaine de personnes ont pu y assister. Pierrick

nous a d'ailleurs remis un document écrit reprenant l'ensemble de son information et qui est dès à présent disponible à la bibliothèque de l'antenne.

Nous vous précisons par ailleurs que notre bibliothèque vient de s'enrichir de nombreux ouvrages qui faciliteront vos recherches.

Passez de bonnes vacances !

*Christian BOLZER, Président*

## AGENDA

### *MISES À JOUR DES COMPTES GENEABANK*

Les prochaines mises à jour des comptes Généabank pour 2012 seront effectuées le :

***Jeudi 27 Septembre 2012 (pour le 3<sup>e</sup> trimestre) et le Jeudi 20 Décembre 2012 (pour le 4<sup>e</sup> trimestre)***

Le CGF sera présent au :

**SALON GÉNÉALOGIQUE DE MAURON (56)**  
*Centre culturel Moronoë, allée de Newmarket*  
les 22 et 23 septembre 2012 .

### **RENCONTRE GÉNÉALOGIQUE DES CERCLES BRETONS DE FRANCONVILLE (95)**

*Maison des Associations 2, rue du Maréchal Foch*  
le samedi 13 octobre 2012 de 10h-12h 14h-18h

## **Le CGF à PARIS**

**Les prochaines rencontres auront lieu le 29 septembre 2012, à 15 h00,**  
**à la Maison des Bretons (Ty ar Vretonned – Mission Bretonne)**  
**au 22, rue Delambre à Paris XIV<sup>e</sup> (rez-de-chaussée au fond de la cour)**

**Métro : Vavin, Edgar-Quinet, Montparnasse-Bienvenue ou N.D. des Champs.**  
**Le parking le plus pratique est celui de la Tour Montparnasse (entrée rue de l'Arrivée).**

**Déjeuners : le 1er décembre 2012 à 12h, suivis de rencontres à 15h.**

**Pour tous renseignements, contacter :**

**M. André BERDER, 16 rue des Gravilliers, 75003 PARIS Tél. 01 42 78 46 66**  
**mel : berder.andre@wanadoo.fr Site Internet : <http://a.ber.monsite.orange.fr/>**

## MEUNIERS DU LEON

Afin de constituer une base de données des meuniers du Léon, nous souhaiterions collecter toutes les informations les concernant :

- filiation, dates et lieux de naissance, mariage et décès
- documents sur les moulins de cette région
- cartes des cours d'eau avec emplacements des moulins

Merci d'adresser vos renseignements à l'attention de Marie Françoise LE BRIS à l'antenne de Brest du CGF

**Salle municipale rue du Commandant Tissot 29200 BREST ou [cgbrest@wanadoo.fr](mailto:cgbrest@wanadoo.fr)**

# mise à jour de La Base Recif

## mai 2012

- Bannalec [Mariages] Révision 1843-1860 (ajout filiations)  
Beuzec Cap Sizun [Naissances] Révision 1711-1793  
Bohars [Naissances] Ajout 1863-1899  
Bohars [Décès] Ajout 1863-1889  
Brest [Naissances] Ajout 1909-1911  
Brest [Mariages] Ajout An04-1813  
Brest les Sept Saints [Naissances] Ajout 1685-1688  
Brest les Sept Saints [Mariages] Ajout 1685-1688  
Brest les Sept Saints [Décès] Ajout 1685-1688  
Brest paroisse Saint Pierre (catholicité) [Naissances] Ajout 1798-1909  
Brest paroisse Saint Pierre (catholicité) [Mariages] Ajout 1798-1909  
Brest paroisse Saint Pierre (catholicité) [Décès] Ajout 1889-1909  
Brest Recouvrance [Naissances] Ajout 1900-1901  
Brest Recouvrance [Décès] Ajout 1792  
Brest Saint Louis [Naissances] Ajout 1790-1792
- Carhaix Saint Trémeur [Naissances] Ajout 1651-1729  
Carhaix Saint Trémeur [Décès] Ajout 1668-1738  
Cléden Cap Sizun [Décès] Révision 1793-1884  
Cléder [Naissances] Ajout 1848-1854  
Cléder [Décès] Ajout 1820-1822 + 1855-1858 + 1884-1889  
Clohars Carnoët [Naissances] Ajout 1890-1899 + 1934  
Clohars Carnoët [Mariages] Ajout 1927-1935  
Clohars Fouesnant [Naissances] Ajout 1793-1882  
Cloître Pleyben (le) [Naissances] Ajout 1839-1872  
Cloître Pleyben (le) [Décès] Ajout 1793-1812  
Combrit [Naissances] Ajout 1829-1851 + 1859-1867 + 1881-1892  
Commana [Naissances] Ajout 1820-1833 + 1834-1881  
Commana [Décès] Ajout 1846-1852  
Conquet (le) [Naissances] Ajout 1862-1873  
Conquet (le) [Décès] Ajout 1842-1848 + 1861 + 1873-1885  
Crozon [Mariages] Révision 1850-1859
- Daoulas [Mariages] Ajout 1936  
Daoulas [Décès] Ajout 1936-1986  
Dirinon [Naissances] Ajout 1852  
Dirinon [Décès] Ajout et révision 1761-1792  
Douarnenez [Naissances] Ajout 1904-1906  
Douarnenez [Décès] Ajout 1894-1897  
Drennec (le) [Naissances] Ajout 1793-1827  
Drennec (le) [Décès] Ajout 1793-An12
- Ergué Gabéric [Décès] Ajout 1869-1880
- Folgoët (le) [Mariages] Ajout 1907-1926  
Folgoët (le) [Décès] Ajout 1830-1916 + 1921-1926  
Forest Landerneau (la) [Décès] Ajout 1850-1902  
Fouesnant [Naissances] Ajout 1848-1849
- Gouesnach [Naissances] Ajout 1793 + An07-1869  
Gouesnach [Mariages] Révision 1876-1886 (ajout filiations)  
Guerlesquin [Décès] Révision 1819  
Guicquelleau [Naissances] Ajout An07-1806  
Guicquelleau [Décès] Ajout 1821-1829  
Guiler [Décès] Ajout 1873-1887  
Guilvinec (le) [Décès] Ajout 1919-1923  
Guipavas [Mariages] Ajout 1903-1906
- Hanvec [Décès] Ajout 1770
- Ile de Sein [Naissances] Ajout 1789-An07 + An09-An13 + 1807-1885
- Juch (le) [Mariages] Ajout 1901-1902
- Kerlouan [Naissances] Ajout 1906-1911  
Kerlouan [Mariages] Ajout 1908-1920  
Kerlouan [Décès] Ajout 1907-1915  
Kernével [Naissances] Ajout 1813-1832  
Kernével [Mariages] Ajout et révision 1833-1882 (ajout filiations) + 1883-1922 (ajout)  
Kernilis [Naissances] Ajout An10-1809
- Lambézellec [Naissances] Révision 1706-1715  
Lambézellec [Mariages] Ajout 1626-1669 + 1912-1932  
Lambézellec [Décès] Ajout 1755-1766  
Lambézellec Pilier Rouge [Mariages] Ajout 1912-1932  
Lampaul Ploudalmézeau [Naissances] Ajout et révision 1585-1670 + 1855-1873 + 1888-1911  
Lampaul Ploudalmézeau [Mariages] Ajout 1901-1936  
Lampaul Ploudalmézeau [Décès] Ajout 1901-1942  
Landerneau [Naissances] Révision 1792-An09 + 1874-1875 + 1878-1882 + 1891 + 1895-1900 (ajout mentions) + 1907-1908  
Landerneau [Mariages] Ajout 1910-1911  
Landerneau [Décès] Ajout 1867-1868 + 1872-1880  
Landerneau Saint Houardon [Naissances] Révision 1737-1791  
Landerneau Saint Julien [Décès] Ajout 1669-1791  
Lanmeur [Décès] Ajout 1873-1885  
Lanneufret [Naissances] Ajout 1833-1861  
Lanrivoaré [Décès] Ajout 1906-1935  
Leuhan [Naissances] Ajout An02-An07 + An09-1874  
Locmélard [Naissances] Ajout 1871-1872  
Locmélard [Mariages] Ajout 1793-An13  
Loctudy [Naissances] Ajout 1808-1812  
Lopérec [Décès] Ajout 1833-1986  
Lothey [Décès] Ajout 1793-An06 + An08-An09 + An11 + An14-1806
- Mahalon [Naissances] Ajout 1893-1902  
Meilars [Décès] Révision 1845-1885  
Moëlan [Naissances] Ajout 1814  
Moëlan [Mariages] Ajout 1926-1930  
Moëlan [Décès] Ajout 1837-1839 + 1853 + 1920-1927 + 1930-1937  
Morlaix [Naissances] Ajout 1862 + 1865-1868 + 1874 + 1893-1894 + 1898-1899  
Morlaix [Mariages] Ajout 1910  
Morlaix [Décès] Ajout An06-An07 + 1820 + 1822-1824 + 1895 + 1899  
Morlaix Saint Martin [Décès] Ajout 1736-1741  
Morlaix Saint Melaine [Naissances] Ajout 1713-1748  
Morlaix Saint Melaine [Décès] Ajout 1774-1792  
Motreff [Mariages] Ajout 1870-1888
- Quessant [Naissances] Ajout et révision 1774-1782 (révision) + 1896-1902 (ajout)  
Quessant [Mariages] Ajout et révision 1793-An10 (révision) + An11-1858 (ajout)
- Peumerit [Naissances] Ajout 1843-1870  
Pleyben [Naissances] Ajout 1843-1845  
Ploëven [Mariages] Ajout 1903-1936  
Plogoff [Naissances] Ajout 1878-1890  
Plogonnec [Mariages] Ajout 1909-1921  
Plomelin [Mariages] Ajout 1901-1912  
Plonéis [Naissances] Ajout 1901-1911  
Plonéis [Mariages] Ajout 1909-1936  
Plonéis [Décès] Ajout 1813-1826 + 1851-1986  
Plonévez du Faou [Naissances] Ajout 1889-1893  
Ploudaniel [Naissances] Révision 1720-1729 (révision) + An08-An14 (ajout) + 1810-1819 (ajout)  
Ploudaniel [Mariages] Révision 1720-1729  
Ploudiry [Naissances] Ajout 1903-1909  
Plouescat [Naissances] Ajout 1575 + 1577 + 1580 + 1585 + 1605-1606 + An13-1806 + 1830-1835  
Plouescat [Mariages] Ajout 1888-1890 + 1896-1899  
Plouescat [Décès] Ajout 1910-1912  
Plougasnou [Naissances] Ajout 1888-1892  
Plougasnou [Décès] Ajout 1825  
Plougastel Daoulas [Naissances] Révision 1710-1775 (ajout parrain / marraine)  
Plougastel Daoulas [Mariages] Ajout 1834  
Plougastel Daoulas [Décès] Ajout 1905-1912  
Plougonvelin [Naissances] Ajout et révision 1585-1603 (ajout) + 1747-1791 (révision) + 1793-An04 + 1833-1835 + 1870-1911 (ajout)  
Plougonvelin [Mariages] Ajout et révision 1588-1605 (ajout) + 1747-1791 (révision) + 1850 (ajout)

Plougonvelin [Décès] Ajout 1601 + 1842 + 1855 + 1858-1861 + 1896-1904  
 Plougonven [Naissances] Ajout 1910-1911  
 Plougonven [Mariages] Ajout 1903-1910  
 Plougonven [Décès] Ajout 1855-1870  
 Plougourvest [Mariages] Révision 1818  
 Plouguerneau [Naissances] Ajout 1835-1839  
 Plouguerneau [Mariages] Ajout 1908-1929  
 Plouguerneau [Décès] Ajout 1835-1839 + 1855-1872  
 Plouguin [Décès] Ajout 1908-1930  
 Plounéour Trez [Naissances] Révision 1821-1883  
 Plounéour Trez [Décès] Révision An10-1845  
 Plounévez Lochrist [Décès] Ajout et révision 1747-1771 (révision) + 1813-1815 (ajout)  
 Plounévèzel [Mariages] Ajout 1876-1936  
 Plouvien [Naissances] Ajout 1822-1831 + 1901-1911  
 Plouvien [Mariages] Ajout 1907-1920  
 Plouvorn [Naissances] Ajout 1641-1676 + An11-1808  
 Plouvorn [Mariages] Ajout 1848-1858 + 1870-1900  
 Plouzévédé [Décès] Ajout 1793-An06 + 1823-1902  
 Plovan [Mariages] Ajout 1936  
 Plovan [Décès] Ajout 1936  
 Plozévet [Naissances] Ajout 1876  
 Plozévet [Mariages] Ajout 1870-1876  
 Pluguffan [Naissances] Ajout 1910-1911  
 Pluguffan [Décès] Révision 1702-1725  
 Pont Christ [Naissances] Ajout 1700-1709  
 Pont Christ [Mariages] Révision 1700-1709  
 Pont Christ [Décès] Ajout 1700-1709  
 Pont L'Abbé [Mariages] Ajout 1911-1915  
 Pouldreuzic [Naissances] Ajout 1739  
 Pouldreuzic [Mariages] Ajout 1936  
 Pouldreuzic [Décès] Ajout 1923-1936  
 Poullan [Décès] Ajout 1880-1908  
 Poullaouen [Décès] Ajout 1687-88 + 1690-91 + 1694-1698 + 1726-1731  
 Primelin [Décès] Révision 1828-1892  
 Quimper [Naissances] Ajout An10-An11  
 Saint Divy [Décès] Ajout 1813-1816 + 1854-1881  
 Saint Jean du Doigt [Naissances] Ajout 1901-1910  
 Saint Jean du Doigt [Mariages] Ajout 1901-1910  
 Saint Jean du Doigt [Décès] Ajout 1901-1930  
 Saint Jean Trolimon [NMD] Ajout An03-An04 (compléments)  
 Saint Martin des Champs [Décès] Ajout 1888-1912  
 Saint Pabu [Naissances] Ajout 1793-1832  
 Saint Pierre Quilbignon [Décès] Ajout 1793-An09 + An11-1812 + 1815-1816 + 1821 + 1845-1846 + 1865 + 1890 + 1904 + 1906  
 Saint Renan [Mariages] Ajout 1910-1935  
 Saint Renan [Décès] Ajout 1919-1921  
 Saint Thonan [Naissances] Ajout 1653-1663  
 Sainte Sève [Naissances] Ajout 1828-1850  
 Scignac [Décès] Ajout 1868-1869  
 Sibiril [Naissances] Ajout 1701  
 Sizun [Naissances] Ajout 1828-1834  
 Sizun [Mariages] Ajout 1880-1907  
 Tournch [Naissances] Ajout 1902-1911  
 Tournch [Mariages] Ajout 1890-1912  
 Tournch [Décès] Ajout 1890-1912  
 Treffiagat [Naissances] Ajout 1755 + 1791 + 1793-An02  
 Treffiagat [Mariages] Révision 1755 + 1791 + 1793-An05 + An08 + 1812-1813  
 Treffiagat [Décès] Ajout 1755 + 1792  
 Trégarantec [Naissances] Ajout 1850-1859 + 1870-1911  
 Trégarantec [Mariages] Ajout et révision 1830-1930  
 Trégarantec [Décès] Ajout 1840-1859 + 1870-1950  
 Tréglonou [Naissances] Ajout 1840-1862  
 Tréglonou [Mariages] Ajout 1901-1936  
 Tréméoc [Naissances] Ajout 1878-1911  
 Tréméoc [Décès] Ajout 1833-1862 + 1878-1902 + 1904-1912  
 Trézilidé [Naissances] Ajout 1726 + 1730-1749  
 Trézilidé [Mariages] Ajout 1742-1749 + 1843-1857  
 Trézilidé [Décès] Ajout 1742-1748

De plus, sur de nombreuses paroisses, les naissances 1911, les mariages 1936 et les décès 1986 déjà informatisés deviennent maintenant accessibles

**Au 21 mai 2012 la base RECIF-Net comporte :**

**3 765 919 naissances  
1 078 075 mariages  
2 805 306 décès**

**Soit un total de 7 649 300 actes (+ 200 269 actes)**

**Désormais, avec les archives du Finistère en ligne,  
vous pouvez tous participer à l'enrichissement de la base.**

**N'hésitez pas à contacter les antennes du CGF pour proposer vos services.**



***LANCEMENT DU SITE INTERNET  
DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES  
DU FINISTERE***

***27 MARS 2012***



*Le personnel des Archives Départementales*



**Accueil du public par M. CORRE  
conservateur des Archives départementales**







## Présentation du site des Archives par M.CORRE



## Allocution de M. MAILLE, Président du Conseil Général du Finistère



# nouveaux adhérents

13725 Q	COURANT Sylvie	10 Hent Daou Forn 29360 CLOHARS CARNOET	COURANT (Quimperlé) / GUENNOU (Moëlan) / CONAN, DORZE (Riantec)
13726 M	THOMAS Benjamin	Rés Les Grandes Arcades Appt 302 49 rue Jean Secret 24000 PERIGUEUX	THOMAS (Lannion) / NAIZET (Locmaria-Berrien) / LE MASSON (Trémel) / COLCANAP (Plouénévezel)
13727 Q	GADONNA André	Batiment B2 Avenue Jean Claude Rozan 91130 RIS ORANGIS	VIGOUROUX, LOCH, COSSEC, PLOUZENNEC (Pays bigouden)
13728 Q	JAMET Jean Pierre	2 village de la Mastrie Clis 44350 GUERANDE	JAMET, JARDELA, HENRY (Scaër)
13729 Q	SITRUK Michèle	4 impasse les Vergers de Barriere 63500 ISSOIRE	
13730 Q	BOURCIER Evelyne	24 Place de la République 29120 PONT L'ABBE	
13731 M	SILLIAU Jean Yves	19 route de Plestin 22310 TREMEL	SILLIAU, LELCHAT (Plestin) / GUELOU, MEL, MERRAND (Lanmeur)
13732 M	L'HERMITTE Yvon	Chemin Neuf 07700 SAINT MARTIN D'ARDECHE	KERRIEN (Plouénan, Ploujean) / PICART (Plouénan) / L'HERMITTE (Lanmeur) / TROADEC (Plouézoc'h)
13733 Q	RUDEL Marie Helene	2 rue des Mimosas 29780 PLOUHINEC	GUYADER (Cléder)
13734 B	GRENIER Monique	300 Chemin de Belleau 30250 VILLEVIEILLE	MESSAGER (Brest) / GOURVES, VIGOUROUX (Loperhet), GOURMELON (Plouider)
13735 M	LEON Jean François	15 rue Daumesnil 29600 MORLAIX	LEON, BRENAUT (Pleyben) / COADOUR, KERRIOU
13736 Q	GUILLERM Martine	4 rue Joubert 34370 CAZOULS LES BEZIERS	GOASCOZ, COIC, TANNEAU, NICOLAS (Pays bigouden)
13737 Q	BENHARRECH Elisabeth	Las Tres Peyres 47290 MONBAHUS	HELIAS, LE NY, LE MARHALLACH, KERFRIDIN (Pays bigouden)
13738 B	CROGUENNEC Kévin	5 A rue de la mairie 29400 PLOUVENTER	CREFF (Plouénéventer), LE BERRE (Plouédern), LE ROUX (Bodilis) / CADIOU (Landivisiau)
13739 B	GRIJOL Marie Louise	14 rue du Docteur Pouliquen 29260 LESNEVEN	GAC, PARC, SALAUN (Plouider) / ROUDAUT (Tréfléz)
13740 M	BERTHELOT Jean Jacques	14 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 94320 THIAIS	FLOCH (Morlaix) / LE ROUX (Lannéanou) / COMBOT, HAMON (Saint-Pol-de-Léon)
13741 Q	CHARBONNEL Chantal	36 rue Jouffroy d'Albans 75017 PARIS	
13742 Q	LE GALL Miriam	2 Place du Chaussy 57530 COURCELLES CHAUSSY	
13743 Q	GOASGUEN Jean	4 quai Emile Zola 35000 RENNES	GOASGUEN (Le Faou, Lopérec) / PENN, CREIGNOU (Saint-Pol-de-Léon, Roscoff)
13744 Q	BOUTET Marie France	15 rue d'Anjou 29140 ROSPORDEN	
13745 M	LEGER Coline	Appartement 33 12 rue des Canoniers 59000 LILLE	COSQUER (Botsorhel)
13746 B	UNTERNAEHRER Gérard	Rue du Portail D'Alès 30360 VEZENOBRES	GUENEUGUES, THEPAUT (Porspoder)
13747 B	THOMAS Pascale	12 rue Port du Tinduff 29470 PLOUGASTEL DAOULAS	SALAUN, BODENES (Loperhet) / THOMAS (Plougastel-Daoulas)
13748 B	LANCONNEUR Thérèse	5 Chemin Lancelot du Lac 35740 PACE	LANSONNEUR (Plouarzel, Ploumoguier), JEGOU (Plouarzel), BREHIER (Plougonvelin), COATANEA
13749 B	LE GRATIET Bernard	10 chemin de Run Ar Krank 29160 LANVEOC	LE PARC (Crozon) / LE GRATIET (Pordic 22)
13750 Q	LE CLOIREC Yves	3 résidence de Kerdurand 56670 RIANTEC	LE CLOIREC, CARDIEC (Quimperlé) / FORNER, DUCLOS (Querrien, Guilligomarch)
13751 Q	DROUET Véronique	1120 avenue de Savoie 74250 VIUZ EN SALLAZ	GUILLOU (Plomodiern) / QUILLIEN (Argol, Plougastel-Daoulas) / BOT (Plougastel-Daoulas)
13752 Q	PENNARUN Gilbert	11 rue Léonce Cabrol 66600 RIVESALTES	PENNARUN, JONCOUR, PEILLET, NOACH (Pays de Brie)
13753 Q	PERON AGATI Chantal	9 7 Piazza Togliati 50013 CAMPI BISENZIO FI ITALIA	PERON, RANNOU (Ergué Gabéric) / FLEURY, WEBER (Paris)
13754 Q	PEDRON Mélanie	54 rue Victor Marre 44600 SAINT NAZAIRE	BRELIVET (Hanvec) / BRENOT (Saint Ségat)
13755 Q	HEMON Claude	93 rue Gilbert Rousset 92600 ASNIERES SUR SEINE	HEMON (Ploeven) / DOUY, SALAUN, BOURHIS (Plogonnec)
13756 M	PENCHENAT Véronique	2 place des 4 cantons 67380 LINGOLSHEIM	GUILLOU, KERBRAT, KERGUIDUFF, ROUDAUT (Taulé)
13757 M	LE NORMAND Yves	11 route de Pont Pol 29600 PLOURIN LES MORLAIX	FAVENNEC (Lopérec, Pleyben) / L'HARIDON (Gouezec)
13758 M	MITCHELL Isabelle	37 Dorset Street DT11 7RF BLANDFORD FORUM ENGLAND ROYAUME UNI	BROUSSEAU (Scrignac, La Feuillée) / GUILLEMEIN (Poullaouen, Huelgoat)
13759 Q	MALEGOL Christian	11 rue Roger Salengro 29000 QUIMPER	MALEGOL (Kerfeunteun, Brie, Trégourez) / KERALUM (Quimper, Kerfeunteun)
13760 Q	MAZURIER Marie Pierre	39 rue Louis de Carne 29000 QUIMPER	BARS, POTIN (Plouider) / MAZURIER (Landerneau) / BEGOT, CORRE (Saint-Méen)
13761 B	FORTHOMME Thierry	Le Guelmeur 29880 PLOUGUERNEAU	FORTHOMME (Fougères)
13762 B	FORTHOMME Irène	Le Guelmeur 29880 PLOUGUERNEAU	APPRIOU (Plouguerneau)
13763 B	LEOST Annick	15 rue du Loquidy 44300 NANTES	ROUDAUT, LABAT (Plouénéventer, La Roche Maurice)

13764 B	UGUEN Cyrille	70 rue de la Tour d'Auvergne 29800 LANDERNEAU	UGUEN, CHEVALIER, CLOAREC, LEOSTIC (Brest) / CLOAREC (Plougastel-Daoulas), LEOSTIC (Ploudalmézeau)
13765 B	GUENGANT Pascal	30 rue d'Alsace Lorraine 93700 DRANCY	GUENGANT (Saint Thégonnec), PERON (Pleyber Christ)
13766 B	GEORGELIN Valérie	7 rue de La Treille 60270 GOUVIEUX	
13767 M	MAILLET Chantal	30 rue Jean Baptiste Delambre 76110 BREAU	YVEN, GUEGUEN (Plouénan, Plouvorn) / HAMON, KERBREBEZ, COZIC (Plouénan, Taulé, Morlaix, Guiclan) / PRISER, HERRY (Saint-Pol-de-Léon)
13768 B	CARLES Christine	86 rue commandant Drogou 29200 BREST	HACHET (44), LE ROUX (29) CARLES, DAT (Aude)
13769 Q	THIERY Patrice	14 rue Claude Lancelot 29300 QUIMPERLE	THIERY (Arzano, Guilligomarch) / LELIAS (Mellac)
13770 Q	STANQUIC Henri	7 rue Dugay Trouin 29300 QUIMPERLE	STANQUIC, HENOFF, BRUN, SIMON (sud Finistère)
13771 B	BOUDIN Maryse	42 rue du Guelmeur 29200 BREST	LE QUINQUIS, BOURGOT (Brest)
13772 B	VIGOUROUX Françoise	273 Avenue de la République 33200 BORDEAUX	
13773 B	JAOUEN Yves	45 rue de Lanrivoaré 29830 PLOUGUIN	JAOUEN, BIZIEN, TREUT, KERMORGANT (Plouguin)
13774 B	JAOUEN Marguerite	45 rue de Lanrivoaré 29830 PLOUGUIN	ANDRE, BRILLAULT (Contres 41) / GLAUNEC, LECADRE (Molac 56)
13775 Q	KASPER Gabrielle	65 bis rue Nationale 14220 SAINT LAURENT DE CONDEL	BOEDÉC (Touche) / LENNON (Elliant) / KASPER (Paris, Derval) / GENTILHOMME (Chateaubriant)
13776 B	LARS Jean Claude	4 Résidence Le Vallon Pont du Bonhomme 56700 KERVIGNAC	
13777 Q	LOUSSOUARN Jean Pierre	Pont Kéréon 29380 BANNALEC	LOUSSOUARN, GOFF (Coray) / LANDREIN, TREGOURES (Bannalec)
13778 M	SABAT Pascal	4 boulevard Bajon 86000 POITIERS	LE LAN (Plougras, Le Cloître Saint-Thégonnec) / GUINAMANT (Scrignac) / PLASSART (Berrien) / THÉPAULT (Scrignac, Berrien)
13779 Q	GARAT RIERA Aline	Résidence Paloma 4 rue de Salis 64600 ANGLET	HENAFF, DANIEL (Pays bigouden)
13780 Q	CALIPPE Aline	10 rue des Alouettes 35330 MAURE DE BRETAGNE	ALLANOT, NICOLAS, HERVE (Pays de Bannalec)
13781 Q	TRUFFAULT Annick	12 rue Michel Baltas 29730 GUILVINEC	LAVANANT (Brest) / CHELAY, MATHIEU (Paris)
13782 B	ASSOCIATION FOYER SOCIO EDUCATIF Lycée professionnel Emile ZOLA	B P 134 56704 HENNEBONT	GUENEGUEZ (Daoulas, Logonna-Daoulas)
13783 B	MORVAN Michèle	12 rue de Kerisbian 29200 BREST	CROGUENNEC, QUERE, MENEZ, NORMANT
13784 B	BENOIT Danielle	40 route de Bourg Charente 16130 GENSAC LA PALLUE	RAGIL (Sizun, Commana, Ploudiry) / PALUD (Saint Servais, Saint Vougay, Cléder) / LEON (Ploudiry) / DONVAL (Bodilis, Lampaul-Guimiliau)
13785 B	MORVAN Jacques	12 rue de Kerisbian 29200 BREST	MORVAN, APPERE, LE BIHAN, PAILLER
13786 Q	CAM Yvette	46 rue des Langoustiers 29770 PLOGOFF	CAM, BOURDON (Plovan) / COQUET (Plogoff)
13787 B	MINGANT Catherine	5 rue Jean Piaget 29200 BREST	GOURCUFF (Lopérec) / HENAFF (Quéménéven)
13788 B	LAJOYE Marcelle	Leveniec 29160 CROZON	GOURCUFF (Lopérec) / HENAFF (Quéménéven)
13789 B	OMNES Kristen	14 rue du Général de Gaulle 29590 LE FAOU	OMNES (pays de Lesneven) / PORHEL (Lambézellec) / PLEIBER, LAOT (Saint Pabu)
13790 B	OMNES Françoise	79 rue du Restic 29200 BREST	THEPAULT, (Briec, Eder) / LE SEACH (Briec) / ARHANT (Cast)
13791 B	MIGLIACCIO Raymonde	3 route du Bouguen 29200 BREST	
13792 Q	SIX Patrick	49 Allée des Perches 49080 BOUCHEMAINE	
13793 Q	LE BRETON Marguerite	4 rue Le Bas 29140 ROSPORDEN	YVIN, KERVIEL, LE CORRE, COUPA, NICOLAS (Pays bigouden)
13794 Q	LE BRETON Didier	4 rue Le Bas 29140 ROSPORDEN	LE BRETON, LANGLOIS (Mantes 78, Saint-Brieuc, Mur de Bretagne) / GRESLEBIN (Lisieux, Honfleur)
13795 Q	PARDINI Véronique	55 rue Saint Hilaire 92700 COLOMBES	SEVERE, URIEN, CASTEL, BOUTOULLER (Saint-Pol-de-Léon)
13796 Q	CAVENG Henriette	9 résidence de Kerlasquen 29170 FOUESNANT	OLLIVIER (Kernével) / KERBIQUET (Bannalec) / POUPON
13797 M	LE GUEN Marie Anne	57 route du Dourduff 29252 PLOUEZOC	LE THOMAS, GUILLOU (Tonquédec) / GUILLOUZIC (Pluznet) / GUEGAN (Caouennec)
13798 B	PEN ANNIE	12 rue de Guilers 29200 BREST	LE BEUX, DAGORN, LE STANG, JAOUEN (Bannalec, Scaër)
13799 M	COLAZÉ Christine	80 avenue Busteau 94700 MAISONS ALFORT	CREACH (Plougoulm)
13800 Q	BOURVIC Valérie	8 rue des Primevères 29350 MOELAN SUR MER	PRAT, NORVEZ (Baye, LeTrevoux) / FLATRES, CARIOU (Moëlan, Riec) / BOURVIC (Tremeven) / GALLO
13801 Q	TARDIEU Anne	9 rue Henri IV 29000 QUIMPER	
13802 Q	BAPTISTE Martine	Kersel 9 Chemin du Passeur 29350 MOELAN SUR MER	SIMON (Moëlan) / SCAVINER / MEUNIER, THIBAULT (86)
13803 Q	CHEVREUIL Madeleine Marie	2 rue Viala 30870 CLARENSAC	PENAMEN, PENCALET (Douarnenez, Concarneau) / PROBESTAN, GAUTIER (Locronan) / GESTIN (Châteauneuf du Faou)

13804 Q	BALDELLI Lucienne	1561 route du Mont Chauve Quartier Rayet supérieur 06950 FALICON	GUYOMAR, GUEMARD (Clohars, Trevoux , Riec, Bannalec) / COR- NEC, GOFF, BINET, TEXIER (Crozon, Camaret, Pont Aven) / PRI- GENT (Taulé, Sibiril, Plougoulm)
13805 Q	LE GUILLOU Michel	10 allée Le Naour 29000 QUIMPER	RUELAND, GUILLOU (Brasparts) / LAVAGEN (Lopérec) / MARTIN (Sizun)
13806 Q	CREACHCADEC Berthe	10 rue de Normandie 56270 PLOEMEUR	THIERY, FOLLIC, MELOU, COURTET (Arzano, Guilligomarch)
13807 M	GEGADEN Gaëte	2 rue Mermoz 22590 PORDIC	LE FLOCH, GEGADEN (Roscoff, Plogoff, Pouldergat, Primelin) / MARON, GUYET (Saint-Malo, Roscoff) / LE LAY (Roscoff)
13808 M	PAUGAM Bernard	3 rue de Chantemerle 44700 ORVAULT	PAUGAM, POULIQUEN (Plouvorn, Saint-Thégonnec, Guimiliau, Landivisiau) / MER, QUEGUINER, LA HAYE (Saint-Thégonnec, Commana)
13809 Q	BONIZEC Jacques	4 hameau de Croas Kerallec 29170 SAINT EVARZEC	BONIZEC, BRUSQ, QUERE, GORAGUER, BRIS
13810 Q	GUEGUEN Bertrand	1 rue Mc Gill 215 H2Y 4A3 MONTREAL QUEBEC CANADA	MONOT, QUEFFLEEC (Loctudy) / GUEGUEN, BALCH (Plonevez du Faou)
13811 M	CUDENNEC Jean	7 Castel ar Bail 29620 GUIMAEC	CUDENNEC (Plougasnou) / HENRY, MIGNOT (Guerlesquin) / DOHER (Plouégat-Guerrand)
13812 M	MORVAN Xavière	16 rue Anne Frank 22000 SAINT BRIEUC	
13813 M	GUIOCHEAU Gaëlle	9 résidence Saint Antoine 29252 PLOUEZOCH	BORVON (Landevennec)
13814 B	GARNIER Colette	15 rue Haendel 29200 BREST	GARNIER, ERBY
13815 B	MAZE Thierry	1 rue du Grand Domaine 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE	MAZE (Crozon, Brest) / KERDRAON (Lannilis) / MANACH (Lannilis) / GOURMELON ( Crozon)
13816 B	STEPHAN Jacques	14 rue du Plat d'Etain 77240 VERT SAINT DENIS	LE TREUT, COADOU ( Le Conquet, Plougonvelin, Porspoder, Lanildut)
13817 Q	DIQUELOU Jean François	1 rue de Gergovie escalier 4 75014 PARIS	DIQUELOU, CARADEC, SOURON, CANN
13818 Q	LE BOT Jean François	70 C rue de la Marne 56100 LORIENT	LE BOT (Douarnenez) / CAVARLE (Meilars)
13819 B	BELLECC Robert	82 rue Saint Thudon 29490 GUIPAVAS	BELLECC, DENIEL, BRIANT, LE DREFF
13820 B	DAOUBEN Jean Marie	46 Avenue de Portsall 29830 PLOUDALMEZEAU	DAOUBEN, JAULLE (Ploudalmézeau, Plourin, Landunvez) / PORS- MOGUER (Ile de Sein) / YVEN (Ile de Sein, Plogoff)
13821 B	DAOUBEN Raymonde	46 Avenue de Portsall 29830 PLOUDALMEZEAU	
13822 M	MIGNOT Paul	1 impasse du Trésor 12200 VILLEFRANCHE DE ROUER- GUE	MIGNOT, RANNOU (Morlaix)
13823 B	LE GALL Anne	176 bis avenue de Verdun 92130 ISSY LES MOULINEAUX	LE GALL, GUEGUEN (Landévennec, Rosnoen), COATAR, MANACH, BARON
13824 B	ALLAIN Chantal	Appart 895 10 cité Duguesclin 29800 LANDERNEAU	PULUHEN, MASSON, SQUIBAN, JOLLE ( Plouvien) / LE BORGNE, LE GALL (Brest)
13825 B	PELLEN Jean Pierre	25 rue de la Migreque 33260 LA TESTE DE BUCH	PELLEN (Ploudalmézeau) / MADEC (Lannilis) / SALIOU (Saint Renan) / LE RU ( Plabennec)
13826 B	FONDECAVE Bernard	Lotissement Les Pinchinats 57 rue de L'Abbé JAY 13330 PELISSANNE	GUILLOU (Brest, Landivisiau)
13827 B	LE HIR Joseph	6 rue Le Gréco 29200 BREST	
13828 B	FLOCH Annick	88 Rocade des Monts d'Or 69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR	
13829 Q	LE FOLL Nicole	3 chemin de Kerlédan 29170 FOUESNANT	
13830 Q	GUIADER Michel	6 avenue Valérie 44380 PORNICHET	GUIADER (Brest) / BIGER, MARECHAL, DILOSQUER (Pays bigouden)
13831 Q	POUPON Gilbert	36 hameau de Kersiles 29170 FOUESNANT	COURTAY (Plonevez du Faou) / POUPON (Quimper, Leuhan) / FOSSET (Plogastel Saint Germain)
13832 Q	BRILLET Claude	39 chemine de Beg ar Menez 29000 QUIMPER	BRILLET (Quimper)
13833 M	COAT Colette	3 rue Jean Bart 22300 LANNION	LARVOR (Brest, Lambezellec, St Pierre Quilbignon) / GOURVES (Plougastel-Daoulas)
13834 M	PETIT Monique	35 rue Gabrielle 94220 CHARENTON LE PONT	CUDENNEC, CHARLES, LOUSSOT, REDOU (Plougasnou, Saint Jean du Doigt, Lanmeur)
13835 B	FIQUET Françoise	55 rue de la Gaieté 76540 SAINT PIERRE EN PORT	GUILLAS (Auray) / POHER (Guerlesquin) / HERVE (Lanmeur) / GOASMAT, ALLAIN (Guilers)
13836 B	CHAULET Francis	Appt 37 54 rue Victor Hugo 37540 SAINT CYR SUR LOIRE	MENUT, BUZIT (Brest, Pleyben)
13837 Q	BOURCIER Pascal	24 place de la République 29120 PONT L'ABBE	GOUZIEN (Plozevet)
13838 M	GHEsqUIERE Henri	94 rue de l'Amiral Mouchez 75014 PARIS	PLEIBER, QUEMENER (Saint-Pol-de-Léon) / RIOUALEC, NEA (Plougoulm)
13839 M	KERMOAL Christiane	23 bis route de Kerlat 29400 GUIMILIAU	HERNOT (Ploudiry) / LE GOFF (Plounevez-Lochrist) / BROCHEC (Ploudaniel) / LE GALL (Lopérec)
13840 B	DICHOu Nassera		YANNOU (Plomodiern)

# entraide

. Sur l'acte de mariage d'un de mes ancêtres la mariée est décrétée de justice et signe Marie Anne Kerbourg du Tiers ordre de Saint Dominique. Qui pourrait me dire à quoi correspond cet ordre !

Claudine PAHON CGF 3303 Q  
4 avenue Victor Hugo 91940 GOMETZ LE CHATEL  
claudine.pahon@wanadoo.fr

. Je remercie d'avance la personne qui voudra bien photographier ou copier la dispense d'affinité du 1/3 au 1/4 degré de mes ancêtres Joachim LE GAC et Pélagie Guillemette DANIEL. Ils se sont mariés le 15 février 1773 à PONT-L'ABBE en PLOBANNA-LEC. Le document est conservé aux Archives départementales de Quimper sous la cote 3 G 11.

Yann BARGAIN CGF 13309 Q  
17 avenue Circulaire 91440 BURES SUR YVETTE  
y.bargain@bbox.fr

## questions

### N° 122 - 1 : Marie Jeanne HASCOËT

Recherche date et lieu de décès de Marie Jeanne HASCOËT (née le 21.04.1873 à PEUMERIT lieu-dit Backal, fille de Jean et de Catherine LE FAOU) X le 14.06.1892 PLUGUFFAN à Jean CHRISTIEN, décédé "veuf" à l'Hospice de QUIMPER le 24.04.1936. De ce couple huit enfants sont connus dont le dernier Henri Marie CHRISTIEN (° 23.07.1906 PLUGUFFAN). Elle est donc décédée entre 1906 et le 23.12.1919, date du mariage de son fils Hervé Jean Marie CHRISTIEN avec Joséphine Catherine LAMY à PLUGUFFAN. Son décès est mentionné sur le dit acte.

### N° 122 - 2 : Marie Marguerite LE HENNAF

Recherche date et lieu de décès de Marie Marguerite LE HENNAF (née le 22.05.1824 à LANDUDEC, fille de Philibert (1789-1829) et de Marguerite PETON (1797-1858) ; mariée le 04.02.1849 à PLOGASTEL SAINT GERMAIN avec Coentinn CHRISTIEN (né le 07.07.1813 à LANDUDEC et décédé le 27.09.1871 PLUGUFFAN). Au mariage de son fils Jean CHRISTIEN avec Marie Jeanne HASCOËT le 14.06.1892 PLUGUFFAN, elle est dite domiciliée à PLONEIS.

### N° 122 - 3 : Catherine BIDEAU

Recherche date et lieu de décès de Catherine BIDEAU (née le 03.02.1764 à BEUZEC CAP CAVAL, fille de Jacques (1727-1779) et de Marie LAGADIC (1730-1778) ; mariée le 05.11.1776 à BEUZEC CAP CAVAL avec Guy TUEL (1751-1789) ; remariée le 14.05.1793 à PLOVAN avec Laurent LE PAPE (1764-1799). De ce couple quatre enfants sont connus dont le dernier Laurent, enfant posthume (né le 18.05.1800 à PLOVAN). Au mariage de leur fille Anne LE PAPE avec Alain ALANOU le 04.02.1813 à PLOVAN, Catherine BIDEAU est mentionnée en tant que mère de l'épouse cependant il n'est pas précisé si elle est présente ou déjà décédée.

### N° 122 - 4 : Marie Jeanne ALANOU

Recherche date et lieu de décès de Marie Jeanne ALANOU (née selon son acte de mariage, le 11.10.1831 à PLOVAN d'Alain (1787-1857) et de Marie Anne LE PAPE (1794-1865) ; mariée le 21.10.1849 à PLOVAN avec Jean Pierre LE FAOU (né le 08.05.1818 PLONEOUR et décédé le 19.03.1872 à PEUMERIT). Elle est présente et consentante au mariage de sa fille Catherine Marie Jeanne LE FAOU avec Jean Allain HASCOËT le 14.07.1872 à PEUMERIT. Au mariage de ses deux autres filles : Marguerite LE FAOU avec Pierre Louis PALUD le 15.06.1879 à PLOGASTEL SAINT GERMAIN, et Marie Jeanne Catherine LE FAOU avec Yves Coentinn VOQUER le 04.06.1882 à PEUMERIT, il n'est pas précisé si elle est présente ou déjà décédée. Je recherche également les dates et lieux de décès de ses deux filles Marguerite et Marie Jeanne Catherine mentionnées ci-dessus et de leur époux.

Janine CHRISTIEN CGF 5674 Q  
2, rue du Sergent Bobillot 92000 NANTERRE  
janine.christien@orange.fr

### N° 122 -5 : Henri TONNELEC et Geneviève RIVOAL

Recherche, probablement autour de PLONÉVEZ-DU-FAOU, LOQUEFFRET, COLLOREC ou environs, la date et le lieu de naissance de Geneviève RIVOAL (° ca 1718) ainsi que l'ascendance et la descendance du couple Henri TONNELEC et Geneviève RIVOAL, X le 25.02.1743 à LOQUEFFRET, dont Jean Joseph (° le 05.01.1750 à PLONÉVEZ-DU-FAOU.

### N° 122 -6 : Christophe BEDEL et ??

Recherche les dates et lieux de naissances, mariage et décès ainsi que l'ascendance et la descendance, probablement à PLEYBEN, BRASPARTS, HUELGOAT ou environs, du couple Christophe BÉDEL et ??, dont Pierre (+ le 10.10.1752 à BRASPARTS).

### N° 122 -7 : Germain LE PAGE et Marguerite NORMAND

Recherche, probablement à PLEYBEN ou environs, la date et le lieu de naissance de Marguerite NORMAND ainsi que l'ascendance et la descendance du couple Germain le PAGE et Marguerite NORMAND, X le 07.08.1687 à PLEYBEN, dont Marie (° le 02.11.1698 au CLOÛTRE-PLEYBEN).

### N° 122 -8 : Guillaume MAZEAU et Françoise BOUSSARD

Recherche, probablement à TELGRUC, LANDÉVENNEC, ARGOL, CROZON ou environs), les dates et lieux de naissances, ainsi que l'ascendance et la descendance du couple Guillaume MAZEAU et Françoise BOUSSARD, X le 20.02.1708 à ARGOL, dont Renée (° ca 1708 à TELGRUC).

André LANNUZEL, CGF 5576 Q  
19, rue Gabriel Péri 93430 VILLETANEUSE  
an.lannuzel@voilà.fr

### N° 122 -9 : Louis Marie BILLANT et Marie Jeanne PORHEL

Recherche le mariage de Louis Marie BILLANT (° le 25 Vendémiaire an XI à LAMBEZELLE) avec Marie Jeanne PORHEL (° le 12.12.1807, cultivatrice à LAMBEZELLE).

### N° 122 -10 : Guillaume UGUEN

Recherche naissance de Guillaume UGUEN à KERLOUAN (fils de François et Anne L'HIR de GUISSENY) ; marié le 08.11.1747 avec Anne GUILLERME et remarié à KERLOUAN le 02.10.1776 avec Renée GUENNEGAN.

Marie Madeleine QUERE, CGF 13543 M  
2 Square Alain Fergent 35000 RENNES  
bernard-quere@wanadoo.fr

## CONSIGNES POUR REDIGER VOS QUESTIONS OU APPORTER VOS REPONSES

Afin de faciliter le travail des personnes qui saisissent vos questions et vos réponses, merci de suivre les consignes suivantes :

- écrire **lisiblement**
- indiquer votre nom et votre numéro d'adhérent
- ne pas envoyer plus de quatre questions par revue
- utiliser les symboles généalogiques classiques (° pour la naissance, X pour mariage et + pour décès)
- utiliser des points pour séparer les divers éléments d'une date (écrire 01.01.2007 et non 01/01/2007)
- écrire les patronymes en majuscules
- écrire les noms de lieu en majuscules
- toujours mentionner une date, même approximative.

Pour les réponses :

- indiquer impérativement le numéro de la question à laquelle vous répondez
- faire une réponse rédigée (et ne pas envoyer simplement un tableau généalogique en pièce jointe)

### la Rédaction



Vous souhaitez échanger avec d'autres généalogistes ?  
Vous avez besoin d'aide sur une branche ou une commune en particulier ?  
Vous avez un souci de linguistique ou de transcription d'acte ? ....

Venez nous rejoindre sur le forum !

Nous sommes déjà plus de 4000 inscrits et vous trouverez sans doute des informations  
qui vous intéresseront dans les 90 000 messages déjà publiés depuis 2006

Une seule adresse :

[www.cgf-forum.fr](http://www.cgf-forum.fr)

**Dernier délai pour transmettre à la rédaction du *LIEN* vos demandes  
d'insertion dans le n° 123 :**

**18 AOUT 2012**